Revue Archéologique du Centre de la France, Tome 41, 2002 : 57-110.

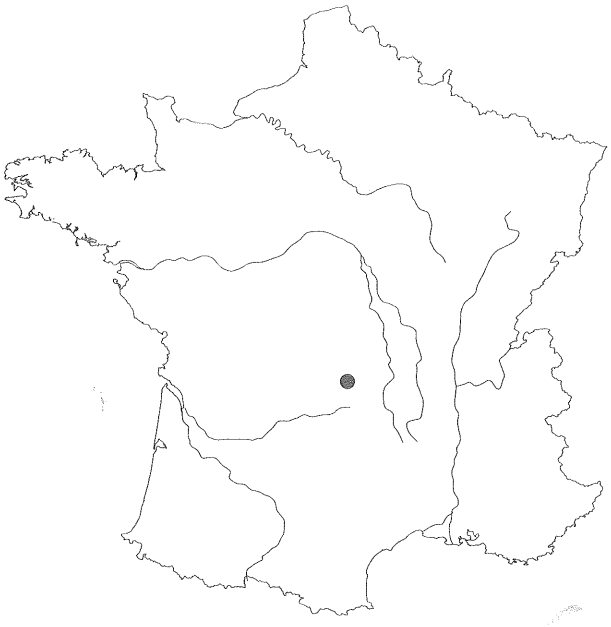

Matthieu **POUX**[1], Yann **DEBERGE**[2],
Sylvain **FOUCRAS**[3], Julie **GASC**[4] et Dorian **PASQUIER**[5]
avec la collaboration de Vincent **GUICHARD**
et Fernand **MALACHER**

L'enclos cultuel de Corent (Puy-de-Dôme) : festins et rites collectifs*

*THE RITUAL ENCLOSURE OF CORENT (PUY-DE-DOME) : FEASTING AND CEREMONIALS**

Mots-clés : Arvernes, La Tène finale (La Tène D2), sanctuaire, festin, pratiques cultuelles, amphores républicaines, Dressel 1, faune, vaisselles, armement, monnaies, parures, usages politiques.

Key-words : *Arverni, late La Tène (La Tène D2), sanctuary, feasting, rituals, republican amphorae, Dressel 1, animal bones, ceramics, weapons, coins, brooches, political patterns.*

Résumé : La reprise des fouilles sur le sanctuaire de Corent a mis au jour un enclos fossoyé de forme rectangulaire, inscrit au centre d'un péribole d'époque romaine. Ses fossés ont livré un abondant mobilier majoritairement daté du I^er^ s. av. J.-C. (La Tène D2) : il se compose, pour l'essentiel, d'os de caprinés et d'amphores, qui caractérisent mieux encore que les armes ou les monnaies une activité cultuelle rythmée par la tenue de grands repas publics, assortis de sacrifices animaux et de libations de vin. Le rapprochement avec d'autres découvertes récentes définit une nouvelle variante de sanctuaires dédiés à la pratique des festins. L'étude détaillée des dépôts permet d'analyser avec précision leurs modalités, de même que leur lien avec d'autres catégories de mobiliers (céramiques, vaisselle métallique, jetons, monnaies, anneaux, fibules) révélateurs du rôle qu'ils jouaient dans le fonctionnement et l'évolution politiques du territoire arverne à la fin de l'âge du Fer. Vraisemblablement fondé dès le II^e^ s. av. J.-C., cet ensemble est clôturé à l'époque de la conquête pour faire place à de nouveaux aménagements monumentaux, qui perdurent jusqu'au III^e^ s. ap. J.-C.

1. Responsable de la fouille, étude des structures, des amphores et des petits mobiliers (armement, parures, outillage et jetons). Université de Lausanne, U.M.R. 6573 du C.N.R.S. (Centre Camille Jullian, Aix-en-Provence). Rue de Berne 23, CH-1201 Genève.
2. Co-responsable, étude des monnaies et des céramiques. A.R.A.F.A., 63730 Mirefleurs.
3. Étude de la faune. Étudiant en maîtrise, Université de Lyon II.
4. Étude des céramiques hallstattiennes. Étudiante en maîtrise, Université de Toulouse-Le Mirail.
5. Étude des céramiques laténiennes. Étudiant en maîtrise, Université de Lyon II.
* Cet article est publié avec le soutien financier du Service régional d'archéologie d'Auvergne.

Abstract : *Renewed excavations on the sanctuary of Corent have revealed a rectangular enclosure, preceding a monumental gallery from the roman period. The ditches produced many finds, mainly sheep bones and amphorae sherds dating back to the 1st Century B.C. (La Tène D2). Such deposits characterise, better than weapons or coins, cultual activities punctuated by public feasts with animal sacrifices and wine libations. The parallel with recent discoveries brings to light a new pattern of gallic sanctuary, specifically dedicated to feasting. Detailed study of the deposits allows a precise analysis of these ceremonials. Their relationship with other objects (weapons, ceramic and metal vessels, coins, tokens, rings, brooches...) reveals the role they played in the political organisation and evolution of the Arverni territory in the late Iron Age. Probably founded in the 2nd century B.C., the enclosure was removed during the roman Conquest to make room for the monumental development of the sanctuary, that lasted until the 3rd century A.D.*

INTRODUCTION
1. HISTORIQUE DES RECHERCHES
2. BÂTIMENT ROMAIN (FANUM ?)
2.1. Fonction et datation
3. ENCLOS LATÉNIEN
3.1. Stratigraphie
3.2. Restitution et interprétation
4. MOBILIER DE L'ENCLOS
4.1. Armement
4.2. Ustensiles culinaires
4.3. Fibules
4.4. Anneaux
4.5. Monnaies
4.6. Jetons
4.7. Faune
4.7.1. Ovicaprinés
4.7.2. Suidés et autres espèces
4.7.3. Traces de découpe
4.7.4. Évolution et organisation des dépôts
4.8. Amphores
4.9. Céramiques
4.9.1. Céramique grossière
4.9.2. Céramique fine
4.9.3. Céramique peinte
4.9.4. Importations
4.9.5. Datations
4.9.6. Taphonomie
5. COMPOSITION, DISTRIBUTION ET CHRONOLOGIE DES DÉPÔTS
6. NIVEAUX ANTÉRIEURS À L'ENCLOS
6.1. Épandages céramiques (Hallstatt)
6.2. Des origines profanes et cultuelles
CONCLUSIONS
■ *BIBLIOGRAPHIE*

INTRODUCTION

Situé à quinze kilomètres au sud-est de Clermont-Ferrand, le site du Puy de Corent (commune de Veyre-Monton, Puy-de-Dôme) offre une surface occupable d'une soixantaine d'hectares (Fig. 1). Il est réputé depuis le XIXe s. pour son potentiel archéologique, qui s'illustre chaque année à travers le nombre d'objets mis au jour par les labours et les ramassages de surface : tessons d'amphores républicaines, céramiques, monnaies, haches polies, outils, parures et petits mobiliers divers, disséminés dans de nombreux musées et collections privées[1]. Leur nombre et leur variété soulignent l'étendue et la longévité d'une occupation échelonnée sur plusieurs millénaires : Néolithique, âge du Bronze, époque romaine et surtout, La Tène finale, bien représentée dans les collections numismatiques recueillies sur le site. Trois coins monétaires et plus de 2 000 monnaies gauloises, dont certaines frappées sur place, identifient le site de Corent à l'un des principaux *oppida*, sinon à l'*oppidum* principal de la Cité arverne au début du Ier s. av. J.-C. (COLLIS *et al.* 1994).

1. HISTORIQUE DES RECHERCHES

1.1. Fouilles antérieures et problématique

Ce n'est qu'à la fin des années 80 que des prospections systématiques ont été entreprises sur les secteurs les plus riches en vestiges, afin d'évaluer leur densité, leur chronologie et leur état de préservation. Dirigées par John Collis et Vincent Guichard, elles se sont focalisées sur une parcelle située au centre du plateau

1. Un résumé des découvertes et fouilles anciennes, avec bibliographie, dans PROVOST, MENNESSIER-JOUANNET 1994 : 76-82.

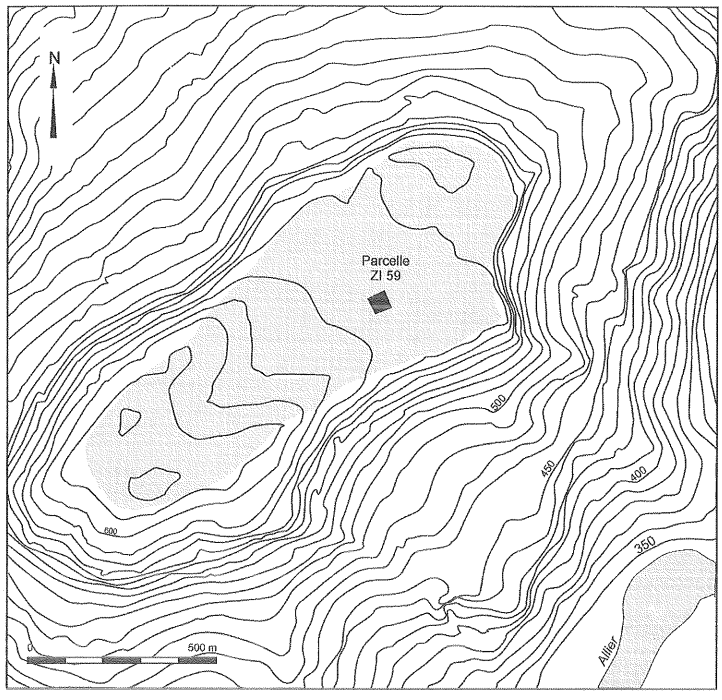

Fig. 1 : Puy-de-Corent : topographie et localisation de la parcelle ZI 59 (infographie Y. Deberge).

(ZA 59), qui a fait l'objet de plusieurs sondages entre 1992 et 1993.

Elles ont révélé l'existence d'un sanctuaire d'époque gauloise et romaine, dont les limites semblaient recouvrir celles de la parcelle. Il se matérialisait, à l'époque romaine, par une galerie maçonnée d'environ 70 m de côté, reconnue sur une trentaine de mètres le long du chemin passant au nord du champ (Fig. 2) : composée d'un portique ouvert et de plusieurs pièces pourvues de fondations massives, d'enduits peints et de sols en *terrazzo*, elle présentait quatre phases de construction, datées entre l'époque augustéenne et le II^e^ s. de notre ère (GUICHARD, COLLIS 1992; GUICHARD, DUNKLEY 1993).

L'intérieur du péribole apparaissait, par contraste, relativement pauvre en vestiges : d'éventuels édifices cultuels de type *fanum* ou autel, ne subsistaient que quelques lambeaux de maçonneries très arasés par les labours.

Les structures d´époque gauloise étaient mieux préservées, du fait de leur profondeur plus importante : deux tronçons de fossés parallèles ont été recoupés au centre de la parcelle, raccordés à un même plan d'enclos de forme carrée, d'une dizaine de mètres de côté. Leur situation centrale et leur comblement, constitué pour l'essentiel de mâchoires et de crânes de moutons (Fig. 3), confortaient l'hypothèse d'un premier foyer cultuel d'époque gauloise.

Bien que contemporaines, d'autres structures périphériques ont été interprétées comme de simples habitats. En particulier, une petite construction de 4 m sur 4 m, au sol pavé de fragments d'amphores et jonché de restes de faune, délimité par des alignements de fragments d'amphore et blocs de basalte.

Un sondage effectué en 1992 à l'extérieur du péribole, au nord de la parcelle et du chemin qui la borde, avait révélé d'autres aménagements : une vaste aire empierrée de blocs de basalte associée à deux larges trous de poteau. Cette structure large de plusieurs mètres semblait délimiter un podium, une place ou une voie d'accès. Elle reposait sur un vaste épandage dégagé sur environ 90 m^2, constitué de milliers de tessons d'amphores et jonché d'objets divers (Fig. 4) : céramiques, amphores, restes fauniques, quelques restes humains (dont un demi-crâne), monnaies, parures en bronze et en fer, ainsi que plusieurs umbos et orles de boucliers en fer, présentant de nettes traces de coups et de torsions volontaires (ORENGO 2001; POUX 2001 : 329, fig. 4).

Ont également été mises au jour plusieurs séquences d'occupation antérieures à l'époque gauloise : un abondant mobilier accumulé sur plusieurs dizaines de

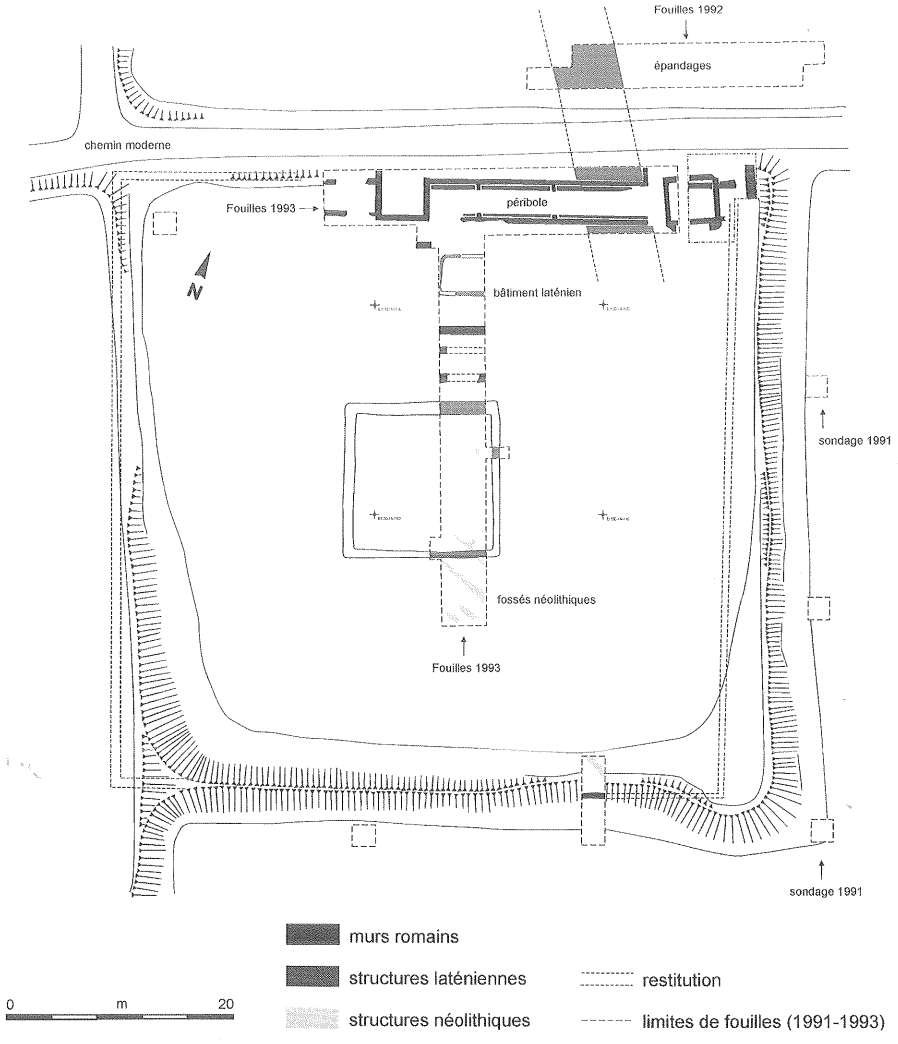

Fig. 2 : Corent, parcelle ZI 59, fouilles 1992-1993 : plan synthétique des vestiges (d'après Guichard et Dunkley 1993, infographie Y. Deberge).

centimètres, associé à deux tranchées de palissade et à quelques calages de poteau repérés sur plus de 30 m de longueur, documentait une première installation au Néolithique final, suivie d'une réoccupation à la fin de l'âge du Bronze.

L'hypothèse d'une continuité fonctionnelle entre les vestiges d'époque gauloise et le sanctuaire gallo-romain était avancée avec réserve par les fouilleurs, qui se bornaient à constater la cohabitation, sur un même espace, d'éléments de voirie, de bâtiments à vocation domestique et de dépôts à vocation religieuse (GUICHARD, DUNKLEY 1993).

Leur principal dénominateur commun résidait dans la présence de milliers d'ossements animaux et fragments d'amphores vinaires. L'étude préliminaire de la faune issue des fossés laténiens a révélé qu'elle avait été consommée, non pas dans un cadre domestique, mais lors de grands festins, caractérisés par une sélection drastique des restes : une représentation anormale des ovicaprinés et un tri des crânes, des mandibules et des membres inférieurs, témoignaient du rejet simultané de dizaines de têtes de bétail, abattues simultanément et consommées par une communauté nombreuse (MÉNIEL 1993; 2001 : 80). Des conclusions similaires émanaient de l'étude des amphores, dont le nombre a été évalué à plusieurs centaines d'individus pour les seules fouilles 1992-1993 (LOUGHTON, JONES 2000 : 72). L'examen des tessons a également montré que certains récipients ont été soumis à un bris intentionnel à coups de lame, forme de bris sacrificiel caractéristique de rites

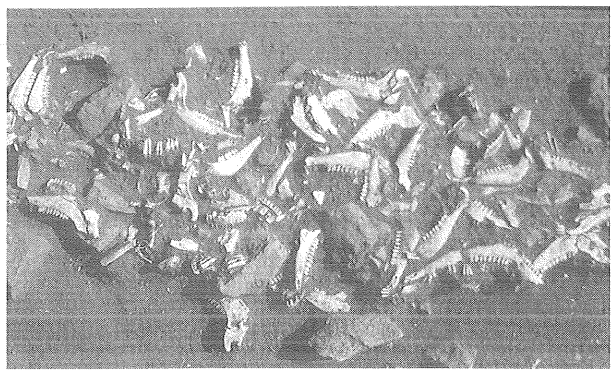

Fig. 3 : Corent, fouille 1993, fossé méridional : concentration de mandibules d'ovicaprinés abattus et consommés en série (photo V. Guichard).

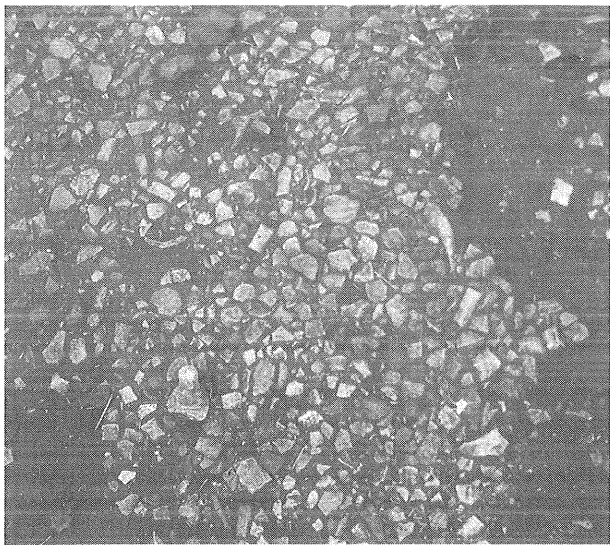

Fig. 4 : Fouille 1992 : aire pavée de tessons d'amphore au nord de la parcelle (photo V. Guichard).

libatoires mis en évidence sur d'autres sanctuaires de cette période (POUX 1997 ; 2001).

Ces reliefs de repas collectifs s'inscrivaient, dès lors, au cœur d'une activité rituelle spécifique au sanctuaire de Corent, site emblématique de la pratique du festin cultuel en Gaule préromaine (POUX 2000 ; 2002). Leur accumulation était d'autant plus remarquable qu'elle semblait s'être opérée sur une durée très brève, inférieure à une génération : toutes les études typologiques consacrées au mobilier des fouilles 1992 et 1993 convergeaient, en effet, vers une datation à La Tène D1b, au premier quart du I^er^ s. avant notre ère (GUICHARD *et al.* 1993 : 33 ; ORENGO 2001 ; LOUGHTON 2000).

– *Campagne 2001*

Ces nouvelles interprétations ont nourri le projet d'une fouille programmée menée en 2001 sous la tutelle du Ministère de la culture et de l'Association pour la Recherche sur l'âge du Fer en Auvergne (A.R.A.F.A.).

L'intégralité des vestiges dégagés, soit un quart de la parcelle, n'a pu être fouillé intégralement cette année. La fouille s'est concentrée sur une bande de 30 x 6 m d'orientation nord-sud, parallèle à la tranchée de sondage ouverte en 1993. D'autres sondages ont été ouverts à l'emplacement présumé du péribole gallo-romain, pour en préciser le plan et la stratigraphie (Fig. 5).

Profonds d'1 à 2 m par rapport au niveau de marche actuel (574 m N.G.F.), les vestiges sont mieux conservés dans la moitié nord-est du champ, grâce à la déclivité naturelle du terrain qui les a préservés des labours. D'autres perturbations ont été occasionnées par les tranchées d'épierrement ou de drainage aménagées au XIX^e^ s. en divers points de la parcelle : creusées jusqu'au socle naturel et emplies de pierres, elles ont entraîné la destruction des niveaux archéologiques sur plusieurs mètres de longueur et de largeur.

Les résultats de la campagne 2001, en cours d'exploitation, concernent toutes les séquences chronologiques. Ils confirment l'existence, à l'époque romaine, d'une galerie périphérique dont la branche orientale a été mise au jour en limite de fouille : deux murs parallèles espacés de 4 m et dégagés sur plus de 12 m de longueur, confèrent au péribole un plan trapézoïdal, légèrement décalé par rapport au parcellaire actuel (Fig. 5). La monumentalité du dispositif est soulignée par divers fragments architecturaux en grès, blocs d'architraves avec triglyphes, bases et fûts de colonnes, découverts à l'avant du mur intérieur. Son assise régulière, recouverte par des éléments de toiture effondrée, plaide pour un portique ouvert encadrant une vaste cour, vraisemblablement dallée à l'origine.

Le principal apport des fouilles 2001 réside dans la mise en évidence de structures préservées au centre de la parcelle : plus précisément, d'un grand bâtiment maçonné d'époque romaine, précédé d'un enclos fossoyé d'époque gauloise comblé de dépôts en position primaire. Cette structure et son mobilier constituent l'objet principal de cet article, à l'exclusion des autres vestiges découverts en 2001 et en 2002. Ses fossés n'ayant été fouillés qu'à hauteur d'environ 60 %, les conclusions qui en découlent doivent être considérées comme provisoires.

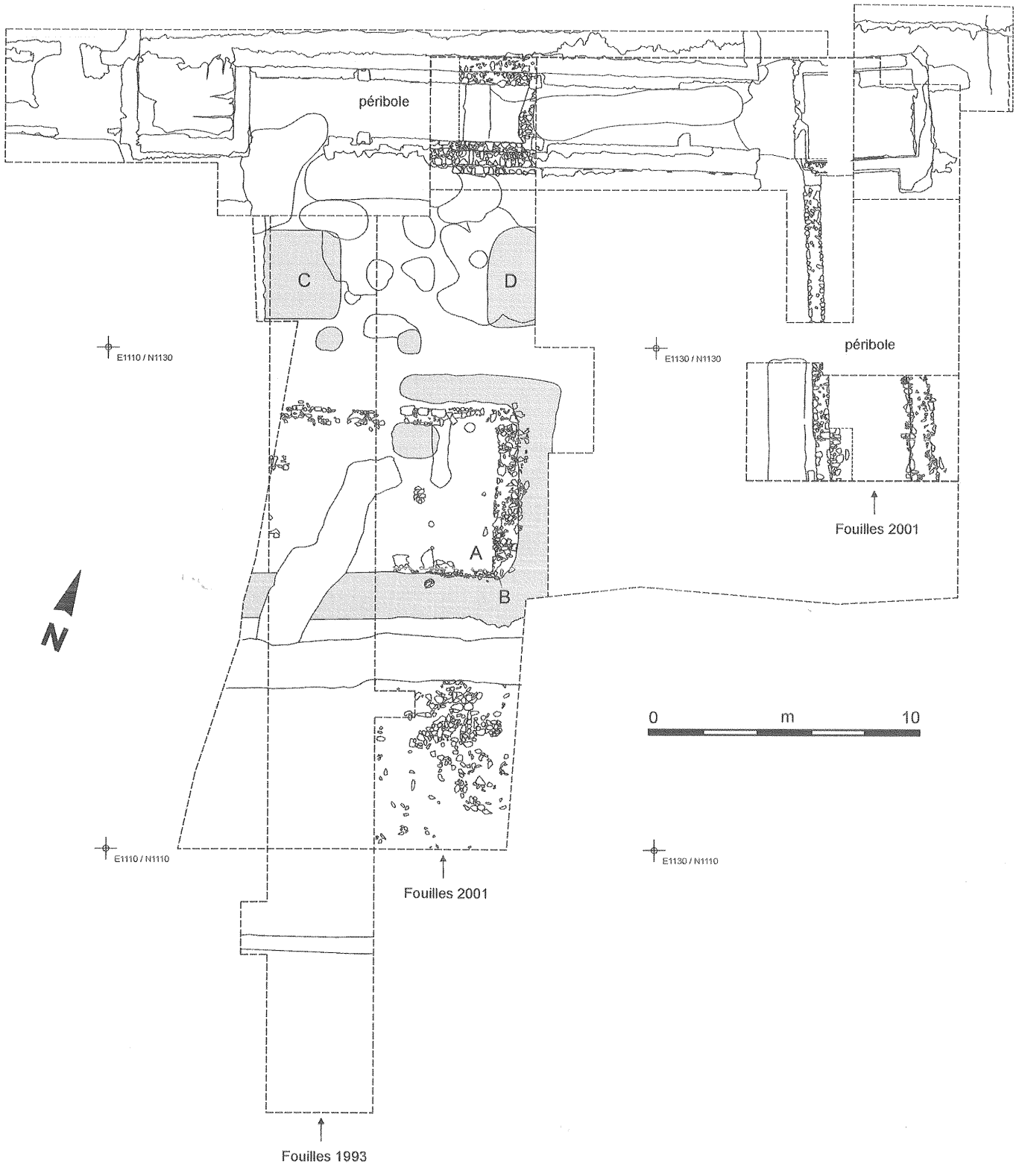

Fig. 5 : Corent, parcelle ZI 59 : localisation des fouilles 2001 et plan général des vestiges.
A : bâtiment romain ; B : enclos laténien ; C et D : structures et sols laténiens au nord de l'enclos (infographie Y. Deberge).

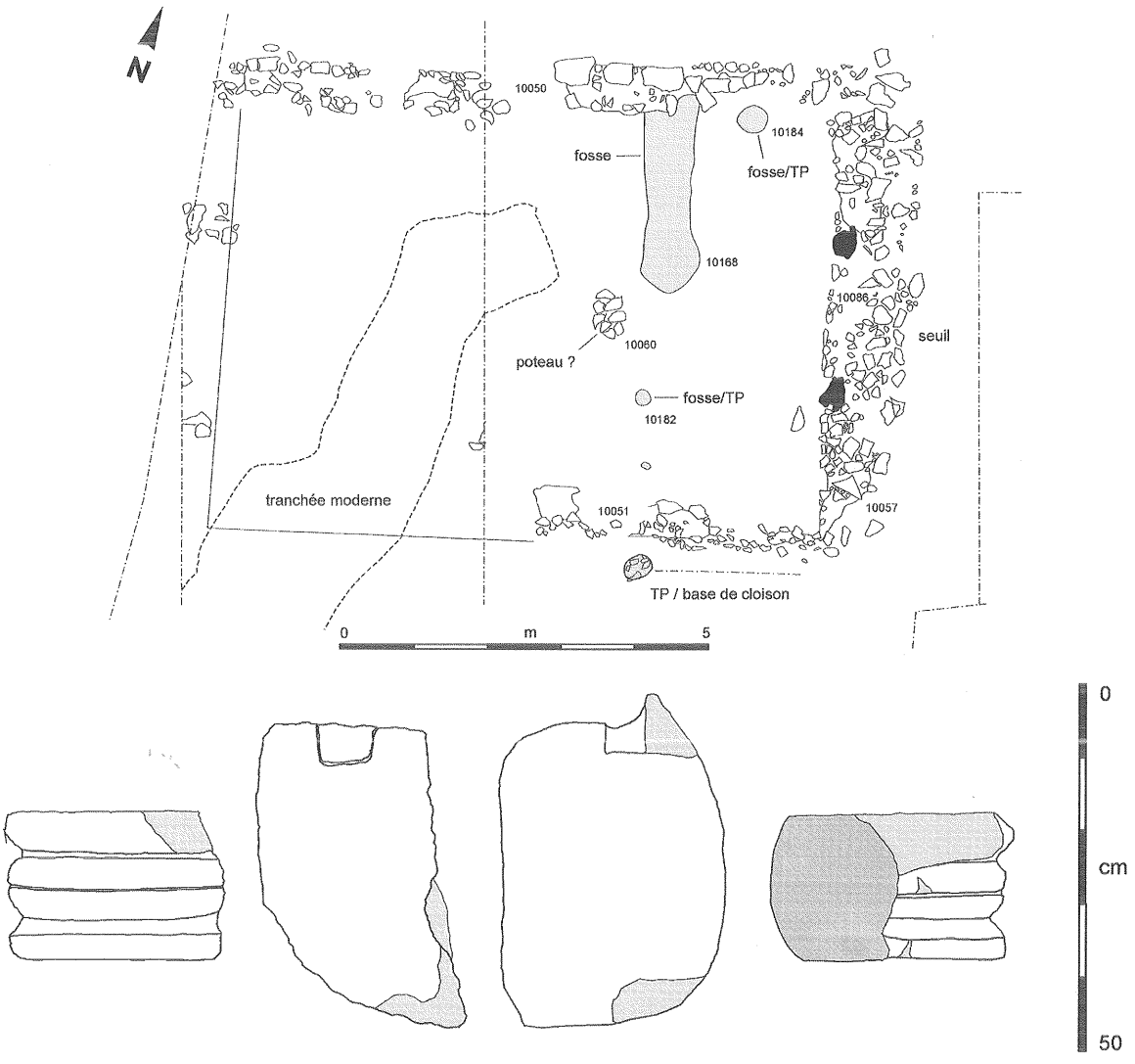

Fig. 6 : Corent, fouilles 2001 : plan du bâtiment maçonné d'époque romaine. En bas : éléments de base de pilastre réutilisés en pierres de seuil – en noir sur le plan (infographie Y. Deberge, M. Poux).

2. BÂTIMENT ROMAIN *(FANUM ?)*

Le dégagement des tracés de murs recoupés en 1993 au centre de la parcelle a montré qu'ils se rattachaient à un bâtiment rectangulaire aux maçonneries très arasées (Fig. 6 et 7). Large de 7 m, pour une longueur estimée à une dizaine de mètres, il est parfaitement aligné sur la branche nord du péribole. Trois pans de mur correspondant à ses façades orientale, septentrionale et méridionale, ont été dégagés.

Larges d'une soixantaine de centimètres, ils se composent de dalles calcaires très délitées, reposant sur un mince solin de mortier de chaux à peine fondé. Un seuil situé au centre de la façade orientale du bâtiment en signale l'ouverture principale, formé d'un radier de basalte et de pouzzolane lié au mortier et encadré par deux gros blocs percés de crapaudines, supportant à l'origine une porte à double battant. Ces blocs en situation secondaire correspondent à une base de pilastre d'ordre toscan brisée en deux et réaménagée sur sa face postérieure, témoignant d'une construction monumentale érigée à cet emplacement ou en un autre point du site (Fig. 6).

Ses aménagements internes se résument à une base de poteau (?) ménagée dans l'axe médian du bâtiment. Quelques dépressions peu profondes, comblées

Fig. 7 : Corent, fouilles 2001 : vue vers le nord-ouest du bâtiment maçonné d'époque romaine (photo M. Poux).

d'esquilles de faune brûlée et d'éclats de béton au tuileau, entament à peine un sol en terre battue extrêmement homogène et vierge de tout mobilier. Ce sol utilisé jusqu'à la destruction du bâtiment correspond, comme on le verra plus loin, à un niveau de marche antérieur à sa construction (voir *infra*).

Sa simplicité s'accorde avec la fragilité des maçonneries, qui ne pouvaient supporter une élévation importante. Le faible nombre de pierres et de tuiles retrouvées à son emplacement témoignent d'un bâtiment en construction légère, en bois et/ou torchis, voire un simple muret ou parapet délimitant un espace ouvert.

2.1. Fonction et datation

La modestie du bâtiment illustre mal sa fonction initiale. Sa position centrale, superposée à celle de l'enclos laténien, et son ouverture à l'est, plaident pour une fonction cultuelle : qu'on entende sous ce terme un véritable *fanum* à *cella* couverte ou un simple espace enclos de type autel, *lucus* ou *nemeton*, éventuellement planté d'essences sacrées. Bien qu'atypique, son plan rectangulaire exempt de galerie périphérique est attesté, par exemple, sur les sanctuaires de Flavier-Mouzon ou de Lausanne-Vidy (Fig. 12). Son sol en terre battue, dépourvu d'offrandes, caractérise nombre d'édifices cultuels nettoyés scrupuleusement au fil de l'activité cultuelle (FAUDUET 1993).

Il n'est, au demeurant, pas certain que les structures dégagées correspondent à son état d'origine. Un col de cruche recueilli sous le mur de façade oriental date sa construction au plus tôt du I^{er} s. de notre ère. La base de pilastre remployée pour l'aménagement du seuil, recyclée *in situ* ou transportée de loin, provient d'une construction monumentale postérieure au changement d'ère, qui a dû subsister un certain temps avant sa destruction. Cette datation tardive est confortée par plusieurs monnaies issues de la couche de démolition, dont deux bronzes attribuables à Tetricus (274 ap. J.-C.) et à Tacite Claude (275-276 ap. J.-C.). L'arasement des vestiges et l'absence d'éléments de datation plus précis ne permettent pas de distinguer entre un premier aménagement et d'éventuelles réfections de la *cella*, survenus entre le I^{er} et le III^{e} s. de notre ère.

3. ENCLOS LATÉNIEN

Le démontage du bâtiment a montré que ses fondations reposaient sur une première structure fossoyée d'époque gauloise, en partie superposable à l'enclos restitué en 1993 au centre de la parcelle (Fig. 2). Bien que d'orientation similaire, elle en diverge à la fois par sa position plus septentrionale, sa taille plus importante et sa morphologie plus allongée (Fig. 8).

Documenté sur trois côtés, cet enclos est délimité, au sud, à l'est et au nord, par d'étroits fossés rectilignes. Large à leur sommet d'1 m à 1,50 m en moyenne, leur profil en cuvette forme une dépression peu marquée, ne dépassant pas 60 cm de profondeur (Fig. 10). Leur creusement mené jusqu'au socle basaltique naturel suit un pendage régulier, orienté d'est en ouest dans le fossé méridional, d'ouest en est dans le fossé septentrional.

Ces fossés étaient doublés, sur leur face externe, par des alignements de pierres bien conservés au sud et au nord de l'enclos. Formés de très gros blocs de basalte densément imbriqués sur une largeur de 60 à 80 cm, pour une hauteur atteignant par endroits 40 cm, ils peuvent être interprétés comme un calage de palissade ou de cloison : des dizaines de clous de menuiserie et/ou de charpente en fer (de 5 à 15 cm de longueur, droits, coudés et/ou retordus à leur extrémité, parfois associés à un large anneau en fer) étaient concentrés aux abords des blocs, parfois alignés, témoignant de structures en bois effondrées et décomposées en place.

Le fossé s'interrompt, au centre de sa façade nord, pour faire place à deux grands trous de poteau espacés de 2 m, d'environ 1 m de diamètre, pour une cinquantaine de centimètres de profondeur. Leur base a conservé le négatif de poteaux en bois volontairement arrachés, comblé de gros tessons d'amphores disposés en couronne. La surface restreinte de la fouille ne permet pas d'établir avec certitude s'ils sont liés à l'enclos, ou aux autres constructions adjacentes.

À l'instar du bâtiment romain, l'intérieur de l'enclos est pratiquement vide de tout vestige : un simple niveau

de marche en terre battue, qui n'a même pas été rapportée. Il correspond, en fait, à un niveau beaucoup plus ancien, préservé par la construction de l'enclos (voir *infra*).

Une grande fosse circulaire a été aménagée devant l'entrée, décalée à l'est de son axe pour permettre le passage. Large à l'ouverture de 1,30 m et profonde de 80 cm, elle présente, à sa base, un resserrement d'environ 60 cm de diamètre. Entièrement comblée de blocs de basalte, elle a livré un petit dépôt volontaire associant un fragment de côte animale et une fibule en bronze pratiquement intacte, qui établit un lien chronologique et fonctionnel avec le reste du bâtiment.

L'unique aménagement repéré à la surface de l'enclos se résume à un gros monolithe de basalte disposé face à l'entrée, contre le rebord septentrional du fossé sud dans l'alignement de la fosse. Approximativement rectangulaire (80 cm de long pour environ 50 cm de

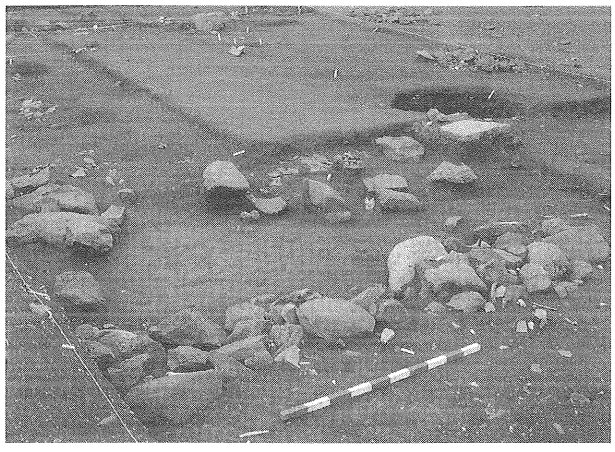

Fig. 9 : Corent, fouille 2001 : vue vers le sud-ouest de l'enclos laténien. Premier plan : fossé septentrional et alignement de gros blocs de basalte (calage de cloison) en cours de dégagement. Les étiquettes au sol matérialisent l'emplacement des clous en fer liés à cette structure (photo M. Poux).

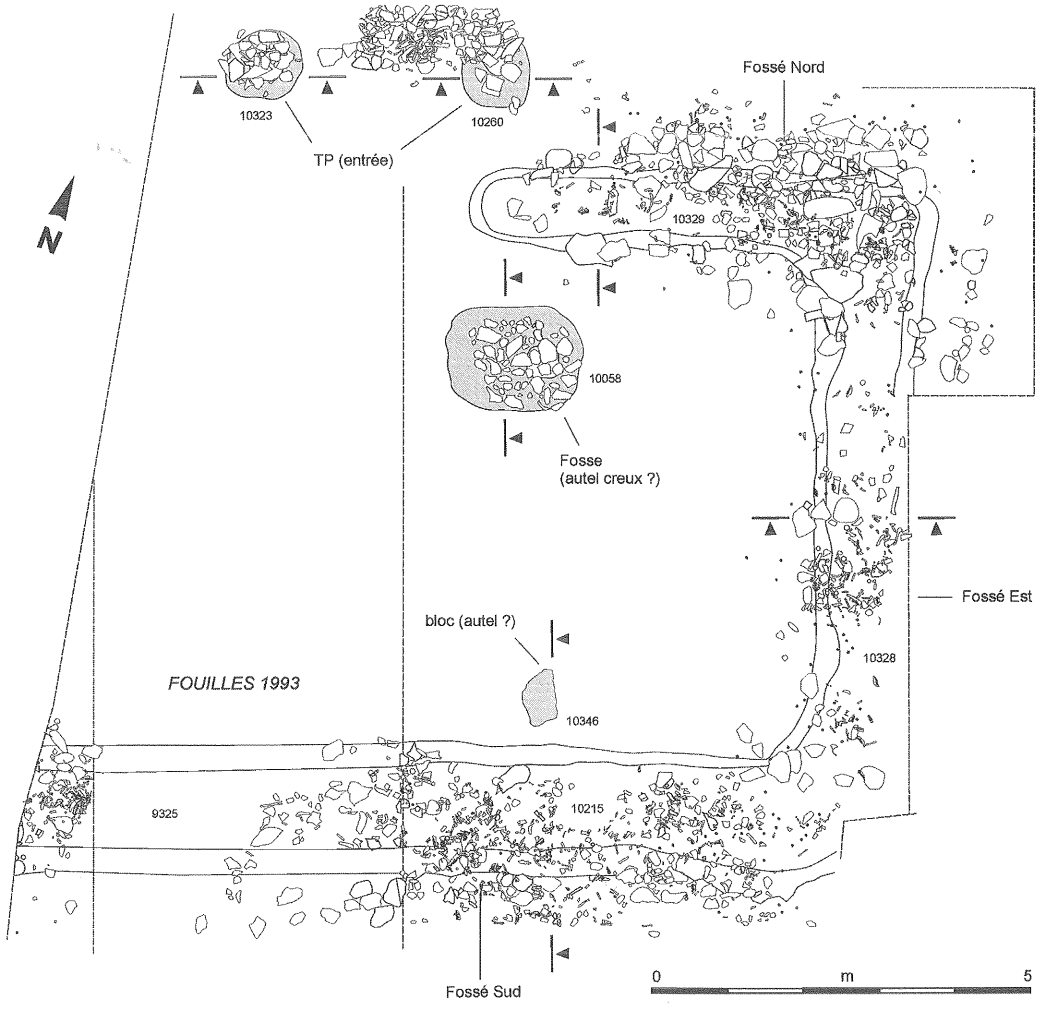

Fig. 8 : Corent, fouille 2001 : plan de l'enclos laténien et relevé des dépôts (infographie Y. Deberge).

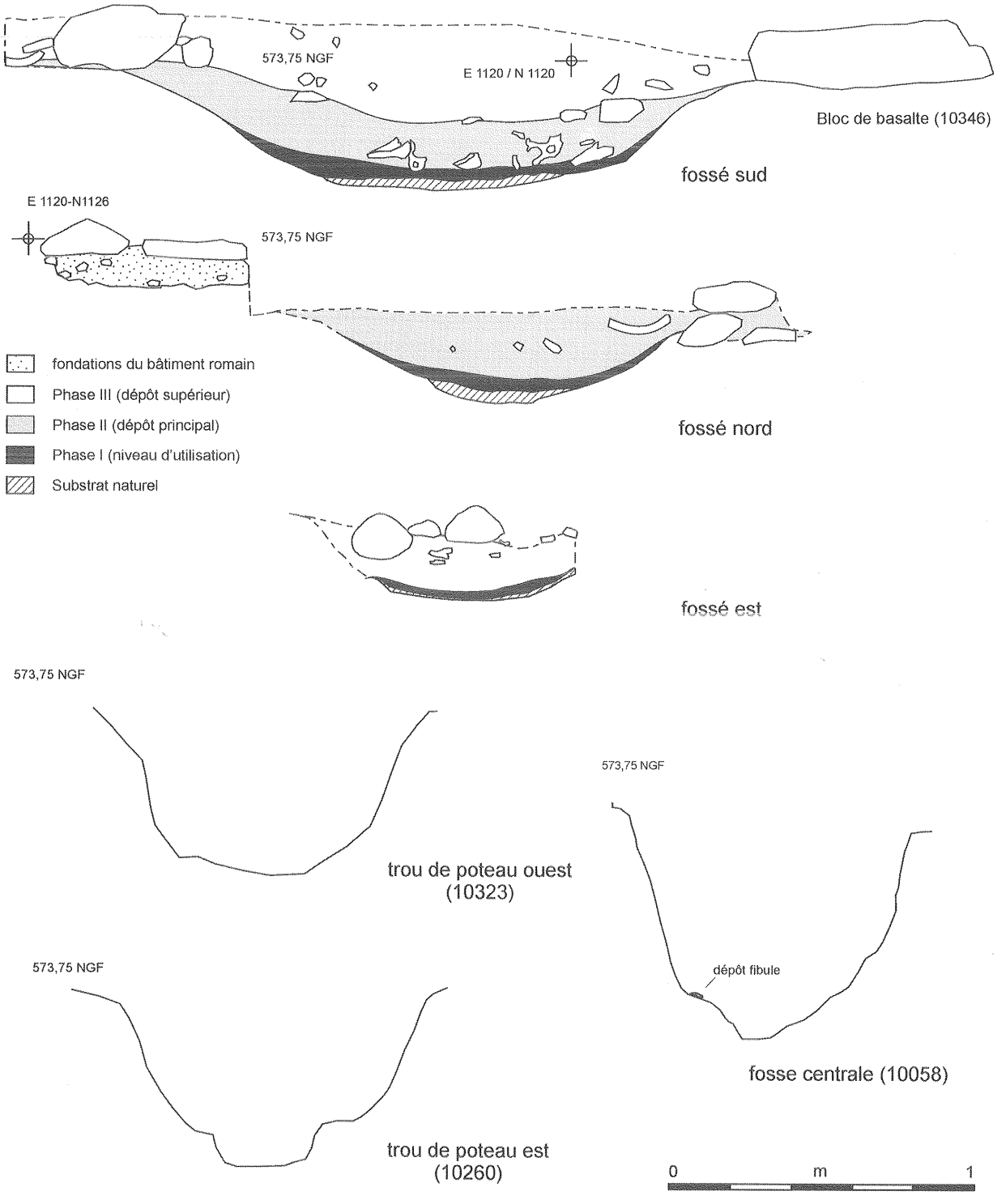

Fig. 10 : Corent, fouille 2001 : profils des fossés, des trous de poteau et de la fosse centrale de l'enclos laténien (infographie M. Poux).

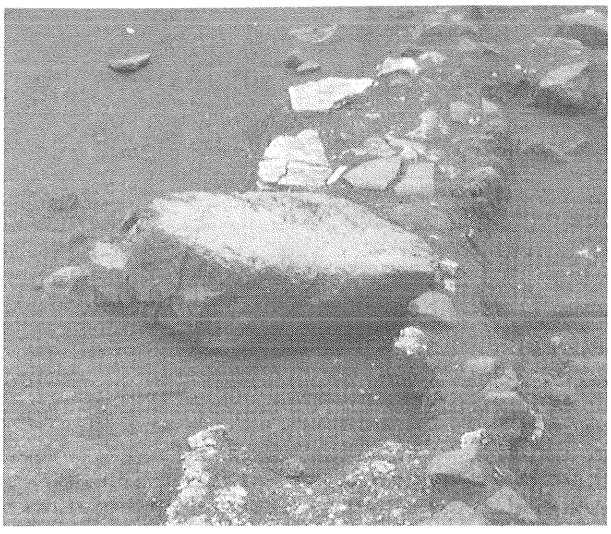

Fig. 11 : Corent, fouille 2001, enclos laténien : gros monolithe de basalte adossé au fossé méridional, face à l'entrée, interprété comme une pierre d'autel (photos M. Poux).

large), il forme un entablement plane légèrement incliné vers le sud (Fig. 11). La fouille du bloc achevée en 2002 confirme qu'il a été implanté volontairement, au centre d'une fosse tapissée de gros tessons de céramique grossière datables de l'époque de La Tène.

3.1. Stratigraphie

De la base des niveaux néolithiques à la terre arable, les sols de Corent partagent une même matrice d'origine volcanique ("terres noires"). Comme il est très difficile de les différencier à la fouille, leur identification ne peut s'appuyer que sur la présence de mobilier ou d'inclusions caractéristiques. Si le sol de l'enclos ne se prête à aucune subdivision stratigraphique, le remplissage des structures en creux qui le délimitent présente au moins trois séquences de dépôt successives :

- *Phase I.* Niveau de limon argileux pratiquement vierge de mobilier, recouvrant directement la base des fossés, à l'interface entre le socle de pouzzolane naturel et leur comblement. Ce niveau uniforme et très faiblement anthropisé, résultant de l'érosion naturelle des parois, semble correspondre à la phase d'utilisation primaire des fossés, restés ouverts pendant un laps de temps difficile à estimer. Le profil des parois allié à l'absence de mobilier montrent qu'il a été soumis à des curages répétés[2].
- *Phase II.* Phase principale de remplissage des fossés, qui inclut la majorité des dépôts fauniques, céramiques et métalliques accumulés dans leur comblement. Le sédiment encaissant, identique à celui du niveau précédent, s'en distingue par la présence de blocs de basalte, de charbons de bois, nombreux clous de construction et autres matériaux vraisemblablement issus de la démolition de l'enclos. Leur fouille fine témoigne de deux épandages successifs (phases IIa et IIb), isolés par une fine couche de sédiments vierges de mobilier.
- *Phase III.* Dernier niveau de comblement des fossés de l'enclos contemporains de son abandon, difficilement individualisable à la fouille : son mobilier, bien que d'aspect identique à celui de l'horizon précédent, est plus riche en éléments de démolition et se confond partiellement avec celui des niveaux romains sus-jacents. Cette phase est bien documentée par le mobilier issu des trous de poteau d'entrée, forcément postérieur à leur arrachage : l'ordonnance soignée des amphores, disposées en cercle et en couches successives, témoigne d'un dépôt volontaire effectué de main d'homme. À cet ensemble se rattache une grande dépression allongée ménagée entre les deux trous de poteau, recelant un sédiment cendreux mêlé d'os et de céramiques.

3.2. Restitution et interprétation

Les vestiges de l'enclos mis au jour entre 1993 et 2001 permettent, malgré d'importantes lacunes, d'en restituer le plan initial : la rectitude des angles et des fossés, la position de l'entrée et la symétrie des deux montants qui la bordent, plaident pour un bâti rectangulaire d'environ 12 m de longueur sur 8 m de largeur, pourvu en façade d'une sorte de "porche" large d'un peu plus de 2 m.

L'examen détaillé des vestiges permet d'en restituer approximativement l'élévation. L'assise massive des calages de blocs de basalte qui le délimitent à l'extérieur plaide pour une construction relativement imposante sur bâti de bois, peut-être associé à des parois en torchis. Le nombre, la longueur et la variété des clous issus de sa démolition évoquent un assemblage complexe de planches et de madriers plutôt qu'une simple palissade de rondins. L'investissement en métal – plusieurs centaines de pièces en fer, pour un poids qui se chiffre en kg – est à la mesure de la valeur conférée au bâtiment : il distingue, à cette époque, les aménagements publics des constructions domestiques où le fer n'est utilisé qu'avec parcimonie (ORENGO 2001).

2. Observation S. Riquier (I.N.R.A.P.), que nous remercions pour sa participation et ses remarques avisées.

Comme pour le bâtiment romain, il est difficile d'établir si l'enclos supportait une couverture dont ne subsiste aucun vestige. Une portée de six à huit mètres de largeur n'est pas irréaliste, si l'on admet l'existence de poteaux porteurs qui auraient échappé à la fouille. Dans l'hypothèse où ils sont bien liés à l'enclos, les deux poteaux d'entrée ont pu supporter un porche monumental à auvent, caractéristique commune à nombre d'enclos cultuels. Cette éventualité ne suffit pas, en soi, à trancher entre un *fanum* couvert ou un enclos ouvert, de type *nemeton*. Le fait que le fossé ait été aménagé à l'intérieur de la structure permet, en tout état de cause, d'affirmer qu'il n'a ni un caractère dissuasif, ni une fonction de drainage.

Quel que soit son aspect initial, le bâtiment conforte l'interprétation avancée pour l'enclos restitué en 1993. Sa position centrée sur le péribole romain, son mode de construction et ses dimensions plaident à eux seuls pour un édifice à vocation collective et vraisemblablement cultuelle. Son plan rectangulaire à entrée latérale n'a guère d'équivalents sur les sites d'habitat contemporains, généralement pourvus d'une entrée axiale. Il est attesté, en revanche, sur plusieurs sanctuaires de la fin de l'époque gauloise ou du tout début de l'époque romaine : le premier *fanum* de Flavier-Mouzon, à peu près contemporain (La Tène D2), s'assortit d'un faciès d'offrandes très similaire (armes miniatures, parures, monnaies et amphores : TISSERAND 1981) ; le premier état du sanctuaire indigène de Lausanne-Vidy s'en rapproche également, malgré sa datation plus tardive et ses dimensions plus imposantes (Fig. 12, PAUNIER *et al.* 1989). L'implantation interne des fossés est une autre caractéristique de ce type d'aménagements (BRUNAUX *et al.* 1985).

Le parallèle le plus probant est aussi le plus proche, d'un point de vue géographique : une fouille récemment menée dans le secteur de Clermont-Ferrand "Le Brézet" y a mis au jour un petit bâtiment rectangulaire en pierres sèches, daté de la fin du II^{e} s. av. J.-C. (Fig. 12). De dimensions plus réduites, de moitié inférieures, il en est très proche par sa morphologie et sa construction : des alignements de blocs de basalte délimitent un espace rectangulaire pourvu d'une entrée latérale, également orientée vers le nord et flanquée de deux trous de poteau. Ses aménagements intérieurs sont identiques : à savoir une grande fosse aménagée dans l'axe de l'entrée et un tronçon d'orgue basaltique soigneusement retaillé et disposé contre le mur, dans le même axe. Il s'inscrit, comme à Corent, dans un environnement cultuel largement dominé par les amphores et les ossements animaux, consommés dans le cadre de festins cultuels (VERNET, POUX 2001).

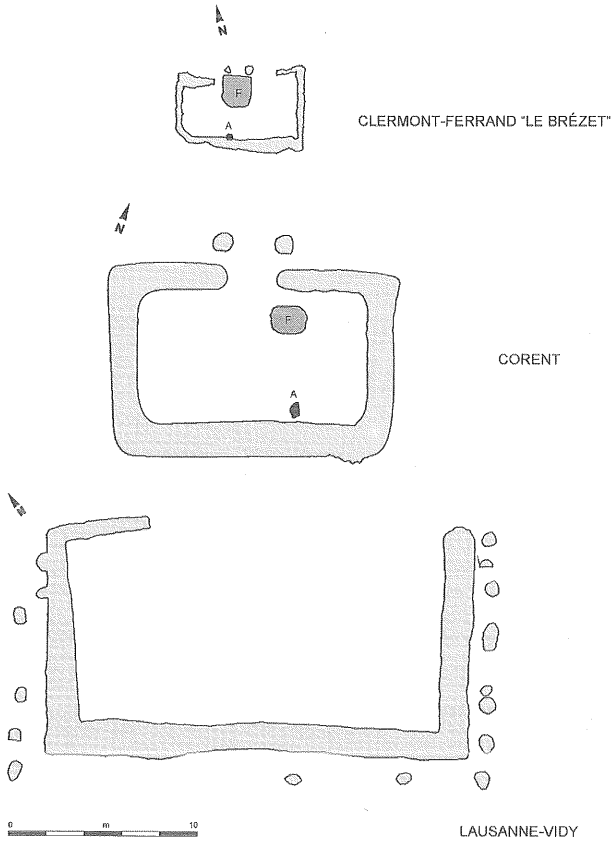

Fig. 12 : Comparaison à l'échelle des plans d'enclos de Corent, de Clermont-Ferrand-Le Brézet (plan G. Vernet) et de Lausanne-Vidy (d'après Paunier *et al.* 1989).

L'absence quasi totale d'aménagements internes, foyers, cloisons et couches détritiques, plaide dans les deux cas pour des activités ponctuelles et bien spécifiques. Elle est, en l'occurrence, d'autant plus significative qu'elle contraste fortement avec l'état des sols périphériques à l'enclos, criblés de fosses, de trous de poteau et de perturbations variées juxtaposés au fil des siècles, de l'époque gauloise à la fin de l'époque romaine, qui n'ont pas épargné un pouce de terrain. Sauf, précisément, dans l'espace délimité par l'enclos, dont le sol en terre battue a été laissé volontairement intact. Ce souci a permis la fossilisation du substrat préhistorique sous-jacent, presque entièrement détruit en dehors de ses limites (voir *infra*). Cette disparité peut être interprétée en termes symboliques : traduction matérielle du terme *temenos*, désignant l'espace religieux coupé du monde profane, cette portion de sol avait sans doute un caractère sacré qui l'a préservée de toute agression.

Seule exception, la grande fosse aménagée devant l'entrée se distingue des autres fosses du sanctuaire par

ses parois rectilignes et profondes, sa situation isolée à l'entrée du bâtiment et son comblement exempt de tout mobilier, dépôt de fibule excepté : ces critères renvoient aux cavités rituelles ménagées dans la *cella* des sanctuaires, sortes d'autels en négatif destinés à accueillir la chair, le sang des victimes sacrificielles et autres substances offertes en libation. Sa position au cœur de l'espace cultuel incite à lui attribuer une fonction similaire, à mi-chemin entre les "autels creux" des sanctuaires belges et les "puits à libations" de leurs homologues aquitains (BRUNAUX 2000 : 95-97; BOUDET 1997; POUX 2001; VERNET, POUX 2001).

Son pendant positif réside peut-être dans le monolithe de basalte implanté, à Corent comme au Brézet, dans l'axe de l'entrée. Il est tentant, par analogie, de l'identifier à la pierre d'autel sur laquelle était mises à mort les victimes sacrificielles. Bien que difficile à prouver, cette hypothèse peut s'appuyer sur deux arguments : la nature des dépôts d'ossements retrouvés à sa périphérie, d'une part, dont l'étude a montré qu'ils correspondaient à des restes primaire d'abattage et de boucherie (voir *infra*); l'observation, sur le bloc de Corent comme sur celui du Brézet, de traces d'incisions par lame postérieures à leur mise en forme, d'autre part, théoriquement imputables à des coups de couteau ou de hache répétés.

Le fait que le sol de l'enclos et le comblement de la fosse n'aient pas conservé le moindre vestige de ces opérations ne saurait surprendre : leurs reliefs étaient, en règle générale, l'objet d'un ramassage scrupuleux (BRUNAUX 1985; 1988). Leur présence, quand elle est notée, est le résultat d'un oubli ou d'un reliquat symbolique. C'est dans ce sens qu'il convient d'interpréter la présence, dans la fosse de Corent, d'une unique fibule, d'un type attesté à plus de dix exemplaires dans les fossés périphériques (Fig. 15). Le sol de l'enclos a également livré quelques esquilles de faune et d'amphores vinaires, des monnaies et surtout, d'infimes fragments de fourreaux d'épée (voir *infra*) évoquant ceux oubliés dans la *cella* de Gournay-sur-Aronde après ramassage méthodique des plus gros fragments issus de la mutilation des armes (BRUNAUX *et al.* 1985).

4. MOBILIER DE L'ENCLOS

Comme c'est souvent le cas, le comblement des fossés concentrait les principaux vestiges de l'activité cultuelle : faune, céramique, monnaies, petits mobiliers et objets en fer, dont la composition, la datation et la distribution méritent d'être examinées dans le détail[3].

4.1. Armement

La présence d'armement, quand bien même en quantités réduites, conforte l'interprétation cultuelle des vestiges. La fouille fine du sol de l'enclos a livré d'infimes fragments de fourreaux d'épée, concentrés le long du fossé oriental (Fig. 13, n° 5-10) : éléments caractéristiques de gouttières, d'entretoises et barrette de renfort, provenant d'un ou plusieurs fourreaux en fer, du type "à échelles" en usage à La Tène finale (LEJARS 1996 : 90-93; POUX 1999 : 58-61). Leur présence sur une surface vierge de tout autre mobilier permet de les imputer au démantèlement des fourreaux, selon des modalités illustrées sur les sanctuaires du nord de la Gaule (BRUNAUX *et al.* 1985). Le fossé sud recelait un tronçon de tôle en fer de forme rectangulaire, attribuable sous réserve à une plaque de fourreau (Fig. 13, n° 8). Un fragment d'entrée de fourreau en bronze à décor nervuré (Fig. 13, n° 9) est caractéristique des épées de la fin de La Tène D (type Ludwigshafen, notamment : LEJARS 1996 : 91, fig. 7), comme des glaives romains de la fin de la République (FERDIÈRE, VILLARD 1993 : 135, fig. 2-45). Un élément de suspension semi-rigide, formée d'un maillon étranglé à l'aide d'une bague et couplé à un anneau (Fig. 13, n° 10), issu des niveaux gaulois faisant face à l'enclos, est également caractéristique des suspensions de fourreau en usage à cette époque (LEJARS 1996 : 93-94, fig. 8). À signaler, enfin, la découverte de plusieurs gros clous de chaussure pyramidaux (Fig. 13, n° 11) liés à l'équipement militaire républicain (POUX 1999 : 88-91).

Le fossé sud recelait, en outre, deux pointes de lance en fer à section losangique et à douille circulaire (Fig. 13, n° 1-2). Deux autres douilles en fer, auxquelles s'ajoute un troisième exemplaire issu de la branche orientale du fossé, peuvent être identifiées à des talons de lances (Fig. 13, n° 3-4). Leur taille inférieure à 10 cm n'en fait pas des armes fonctionnelles (sauf armes de jet de petite taille, flèches ou javelines) et oriente l'interprétation sur une autre piste : celle des lances miniatures retrouvées en grand nombre sur les sanctuaires de Belgique orientale, en particulier à Baâlons-Bouvellemont et Flavier-Mouzon (SQUEVIN 1994; TISSERAND 1981 : 381, fig. 5, 6). Cette

3. Leur analyse a bénéficié des données collectées dans le cadre du projet collectif de recherches engagé depuis 1999 sur la chrono-typologie des mobiliers du second âge du Fer en Auvergne (sous la direction de Chr. Mennessier-Jouannet). Elle s'appuie, en ce qui concerne Corent, sur l'étude des épandages de mobilier fouillés en 1992 au nord de la parcelle (ORENGO 2001; LOUGHTON 2000, PASQUIER, DEBERGE 2001) et d'autres références inédites, qui seront présentées en détail dans le cadre d'une publication exhaustive du corpus. L'étude du mobilier en fer, non restauré, se limite aux objets identifiables avant radiographie.

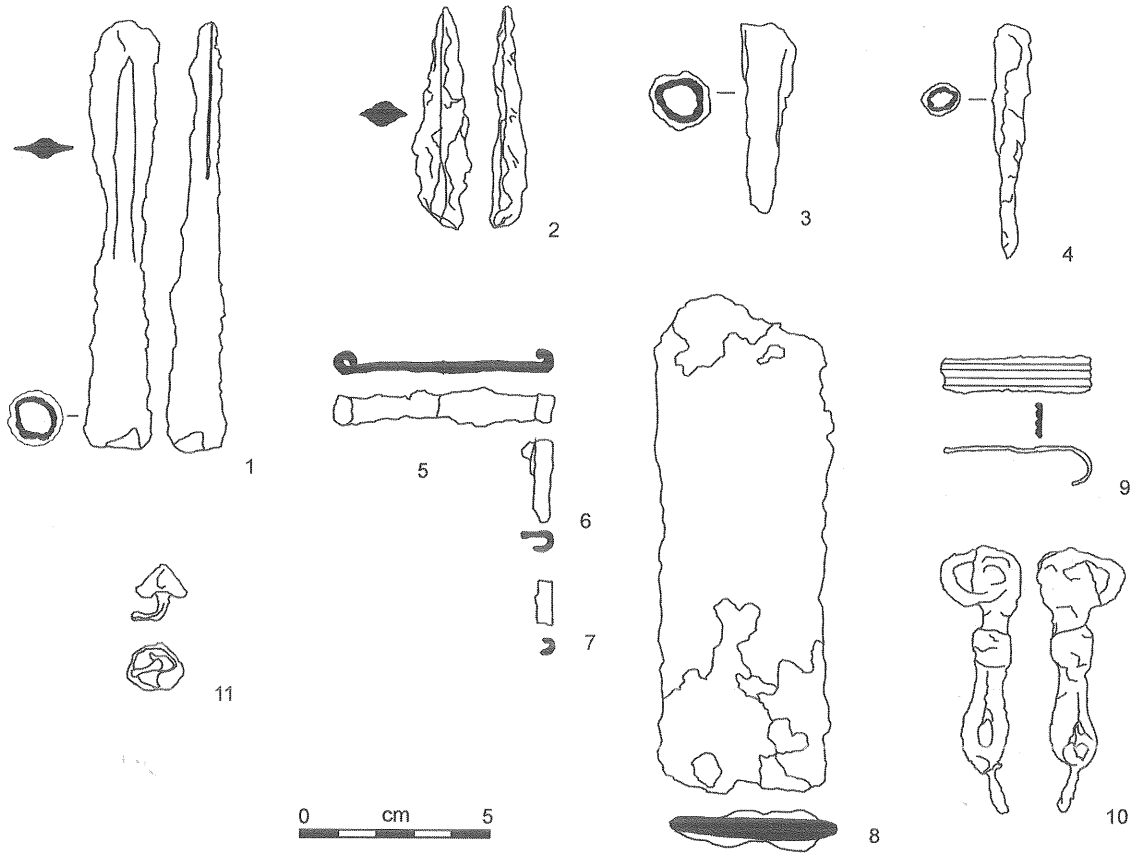

Fig. 13 : Corent, fouille 2001, pièces d'armement et d'équipement militaire issues des fossés et du sol de l'enclos laténien. 1-2 : fers de lance ; 3-4 : talons de lance ; 5-10 : éléments de fourreau(x) d'épée(s), entretoise ou barrette de renfort (5), gouttières (6-7) et plaque (8) en fer, garniture d'entrée en bronze (9), chaîne de suspension (10) ; 11 : clou de chaussure en fer (module tardo-républicain). Échelle 1 : 2 (dessins M. Poux).

forme d'offrande symbolique, pour la première fois attestée hors de Gaule septentrionale, se distingue à Corent par sa facture plus soignée.

L'absence de critères caractéristiques exclut toute datation plus précise. Ces fragments s'ajoutent aux umbos et orles de boucliers retrouvés en 1992 au nord de la parcelle. Contrairement à ces derniers, ils ne présentent aucune trace évidente de mutilation volontaire. On peut néanmoins interpréter en ce sens les indices d'un démontage du fourreau d'épée et l'état fragmenté des deux fers de lance, qui tranche avec leur robustesse.

4.2. Ustensiles culinaires

La principale catégorie d'ustensiles en fer, après les armes, concerne la préparation collective des viandes et des boissons (Fig. 14). Un anneau en fer couplé à une bague circulaire (Fig. 14, n° 1), retrouvé à la base du fossé nord, correspond vraisemblablement à une poignée de chaudron en tôle métallique, comparable à celle déjà découverte en 1993 devant l'enclos (Fig. 14, n° 4 : ORENGO 2001 : pl. 61 n° 8). Un fragment de tige en fer coudée (Fig. 14, n° 2) correspond à une extrémité d'anse de seau ou de situle en tôle de bronze et/ou de fer (BOLLA *et al.* 1991 : fig. 1, 10). Un petit tenon à œillet circulaire et terminaison bifide (Fig. 14, n° 3) s'apparente à certaines attaches de seaux à cerclage métallique (JACOBI 1974 : 140 Taf. 37 n° 629). Le remplissage et les abords des fossés ont livré plusieurs pointes en fer identifiables à des dents de fourchettes ou de crocs à viande, dont un exemplaire complet a déjà été retrouvé parmi les épandages fouillés en 1992 (ORENGO 2001 : pl. 55 n° 9 ; PERRIN 1990, type 1312).

Rarement notée en contexte d'habitat, la présence de ces accessoires n'est pas anecdotique (POUX, FEUGÈRE 2002). Destinés à la cuisson des viandes et au

mélange cérémoniel des boissons lors du festin communautaire, ils constituent l'apanage des tombes aristocratiques et des sanctuaires de cette période (METZLER *et al.* 1991 ; FERDIÈRE, VILLARD 1993).

Le fossé méridional a livré les restes très corrodés d'un à deux couteaux en fer à soie rectiligne, tandis qu'un rasoir complet gisait au sommet des niveaux laténiens faisant face à l'entrée. Si les premiers ont pu servir à la découpe bouchère des restes animaux, ce n'est pas le cas du rasoir – à moins qu'il ne s'agisse d'un petit tranchet ?

4.3. Fibules

La fouille des fossés d'enclos a livré une série de fibules[4] dont l'uniformité et l'exceptionnel état de conservation retiennent d'emblée l'attention (Fig. 15). Parmi la vingtaine d'exemplaires retrouvés dans l'enceinte du sanctuaire, douze proviennent des fossés d'enclos ou de ses abords immédiats. Il s'agit exclusivement de fibules en bronze de type Nauheim, fossile directeur *par excellence* de La Tène D1. Étayée par de nombreuses datations absolues, sa période de diffusion couvre principalement le dernier tiers du II^e^ s. av. J.-C. Si l'on note sa présence sporadique sur certains sites du I^er^ s. av. J.-C., à La Tène D2, voire en contexte augustéen, il y est systématiquement minoritaire par rapport à d'autres types plus évolués (STRIEWE 1996 ; METZLER 1995 : 185-189). Sa présence de la base au sommet des fossés, à l'exclusion de tout autre type, n'est donc pas sans incidence chronologique.

La valeur statistique du corpus se voit néanmoins relativisée par l'uniformité des formes et des modules : leur petite taille, inférieure à 4 cm pour les n° 8 et 10, en fait des objets à peine fonctionnels. Autre anomalie : ces douze fibules issues des fossés d'enclos sont pratiquement intactes, à l'exclusion du moindre fragment de ressort, d'arc ou d'ardillon isolés. Cette homogénéité, qui tranche avec la variété et la fragmentation des corpus d'habitat, suggère qu'elles ont été spécialement fabriquées sur place pour y être déposées à des fins votives. Certaines, encore fermées lors de leur découverte, évoquent même des dépôts d'étoffes, à l'instar de celle déposée au fond de la fosse centrale de l'enclos.

L'offrande de fibules est une caractéristique des sanctuaires du I^er^ s. av. J.-C., dont certaines de petit module, interprétées comme des parures réservées aux femmes, aux enfants ou au maintien de voilages (REYVODOZ 1986 ; BOURGEOIS 1999 : 183-184). Il faut enfin noter qu'aucune ne présente des traces de torsion ou de mutilation volontaires, comme c'est parfois le cas.

4. Traitées dans le cadre d'un mémoire de maîtrise consacré par Magali Garcia (Université de Lyon II) aux offrandes de parures sur les sanctuaires de Gaule préromaine.

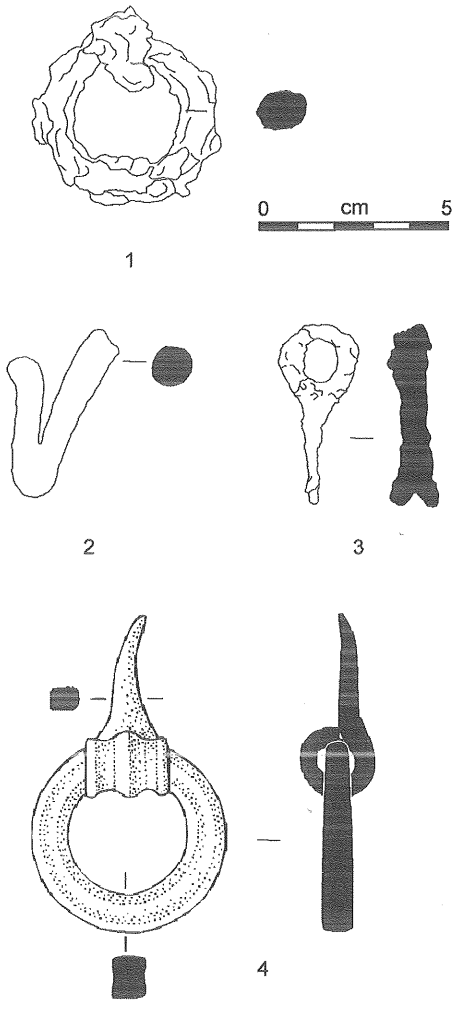

Fig. 14 : Corent, fouille 2001, enclos laténien, éléments de vaisselle métallique. 1 : poignée de chaudron en fer. 2 : attache d'anse de seau en fer. 3 : poignée de chaudron retrouvée en 1993 dans les niveaux adjacents à la façade septentrionale de l'enclos (tiré de ORENGO 2001). Échelle 1 : 2 (dessins M. Poux, L. Orengo).

4.4. Anneaux

Au même cercle de pratiques se rattache une série d'objets annulaires, façonnés dans des matériaux très divers – en bronze, en os, en fer, en verre et en ambre (Fig. 15). D'une taille comprise entre 5 et 30 mm, leur section est ronde, ovale, losangique ou en "D". Les petits anneaux en bronze coulé sont les plus nombreux, avec une quinzaine d'exemplaires disséminés dans les

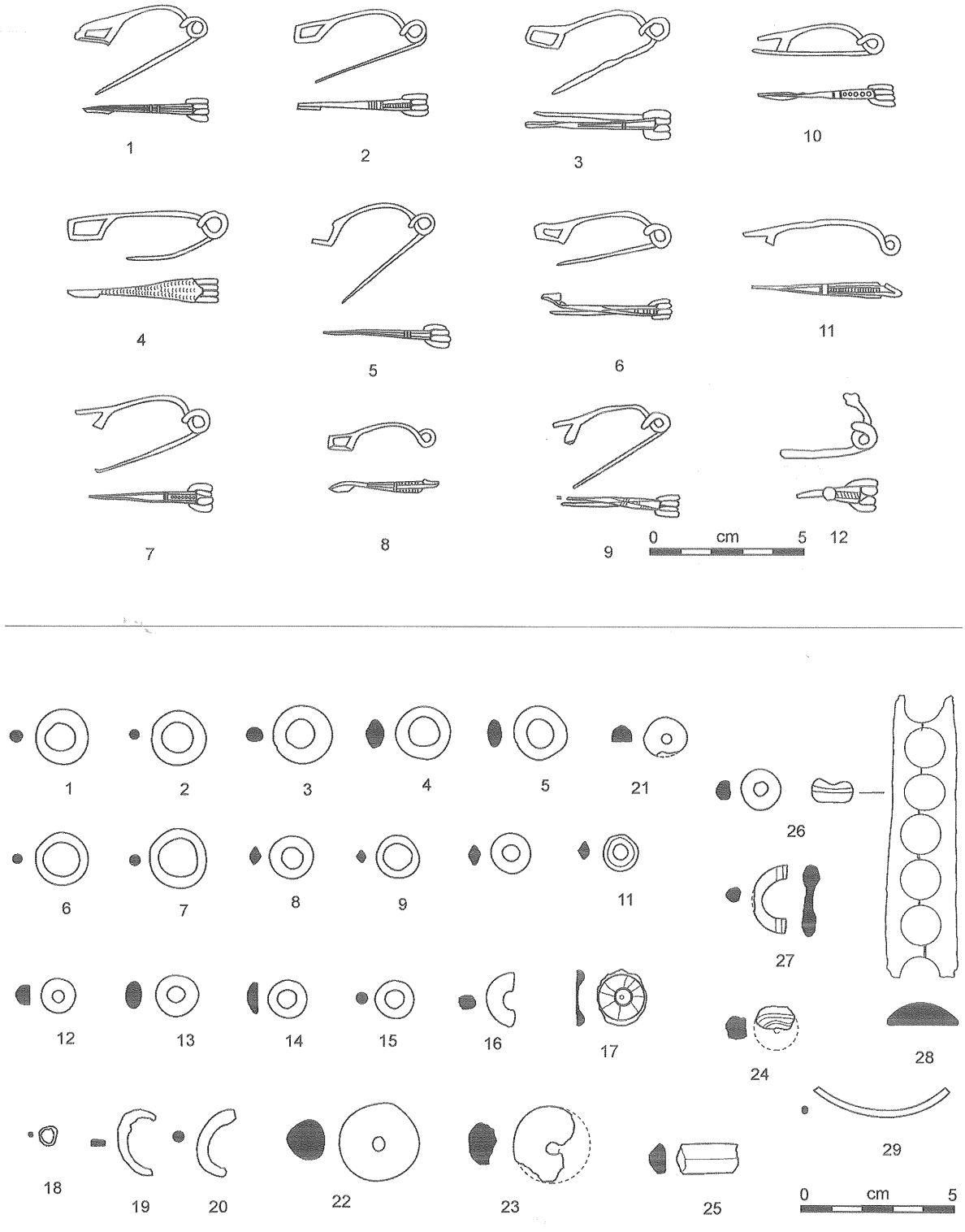

Fig. 15 : Corent, fouille 2001, enclos laténien : fibules, parures et objets annulaires. 1-18 : anneaux en bronze ; 19-20 : anneaux en fer ; 21 : perle en ambre ; 22-23 : perles en pâte de verre jaune ; 24 : perle en verre noir à décor spiralé (filaments blancs) ; 25 : bracelet en verre bleu cobalt ; 26-27 : anneaux en os ; 28 : déchet de tabletterie issu de la fabrication d'anneaux en os ; 29 : fragment de bracelet filiforme (armille ?), Hallstatt C. Échelle 1 : 2 (dessins M. Garcia).

fossés et sur le sol de l'enclos (Fig. 15, n° 1-18). Plutôt rares en contexte d'habitat (28 ex. seulement sur le site du Pâtural (Puy-de-Dôme), qui a proportionnellement livré beaucoup plus de mobilier : ORENGO, DEBERGE 2001), ils s'intègrent dans une série bien attestée sur les sanctuaires du nord de la Gaule – par centaines à Fesques, mais aussi à Vendeuil-Caply (Oise), Morviliers-Saint-Saturnin (Somme), Bennecourt (Yvelines), ou encore, sur le sanctuaire des Lardiers en Haute-Provence (MANTEL *et al.* 1997 : 228-241). La présence d'anneaux en cours de fabrication, liés en chapelet, montre qu'ils y ont été fabriqués sur place, à des fins vraisemblablement rituelles. Leur fonction exacte reste néanmoins sujette à discussion (BOURGEOIS 1999 : 183) : anneaux "toriques", amulettes, perles de collier, bagues, bijoux miniatures ou substituts d'offrandes monétaires ?

D'autres, pourvus d'une petite perforation et confectionnés dans d'autres matériaux comme l'os, le verre ou l'ambre, correspondent indubitablement à des perles (Fig. 15, n° 21-27) : deux perles en pâte de verre jaune, une troisième en verre noir et filaments de verre blanc, appartiennent aux dernières parures annulaires en verre en usage à la fin de l'âge du Fer (La Tène D2). Un fragment de bracelet en verre bleu à profil en "D" est plutôt caractéristique de La Tène D1 (Fig. 15, n° 25 : GEBHARD 1989 : 133).

Plusieurs perles ou anneaux en os peuvent se ranger, comme les précédents, parmi les parures domestiques. À cette interprétation s'oppose néanmoins le fait qu'ils ont été, pour certains, fabriqués sur place. En témoigne un fragment de fémur retrouvé à la base de la branche nord du fossé, percé d'une série de trous de taille identique (Fig. 15, n° 28). Des rejets de tabletterie comparables figuraient parmi les épandages de mobilier fouillés en 1992 (ORENGO 2001), sur le site d'Aulnat La Grande Borne et par milliers, dans un dépotoir artisanal de Sarliève La Grande Halle (fouille G. Vernet). L'enclos de Corent, qui associe déchet de fabrication et produits finis, conforte l'hypothèse d'un usage votif.

Quant aux anneaux en fer, il est difficile d'établir s'il correspondent à la même série, ou à des éléments d'accrochage de ceinture, d'épée, de vaisselle métallique, voire à des pièces de menuiserie pour les plus gros (Fig. 15, n° 19-20).

4.5. Monnaies

Elles représentent, à Corent, la principale catégorie d'offrandes après les ossements et les céramiques : leur nombre s'élève, pour l'ensemble des aménagements

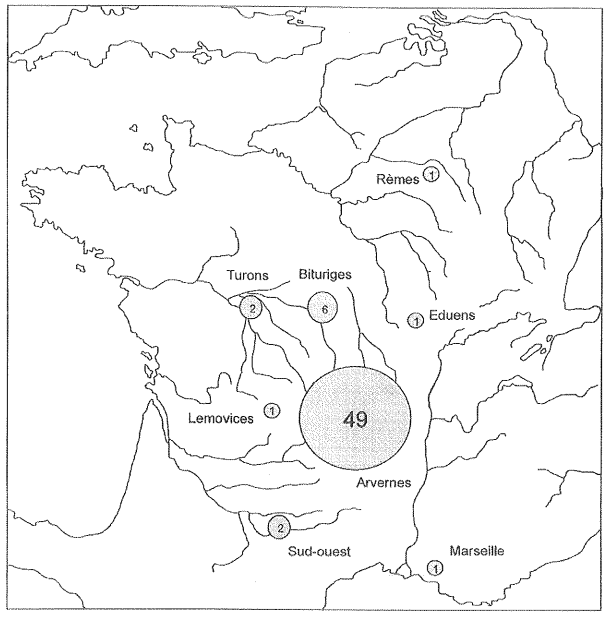

Fig. 16 : Origine des monnaies gauloises découvertes en 2001 dans l'espace cultuel de Corent.

du sanctuaire, à près de 200 pièces. Sans soutenir la comparaison avec les grands ensembles monétaires des sanctuaires de Gaule Belgique (DELESTRÉE 1996), il surpasse de vingt fois celui livré, à surface égale, par d'autres sites régionaux. Le fait que la moitié des monnaies gauloises et romaines en contexte provienne des abords de l'enclos (Fig. 18), les identifie clairement à des offrandes monétaires. Elles sont surtout concentrées dans les fossés d'enclos oriental et méridional, autour du monolithe de basalte disposé face à l'entrée (Fig. 37).

La série considérée, qui regroupe les données issues des fouilles de 2001 et 1993[5], provient aussi bien des fossés de l'enclos que des sols laténiens adjacents (Fig. 17, Tab. 1). L'analyse porte sur un effectif de 74 monnaies, qui se répartissent entre bronze coulés (10 ex. dont 2 frustes), bronzes frappés (54 ex. dont 6 frustes) et monnaies d'argent (10 ex. dont 1 fruste).

Les potins révèlent une origine assez diversifiée (Fig. 16) puisque l'on identifie, à côté du type arverne "au long cou" (3 exemplaires), des monnaies originaires du Centre (1 potin "à la Svastika", 2 potins "à

5. L'identification des monnaies issues de la fouille 1993 a été effectuée par F. Malacher et V. Guichard. Une première présentation du faciès de Corent, portant sur les données antérieures à 1992, a été publiée la même année (GUICHARD *et al.* 1993). Nous remercions chaleureusement F. Malacher et V. Guichard, pour avoir assuré la relecture et la correction de cette partie de l'article.

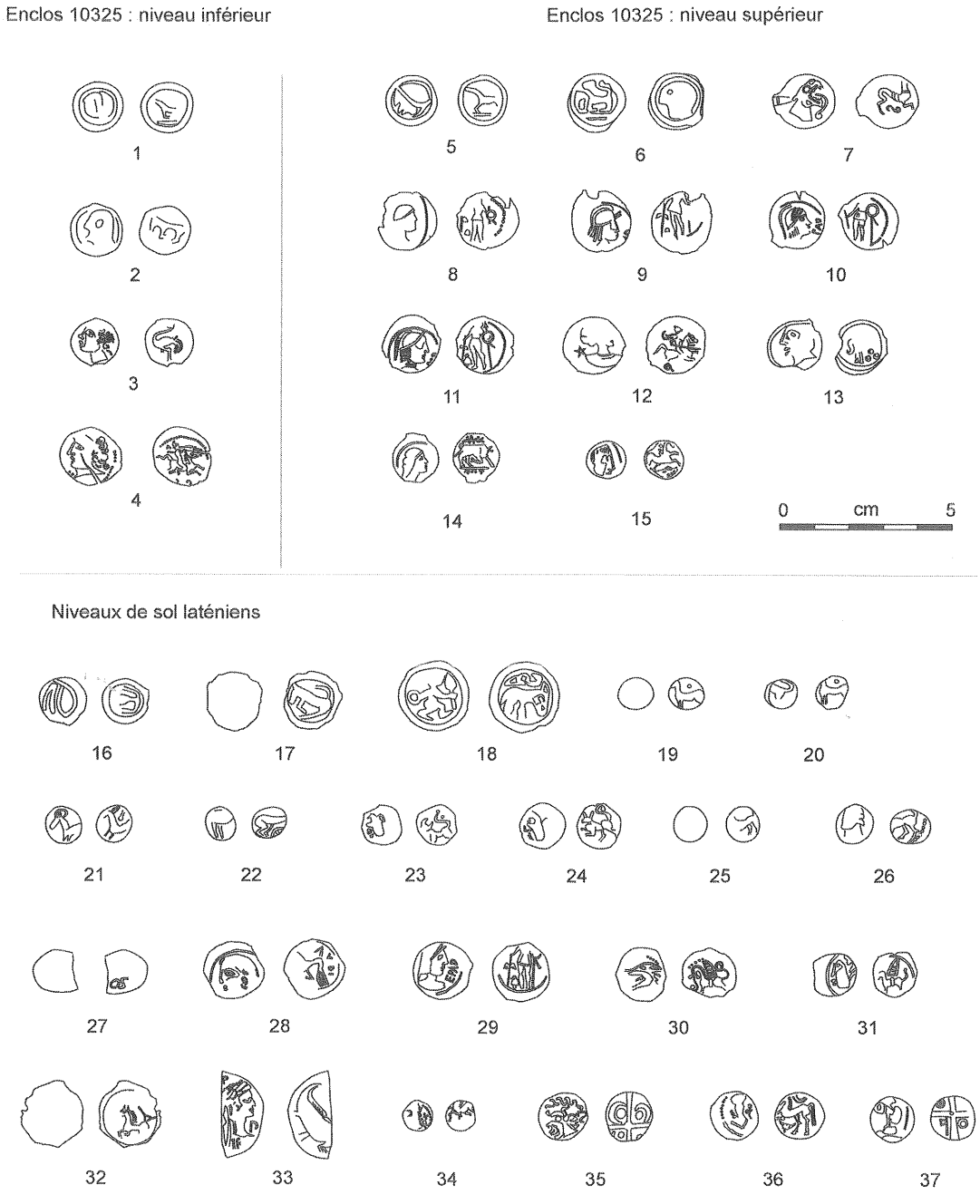

Fig. 17 : Corent, fouille 2001, monnaies gauloises. Comblements inférieurs (1-4) et supérieurs (5-15) des fossés de l'enclos laténien : 1, 5 et 6 : "au long cou"; 2 : "à la tête diabolique"; 3 : EPOS; 4 : DONNADV; 7 : "à la tête de loup"; 8-11 : EPAD "au guerrier"; 12 : CICEDV.BRI/EPAD; 13 : bronze frappé indéterminé; 14 : bronze massaliète au taureau cornupète; 15 : argent anépigraphe. Niveaux de sol laténiens : 16 : "à la grosse tête" (?); 17 : "à la tête diabolique"; 18 : "au personnage au torque"; 19-22 : "cheval/cheval"?; 23-26 : "au renard"; 27 : EPOS; 28 : MOTVIDICA; 29 : EPAD; 30-31 : "à la tête de loup"; 32 : bronze frappé Bituriges Cubi; 33 : demi-as de Nîmes au crocodile; 34-35 : argent anépigraphe; 36-37 : monnaies d'argent à la croix. Échelle 1 : 2.

	Fouille 2001			Fouilles et prospections antérieures		
	Enclos (niveau inférieur)	Enclos (niveau supérieur)	Sols laténiens	Épandage (1992)	Corent *(oppidum)*	Gergovie
Bronze coulé	**2**	**4**	**4**	**8**	**98**	**7**
Nash 594 ("au long cou")	1	2		5	93	3
"À la grosse tête"			1			
"À tête diabolique"	1		1			
LT XXXII/8124 ("au torque")			1			
Nash 597-606 ("à la svastika")			1			
Autre, fruste		2		3	5	4
Autre						
Bronze frappé	**4**	**8**	**42**	**35**	**537**	**458**
LT XII/3966-3969 ("au renard")	1		11	14	202	
BN 3982-3989 ("cheval/cheval")			6	3	45	
LT XII/3952 (EPOS)	1		5		65	
LT XII/3994 (MOTVIDIACA)			2	3	53	
LT XII/3921 (DONNADV)	1				2	
LT XII/3868 (ADCANAVNOS)			2	2	126	38
LT XII/3899 (CICEDV.BRI/EPAD)		1			38	43
LT XII/3931 (CALEDV)						3
LT XII/3900 (EPAD "au guerrier")		4	5		2	192
LT XII/3943 (VERCA)						83
LT XII/4353 (SEX F/T POM)						18
Nash 546-569 ("tête de loup")		1	2			
Nash 581 (anépigraphe Bituriges)			1			
Nash 538-545 (Bituriges)			1			
Type de Vaulry			1			
Petit bronze massaliète		1				2
Autre, sud-est			1			
Autre, gauloise				2	4	13
As d'Auguste (Nîmes)			1			13
Semi-d'Auguste (Lyon)			1			
Fruste ou non identifié	1	1	4			42
Autre, romaine						10
Argent	**0**	**1**	**9**	**9**	**63**	**14**
Anépigraphe				6	53	6
Épigraphe					7	4
Arverne anépigraphe		1	6			
Monnaie à la croix			2			2
Obole massaliète						1
Denier Cornelius Sulla (- 194)						1
Fruste			1	3	3	
Total	**6**	**13**	**55**	**53**	**698**	**479**

Tab. 1 : Faciès monétaires des ensembles (enclos et sols) fouillés dans le sanctuaire (fouilles 1993 et 2001), comparé à ceux des épandages fouillés en 1992, de l'ensemble de l'oppidum (à l'exclusion des monnaies issues du sanctuaire) et du site de Gergovie (d'après les données de MALACHER et COLLIS 1992 : 207, GUICHARD *et al.* 1993 : 53, DEBERGE *et al.* 2001).

tête diabolique"), du Centre-Est (1 potin "à la grosse tête") et du Nord-Est (1 potin rème au "personnage au torque").

Les monnaies de bronze frappé sont plus majoritairement d'origine arverne (39 ex. contre 5 ex. bituriges, 1 ex. lémovice et 1 ex. du Sud-Est). Parmi les exemplaires anépigraphes, on rencontre les types arvernes "au renard" (12 ex.) et "cheval/cheval" (6 ex.) très fréquents sur l'*oppidum* de Corent (GUICHARD *et al.* 1993). Avec plusieurs centaines d'exemplaires étroitement concentrés sur le site et ses abords, les premiers trahissent vraisemblablement une frappe sur place (MALACHER 1987).

Les bronzes portant légende révèlent un faciès moins homogène puisque l'on rencontre à côté des types habituellement représentés à Corent (EPOS : 6 ex. ; MOTVIDIACA : 2 ex. ; DONNADV : 1 ex.), des types attestés aussi bien à Corent qu'à Gergovie (ADCANAVNOS : 2 ex. ; CICEDV.BRI/EPAD : 1 ex.). D'autres éléments peu ou pas représentés sur le reste du plateau de Corent, sont au contraire largement attestés à Gergovie : la découverte de 9 EPAD "au

guerrier" fournit un *terminus post quem* précieux, puisqu'ils portent le nom du célèbre chef gaulois mentionné dans le Bello Gallico EPASNACTOS. Le site de Corent se distinguait, jusqu'à présent, par l'absence de ce monnayage très précisément frappé entre 52 et 51 av. J.-C. Deux monnaies augustéennes (demi-as de Nîmes au crocodile et semi à l'autel de Lyon) établissent la continuité avec l'horizon suivant. S'ajoute à cette série un petit bronze massaliète au taureau cornupète dont la période d'émission, qui couvre les II[e] et I[er] s. av. J.-C., reste à préciser (PY 1990). Les monnaies d'argent lisibles (9 ex.) sont toutes anépigraphes et peuvent être attribuées aux Arvernes et aux Lémovices (7 ex : types La Chapelle-Laurent A3, A4, A6 et non identifiés) et aux cités du Sud-Ouest (2 monnaies à la croix).

Ce faciès comporte, outre des types habituels pour l'*oppidum* de Corent (39 pièces), une part non négligeable d'éléments plus récents, largement attestés sur l'*oppidum* voisin de Gergovie (12 ex.). En se conformant au schéma proposé par V. Guichard pour l'évolution de la circulation monétaire chez les Arvernes (GUICHARD *et al.* 1993 : 31-34), ce faciès couvre tout le premier siècle avant notre ère (phases 2 à 4 définies pour le territoire arverne). Dans le détail, la situation paraît plus nuancée et trois ensembles distincts peuvent être individualisés.

Le premier (Fig. 17, n° 1-4) correspond au comblement inférieur du fossé (phases I et II). Bien que numériquement peu important (6 monnaies), ce petit ensemble se caractérise par la présence des types fréquents à Corent (potins, bronzes frappés au "renard", à la légende EPOS et DONNADV) et par l'absence d'éléments tardifs. Ce faciès recouvre une phase de circulation monétaire durant laquelle seul l'*oppidum* de Corent est occupé (phase 2 de V. Guichard). Sa comparaison avec un ensemble cohérent, issu des épandages fouillés en 1992 au nord de la parcelle (DEBERGE *et al.* 2001), situe sa datation dans le premier quart du I[er] s. av. J.-C.

Le second ensemble (Fig. 17, n° 5-15) qui correspond au comblement sommital du fossé (phase III) livre, à côté de monnaies déjà représentées à Corent (potins, argent anépigraphe), un nombre significatif d'éléments caractéristiques d'un faciès monétaire plus évolué. Il apparaît en effet très proche de celui mis en évidence sur l'*oppidum* de Gergovie (phase 4 de V. Guichard) où sont bien représentés les bronzes frappés à la légende CICEDV.BRI/EPAD et où dominent les EPAD "au guerrier" (Tab. 1). Une datation dans la seconde moitié du I[er] s. av. J.-C. peut être retenue pour ce second ensemble.

Le dernier ensemble (Fig. 17, n° 16-37) est beaucoup plus hétérogène. Caractéristique de niveaux de sols marqués par plusieurs dépôts successifs et apports résiduels, il comprend à la fois les types attribuables à la principale phase d'occupation du site de Corent (potins ; bronzes frappés anépigraphes, à la légende EPOS, MOTVIDIACA, ADCANAVNOS ; argents anépigraphes) et ceux contemporains de celle de Gergovie (CICEDV.BRI/EPAD, EPAD "au guerrier", monnaies du règne d'Auguste). Cet ensemble paraît témoigner d'une occupation longue de ce secteur de l'*oppidum*, qui couvre tout le I[er] s. av. J.-C. et dépasse même le changement d'ère.

Ces données concordantes avec celles fournies par la céramique et les importations semblent indiquer que ce secteur connaît, au contraire du reste du plateau de Corent, une occupation longue qui se poursuit dans la seconde moitié du I[er] s. av. J.-C. et au-delà. La répartition dispersée des types attribuables à la première et à la seconde moitié du siècle (Fig. 18) indique néanmoins que cette dernière phase d'occupation a été moins importante ou tout au moins, que le dépôt des monnaies a été moins fréquemment pratiqué.

4.6. Jetons

Bien que réalisés à partir de céramiques, jetons et rondelles appartiennent, sur le plan fonctionnel, au monde des petits objets. Sur 104 exemplaires issus de la fouille 2001, 70 sont directement issus de l'enclos, 18 autres proviennent de ses abords immédiats (voir *infra*, Fig. 37). Cette concentration étrangère à la dispersion des céramiques et des ossements sur l'ensemble du sanctuaire permet d'affirmer qu'ils entretiennent un lien direct avec les activités exercées dans son enceinte.

Retaillés dans des tessons de panse, leurs surfaces comportent parfois des décors lissés, incisés ou à la molette. La qualité du support ne semble pas déterminante : toutes les catégories de pâtes sont concernées (céramiques grossières, fines, importations), en fonction du pourcentage qu'elles occupent dans le répertoire. Cette pratique affecte même certains tessons issus des niveaux pré- et protohistoriques sous-jacents, dont la découpe n'est sans doute pas antérieure à La Tène finale.

Effectuée avec plus ou moins de soin, cette opération semble s'être focalisée sur la taille des jetons. En effet, le diagramme de dispersion des diamètres et des épaisseurs ne suit pas une courbe homogène et aléatoire (Fig. 19). Il révèle quatre modules distincts, dont les dimensions s'échelonnent entre 15 et 100 mm et dont

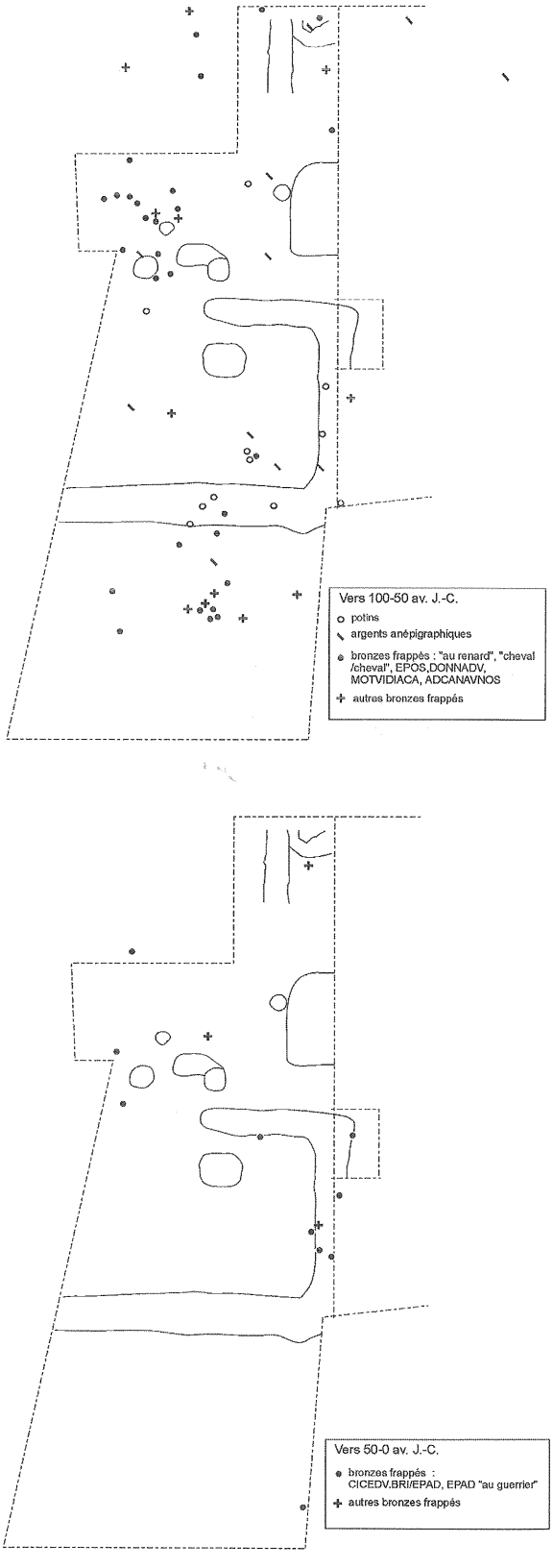

Fig. 18 : Carte de répartition des types monétaires attribuables à la première moitié (en haut) et à la seconde moitié (en bas) du I^er^ s. av. J.-C. au sein de l'espace cultuel.

la précision est, contre toute logique, inversement proportionnelle au diamètre : remarquable pour ce qui concerne les deux premiers modules, elle décline nettement pour les plus gros jetons, pourtant plus faciles à calibrer (Fig. 21). La concentration des mesures dans une étroite fourchette située (entre 25 et 35 mm de diamètre : Fig. 20) montre que ce module a été volontairement privilégié.

Cette standardisation laisse à penser qu'ils avaient une fonction bien précise, en rapport avec les rites exercés dans l'enclos. Leur concentration en milieu cultuel, pour être mal reconnue, n'est pas un fait totalement nouveau : les fosses fouillées sous le temple de Chilly dans la Somme en ont livré un nombre

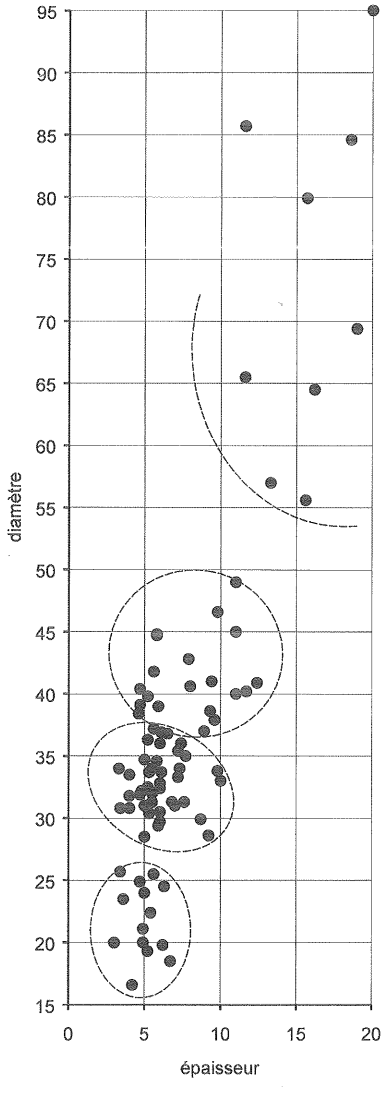

Fig. 19 : Corent, fouille 2001, enclos laténien : jetons céramiques, diagramme de dispersion des mesures de diamètre et d'épaisseur.

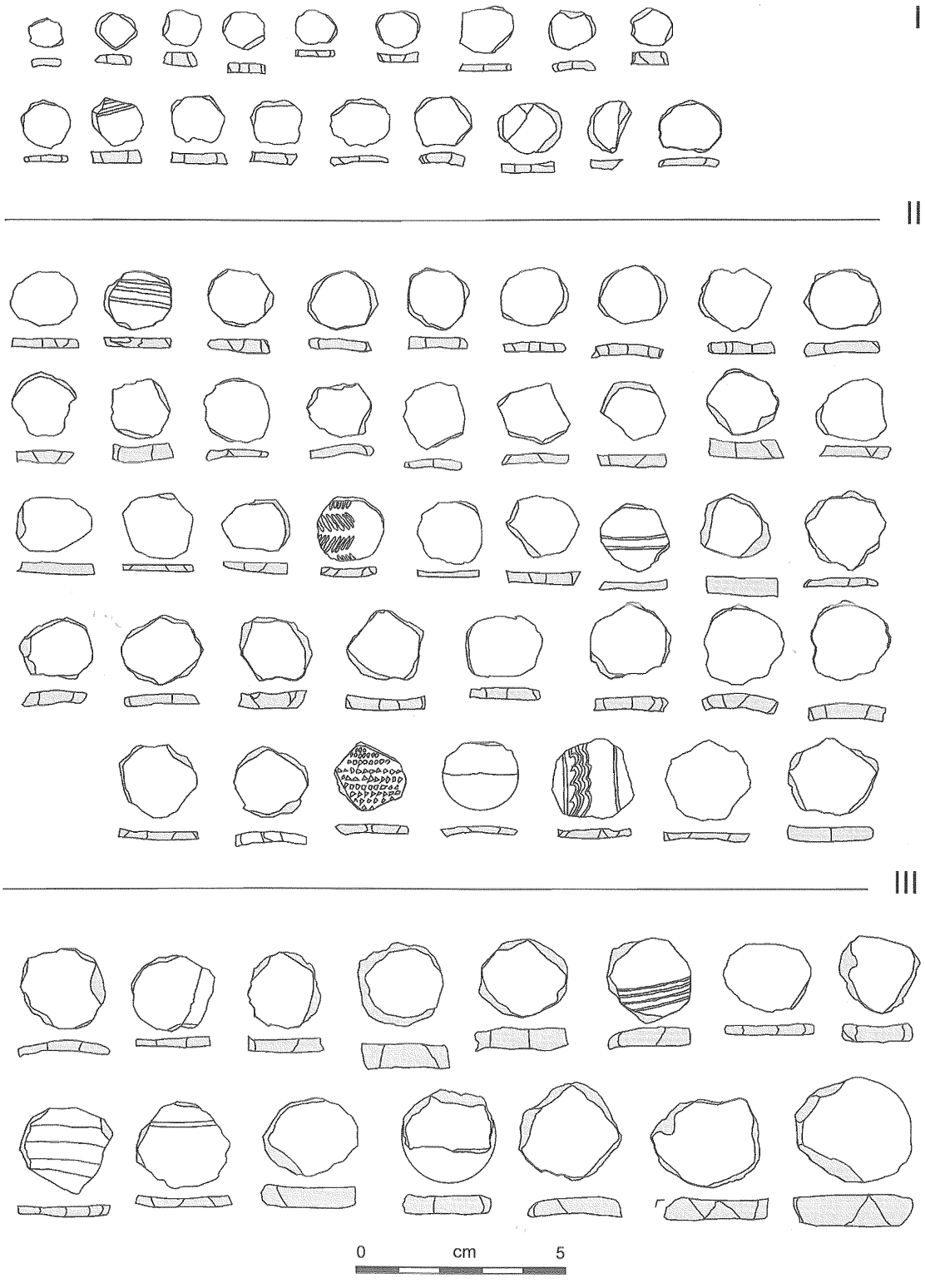

Fig. 20 : Corent, fouille 2001, enclos laténien : jetons céramiques (classes I, II et III) (dessin A. Berthon).

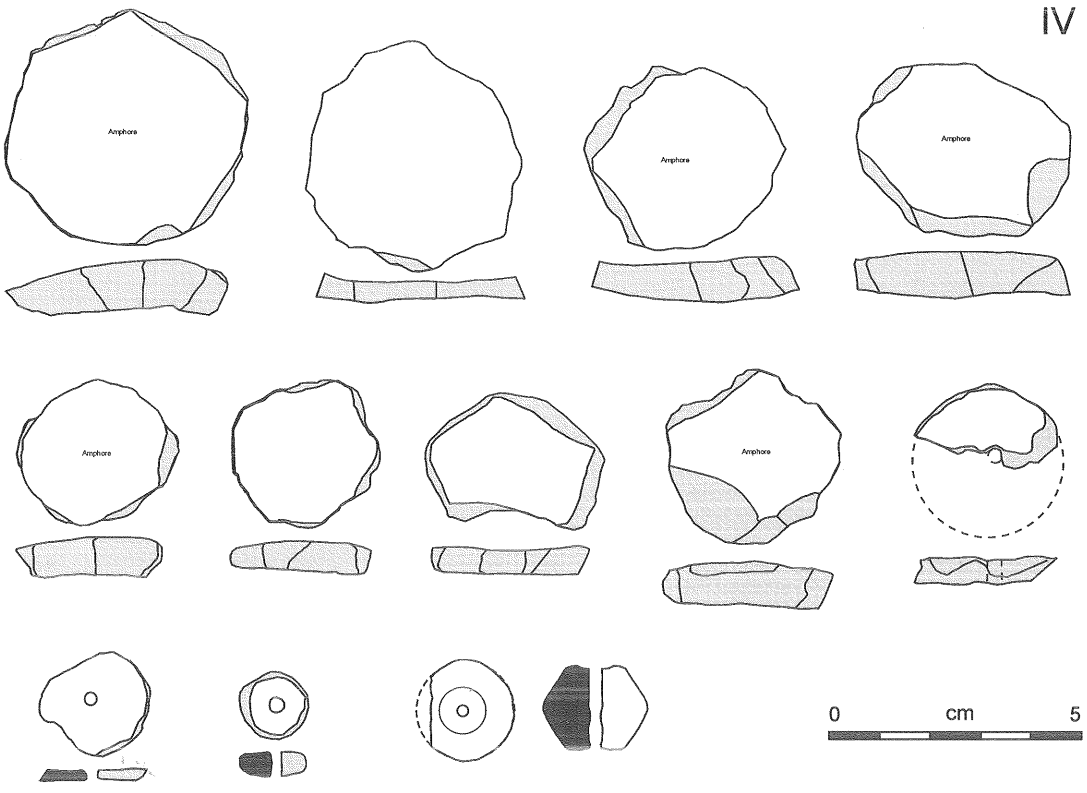

Fig. 21 : Corent, fouille 2001, enclos laténien : jetons céramiques (classe IV), rondelles percées et fusaïole.

comparable, à l'instar du sanctuaire d'Argentomagus (COLLART 1987 : 73, 75, 77 ; TUFFREAU-LIBRE 1994 : 130). Comme pour les anneaux, leur interprétation est loin de faire l'unanimité. L'hypothèse d'un remploi domestique, comme fusaïoles ou bouchons, est inadaptée aux séries de Corent – qui n'incluent, au reste, que trois rondelles percées et une seule fusaïole (Fig. 21).

Un meilleur indice réside dans leur association avec les offrandes monétaires dispersées sur l'enclos. La répartition des jetons est identique à celle des monnaies (voir *infra*, Fig. 37) : recueillies en nombre équivalent et concentrées dans les mêmes secteurs, ces deux catégories sont aussi très proches sur le plan métrologique. Les deux principaux modules de jetons (I et II) reproduisent, au double de taille, les deux principales classes de monnaies retrouvées sur le site (comparer les Fig. 17 et 20). Le souci de respecter des modules proches et bien différenciés s'accorde bien avec un usage monétaire : celui de "jetons" dédiés à l'économie interne du sanctuaire dans sa dimension symbolique, variantes à bon marché d'offrande de monnaie, ex-voto circulaires apparentés aux anneaux ou aux rouelles, jetons de vote *(ostraka)* ou de présence, facilitant la représentation individuelle dans le cadre des cérémonies publiques... Certains, enfin, ont pu servir à des jeux divinatoires, comme le laisse supposer leur position au centre de certains dépôts de Clermont-Ferrand Le Brézet, qui incluaient également des dés à jouer et des osselets (VERNET, POUX 2001 : 44-45).

4.7. Faune

Trois quarts des dépôts recueillis dans les fossés d'enclos se composent d'ossements animaux, correspondant, par ailleurs, au tiers de l'ensemble de la faune recueillie en 2001. Leur étude[6] s'est focalisée sur la détermination des espèces et de la place qu'elles occupaient dans le cadre de ce qui a été identifié dès 1993 à un rituel de banquet : les traces de découpes, le choix des espèces et des parties, tout comme leur répartition dans le fossé d'enclos, sont autant d'indices caractéristiques d'une consommation carnée collective, à caractère cultuel (MÉNIEL 1993).

6. Nous remercions Patrice Méniel, pour sa participation à la fouille et ses enseignements précieux.

	NR	%	PR	%
Caprinés	1618	71	12082	62
Porcs	528	23	5539	28
Bœufs	84	4	2061	10
Chiens	14	1	12	0
Volaille	31	1	2	0
Micro faune	12		0	
TOTAL	**2287**	**100**	**19696**	**100**

Tab. 2 : Corent, fouille 2001, enclos laténien : faune, décompte des espèces en nombre et poids de restes.

L'ensemble est constitué de 4220 restes pour un poids total de 24 kg, dont 1933 fragments ou esquilles qui n'ont pu être déterminés (soit 4 kg environ). La plupart sont très altérés par les radicelles de plantes, d'où un important taux de fragmentation lors du prélèvement. L'interprétation des résultats doit, par conséquent, être considérée avec prudence, en particulier, l'estimation des données morphologiques, la stature des animaux ou l'évaluation du nombre d'individus.

La faune de Corent se compose pour l'essentiel d'animaux domestiques issus de l'élevage, abattus à des fins de consommation (Tab. 2). Sa fragmentation et le faible nombre d'éléments en connexion la distinguent d'emblée des dépôts sacrificiels des sanctuaires de Gaule septentrionale.

4.7.1. Ovicaprinés

Les caprinés représentent, de très loin, l'espèce la plus fréquente : moutons et chèvres totalisent plus de 70 % des restes animaux prélevés et plus de 60 % du poids global. Vient ensuite le porc, avec plus de 20 % du nombre total de restes, puis le bœuf avec 4 % et, pour une part plus résiduelle, le chien et la volaille. Cette prédominance des ovicaprinés distingue le sanctuaire de Corent des dépotoirs culinaires fouillés sur d'autres sites régionaux comme Aulnat ou Le Pâtural, où leur part dépasse rarement les 30 % (voir *infra*, Fig. 38). La distinction entre moutons et chèvres est peu aisée, mais il semble que le mouton soit le mieux représenté, si l'on se fie aux éléments crâniens et à certaines pièces du squelette comme l'os coxal, le radius ou certaines mandibules.

Une évaluation des âges d'abattage a pu être établie d'après les mandibules suffisamment bien conservées, en mesurant le degré d'usure et d'éruption dentaire (GRANT 1982). Elle a été effectuée à partir de 50 séries complètes, corrélées à celles découvertes entre 1993 et 2001, soit, au total, plus de 200 mandibules complètes. On constate que les résultats concordent (Fig. 22). La majorité des sujets ont été abattus entre deux et quatre ans. Il s'agit donc d'animaux adultes, susceptibles d'avoir été utilisés à des fins économiques avant d'être sacrifiés à la consommation. À signaler, également, un nombre assez conséquent d'animaux plus âgés, d'environ cinq ans, qui renforcent le sentiment d'une exploitation rationnelle du cheptel. On dénombre, enfin, une part minoritaire de sujets âgés, voire séniles. Les autres sont essentiellement des animaux plus jeunes, âgés de moins de deux ans, dont quelques agneaux néonatals. Leur nombre n'est, toutefois, pas suffisamment élevé pour y voir un phénomène établi comme, par exemple, à Gournay-sur-Aronde (BRUNAUX *et al.* 1985 : 125-146).

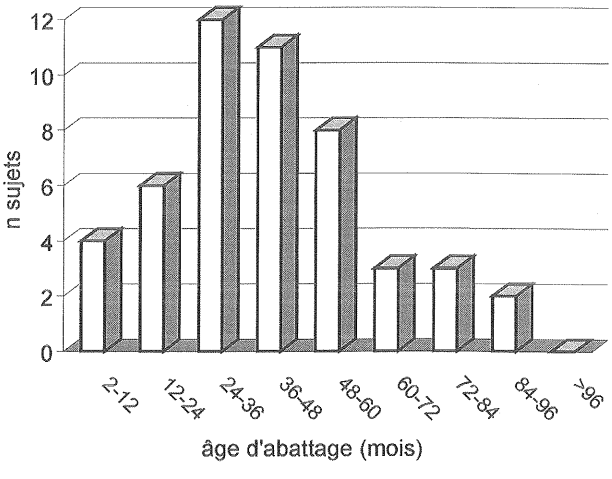

Fig. 22 : Corent, fouille 2001, enclos laténien : ovicaprinés, diagramme de répartition des âges d'abattage.

	IIa	IIb	III	III (TP)
ovicaprinés	86	69	73	42
suidés	7	22	21	56
autres	6	6	4	2

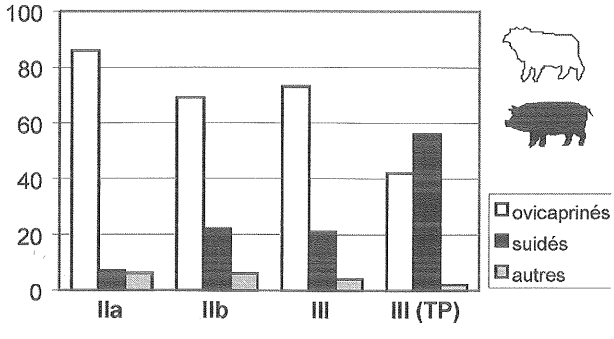

Fig. 23 : Corent, fouille 2001, enclos laténien : diagramme d'évolution des espèces (phases IIa à III) illustrant la part relative des ovicaprinés et des suidés.

Fig. 24 : Corent, fouille 2001, enclos laténien : vue vers l'est du fossé méridional, dépôt de crânes de moutons à l'arrière du bloc de basalte (photo M. Poux).

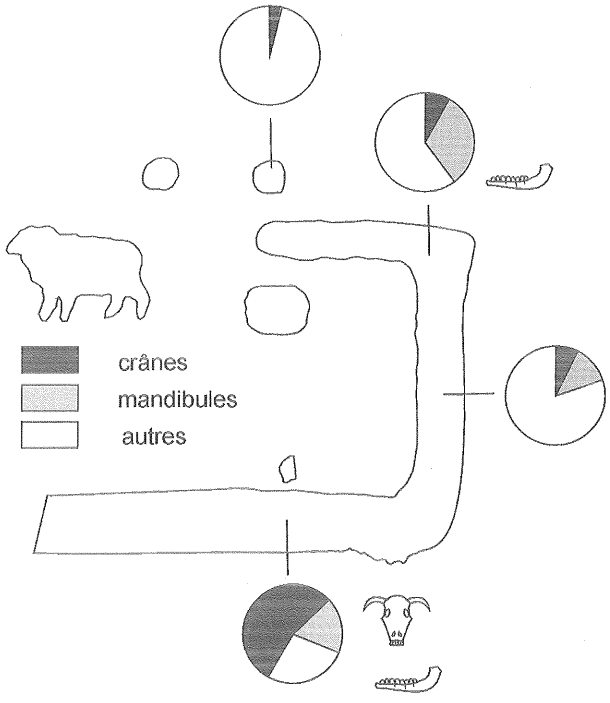

Fig. 25 : Corent, fouille 2001, enclos laténien : distribution des parties d'ovicaprinés dans chaque branche du fossé d'enclos.

Cette préférence pour le mouton se double d'une sélection des parties. Les restes crâniens représentent, en effet, l'essentiel des vestiges de caprinés de l'enclos (Fig. 25 : 50 % du NR total), en particulier dans les branches sud et nord du fossé. Cette forte représentation est à souligner, car elle est inhabituelle sur ce type de sites : partie non consommée, la tête est généralement exclue des dépôts alimentaires. À Corent, elle est non seulement présente, mais elle domine largement. La concentration d'une douzaine de crânes complets dans la branche sud du fossé d'enclos, en périphérie du bloc de basalte faisant face à l'entrée (Fig. 24 et 26), relève d'un geste délibéré inspiré par des règles précises.

Les mandibules sont les mieux représentées. C'est aussi l'os le moins dégradé, à partir duquel on peut établir le nombre minimum d'individus de fréquence. On l'estime à 36 seulement pour les mandibules droites et à 37 pour les gauches. Ce chiffre peut être revu à la hausse en considérant l'ensemble des restes de

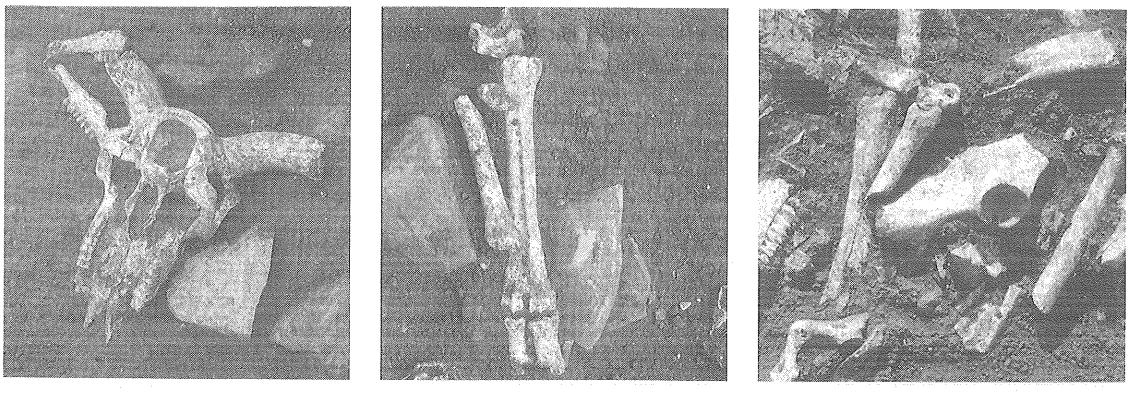

Fig. 26 : Corent, fouille 2001, enclos laténien : dépôts de faune du fossé méridional, détails. À gauche : dépôt de crâne de mouton. Au centre : métapodes de bœufs. À droite : os de gigot en connexion (photos M. Poux).

mandibules du fossé, qui s'élève à 198 fragments. Le décompte des mandibules concentrées dans le fossé fouillé en 1993 au sud de l'enclos l'avait évalué à plusieurs centaines de têtes (voir *supra*, Fig. 3 : MÉNIEL 1993 : 2001 : 80).

Moins marquée mais tout aussi inhabituelle est la fréquence des extrémités de membres antérieurs et postérieurs. Généralement évacuées lors de la découpe, elles n'apparaissent pas ou très peu dans les vestiges de consommation collective fouillés sur les sanctuaires de Fesques, Bennecourt ou Gournay-sur-Aronde.

Les autres parties du squelette correspondent à un faciès plus "conforme". Les restes de côtes, très fragmentés, sont relativement peu nombreux (220 restes, soit 13 % du NR), de même que les vertèbres (66 restes, 4 % du NR). Les membres sont plutôt en retrait comparativement aux os du crâne. Ils ne représentent que 16 % des ossements du fossé, avec 152 restes issus de gigots, et 105 d'épaules, morceaux "nobles" qui devraient être mieux représentés. Seules quelques connexions conservées dans le comblement supérieur du fossé sud illustrent la consommation ou la conservation *in situ* de gigots entiers, à l'image des dépôts de banquet d'Acy-Romance (MÉNIEL 1998 : 69, fig. 29).

4.7.2. Suidés et autres espèces

Les porcs sont représentés par 528 restes (5,5 kg), soit 23 % de la faune du fossé. Les têtes prédominent nettement, avec 40-50 % des restes selon les phases d'utilisation. C'est un fait plus courant sur les sanctuaires de ce type : le porc est, en effet, la seule espèce dont on consomme la tête, plus précisément les joues, qui représentent un mets de choix. Il en va de même pour le reste du squelette : les membres sont en retrait tout comme le tronc, mais occupent en moyenne 25 % et 15 % des restes de porc, ce qui témoigne d'une certaine homogénéité dans la distribution des parties.

Il en va différemment des pieds, qui ne se retrouvent pas sur les sanctuaires de Gournay-sur-Aronde et de Bennecourt. Ils apparaissent au sommet du second niveau d'utilisation (phase IIb) et leur part double dans le dernier (phase III). Il s'agit, comme pour les caprinés, de parties non consommables rejetées après découpe. Cette distribution des parties n'est pas totalement isolée : elle est assez proche, par exemple, de celle du sanctuaire de Mirebeau (MÉNIEL 1983). On peut également la rapprocher de certains faciès domestiques, comme celui de Condé-sur-Suippe/Variscourt.

Les autres espèces ne représentent que 6 % de l'ensemble du mobilier. C'est le bœuf qui domine avec 84 restes, dont 38 % sont issus de la tête, le reste s'équilibrant entre le tronc (24 %), les membres (20 %) et les extrémités (18 %, Fig. 26 au centre). Représentés par quelques ossements isolés, les volailles (31 restes) et le chien (14 restes) occupent une place anecdotique, difficile à interpréter. À signaler, enfin, l'absence notable du moindre reste équin ou humain parmi les dépôts.

4.7.3. Traces de découpe

L'examen des crânes n'a révélé aucune trace d'abattage. Il est difficile de dire si cette lacune renvoie à des problèmes de conservation ou à d'autres formes de mise à mort plus difficiles à mettre en évidence : par égorgement, saignée ou décapitation, au reste plus plausibles en ce qui concerne les caprinés.

Nombre de stigmates liés à la découpe des animaux ont été altérés par l'attaque des radicelles et la mauvaise conservation du mobilier. À peine 2 % des ossements en ont conservé la trace, pour la plupart de coupures assez fines. Les gestes habituels de découpe que l'on rencontre sur les sanctuaires, notamment à Bennecourt, sont absents. Les têtes, aussi bien de caprinés que de porcs, ne semblent pas avoir été fendues dans la longueur. La plupart des mandibules ne présentent aucune trace de sections, même au niveau de la symphyse. Il est, cependant, difficile d'affirmer que ces pratiques n'ont pas eu lieu. Les traces observées sur les vertèbres résultent, par contre, d'une technique habituelle visant à détacher les lombaires des côtes. Ces dernières comportent également quelques traces de découpe ou de désarticulation, mais elles restent rares. La plupart des entailles, peu profondes et limitées aux os longs, semblent dues aux gestes de consommation.

Quelques dents ont conservé des traces d'altération dues au feu, ce qui est assez habituel sur la faune des sanctuaires et des nécropoles. Elles semblent caractéristiques d'un mode de cuisson directe à la flamme qui n'affecte que les os externes et saillants, plus précisément, de pièces de viandes rôties à la broche (MÉNIEL 2001 : 28).

4.7.4. Évolution et organisation des dépôts

Si aucune des espèces présentes sur le site n'est exclue des rites exercés dans l'enclos, le mouton en est le principal acteur (Fig. 23). Répartis de manière assez continue sur l'ensemble de la structure, ses restes sont plus concentrés dans certains tronçons du fossé : plus de la moitié des ossements proviennent de la branche sud (53 %), tandis que le reste se répartit dans les branches est (26 %) et nord (21 %).

La distribution stratigraphique des restes est tout aussi inégale. Le premier niveau recouvrant la base du fossé ne contenait quasiment aucun mobilier. Les autres se distinguent par de forts écarts quantitatifs. La répartition des espèces demeure, en revanche, assez homogène d'une phase à l'autre : les caprinés s'imposent largement sur le porc et le reste de la faune, des premières activités exercées dans l'enclos à son démantèlement.

Le seul fait marquant réside dans l'augmentation des os de porc, qui passent de 7 % dans la phase IIa, à plus de 20 % dans les phases IIb et III (Fig. 23). Ce dernier pourcentage est d'autant plus significatif qu'il comporte, à l'évidence, une part d'os de moutons résiduels issus des niveaux plus anciens. Comme les amphores républicaines, ces derniers demeurent en effet omniprésents jusqu'à la fin de l'époque romaine, dans des quantités propres à masquer toute évolution ultérieure. Le recul progressif des moutons au profit du porc correspond, au reste, à une tendance générale observée sur les sanctuaires du III^e^ (Gournay-sur-Aronde, Acy-Romance) au I^er^ s. av. J.-C. (Ribemont-sur-Ancre, Bennecourt).

Le dernier stade de cette évolution est bien documenté par la faune issue des abords de l'entrée, qui correspond visiblement à un dépôt primaire. Exempte d'apports résiduels, elle présente un faciès très différent : la part des ovicaprinés (169 NR) s'inverse désormais clairement au profit du porc (221 NR), qui côtoie d'autres espèces rares jusqu'à présent, comme les volailles (5 NR) et le chien (1 phalange). La part des crânes y est désormais dérisoire, à l'exception du porc, dont la tête est consommée contrairement aux autres espèces. Cette évolution trahit peut-être l'influence de nouvelles normes rituelles et festives importées avec la conquête romaine, documentées par les dépôts de banquet de Ribemont-sur-Ancre ou de Bennecourt (MÉNIEL 2001 : 81).

La répartition des restes révèle, enfin, une certaine organisation des dépôts. Ainsi, la phase IIa concentre dans la branche sud du fossé la majorité des crânes de caprinés, alors que dans les autres branches, les crânes sont bien moins représentés et surtout moins bien conservés (Fig. 25). La partie sud, surtout, se démarque du reste du fossé par un épandage de nombreux crânes entiers (Fig. 26) : posés sur le sol à intervalles réguliers, approximativement orientés dans la même direction, ils relèvent visiblement d'un dépôt volontaire. Leur concentration à l'arrière du monolithe de basalte qui jouxte le fossé conforte son rôle présumé dans le cadre des activités sacrificielles.

4.8. Amphores

Les amphores vinaires sont, après les animaux, la seconde composante majeure des pratiques exercées sur le sanctuaire. Le nombre de tessons recueillis dans les fossés d'enclos s'élève à 1251 NR, pour un poids avoisinant les 160 kg. Le NMI estimé d'après les principaux éléments de forme (12 bords, 13 pieds, seize fragments d'anses) oscille entre une dizaine et une trentaine d'individus, si l'on inclut la présence de nombreux tessons de panse résiduels caractérisés par des types de pâtes différents. Ce chiffre peut paraître relativement "modeste" en regard du volume global d'amphores exhumé sur l'ensemble du sanctuaire : près de 6000 tessons (700 kg) pour la seule campagne de cette année, qui viennent s'ajouter aux 13000 tessons recueillis entre 1992 et 1993. Soit, au total, plus de 400 amphores en NMI (LOUGHTON, JONES 2000).

Leur contexte revêt pourtant un intérêt crucial : à la différence de celles des campagnes antérieures, ces amphores sont incontestablement liées aux activités cultuelles exercées au cœur du sanctuaire. L'état lacunaire des récipients témoigne, à l'instar des ossements, d'un ramassage régulier et systématique des tessons. Leur répartition au sein des fossés est loin d'être aléatoire : les amphores sont relativement rares dans la branche sud, qui a pourtant livré une faune très abondante (voir *infra*, Fig. 37). Elles se concentrent en majorité dans la branche nord, qui ne recelait que quelques mandibules d'ovicaprinés : l'angle nord-est de l'enclos en a livré plus de 400 fragments très densément imbriqués, dont la taille importante tranche avec l'aspect très fragmenté des amphores retrouvées sur le site. Leurs cassures peu émoussées, qui contrastent avec des surfaces très corrodées et gélifractées, plaident pour un dépôt primaire exposé de manière prolongée aux intempéries. Sa constitution est, par conséquent, bien antérieure au comblement des fossés.

Il est probable qu'ils n'y ont pas été jetés en vrac, mais volontairement déposés. En témoignent deux panses complètes, décolletées juste au-dessus de l'épaulement, soigneusement disposées à la perpendiculaire, au départ des branches orientale et septentrionale de l'enclos. Une demi-panse découpée dans le sens de la longueur gisait parallèlement à celle de la branche nord, surmontée d'un pourtour de col complet, fiché verticalement contre le rebord nord du fossé (Fig. 31). Ce dispositif n'a aucune utilité fonctionnelle, puisqu'il est établi que le fossé n'avait pas une fonction de drainage. Il n'est pas sans évoquer ces aménagements libatoires fouillés à Rodez ou à Clermont-Ferrand, dont la fonction était de canaliser le vin dans des cavités garnies

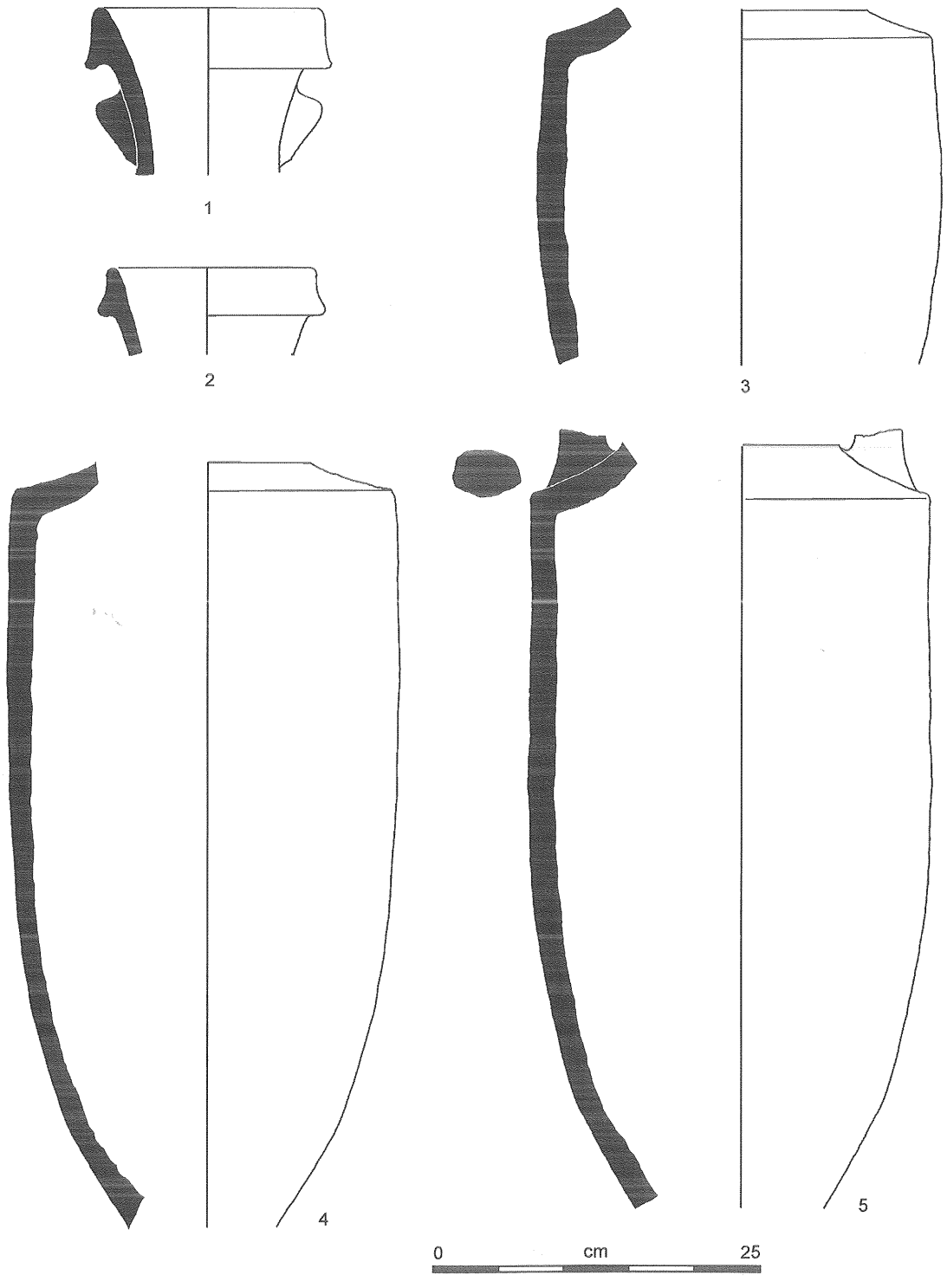

Fig. 27 : Corent, fouille 2001, enclos laténien : amphores issues du comblement principal de la branche nord du fossé (phase II). Échelle 1 : 5 (dessin M. Poux).

d'amphores décolletées et dont la diffusion en centre Gaule est bien attestée : un puits récemment fouillé sur le site du Brézet recelait à sa base deux panses d'amphores disposées de façon similaire (GRUAT *et al.* 1991 ; VERNET, POUX 2001).

Une seconde concentration garnissait l'un des trous de poteau fouillés à l'entrée de l'enclos, qui recelait à sa base plusieurs cols et pieds d'amphores largement conservés, surmontés de gros tessons de panse densément empilés en couronne.

Cette différence se traduit également sur le plan typologique. La morphologie des amphores recueillies dans les fossés d'enclos (phase II, Fig. 27-28) s'accorde, globalement, avec le faciès défini par M. Loughton pour les fouilles précédentes (LOUGHTON 2000) : une majorité de lèvres courtes et inclinées, d'une hauteur moyenne de 50 mm, de pieds cylindriques ou "en bouton", d'une hauteur systématiquement inférieure à 15 cm et des profils d'épaulement peu anguleux, renvoient aux variantes anciennes de la forme Dressel 1 ou "Dressel 1A" (POUX 1998) ; plus précisément, à un faciès de transition incarné par les amphores de la sépulture de Clémency au Luxembourg, caractéristique de la première moitié du I^er^ s. av. J.-C. et légèrement moins évolué, sur le plan régional, que les faciès de Gondole et de Gergovie (LOUGHTON 2000).

Les lèvres d'amphore issues des cavités et des sols périphériques à l'entrée se distinguent par leurs profils plus allongés et plus verticaux ; elles sont associées à des pieds plus longs et plus massifs et à des épaulements plus anguleux (phase III, Fig. 29-30) : certains fragments appartiennent sans équivoque à des variantes plus récentes de type Dressel 1B (Fig. 29, n° 1) ou 1C (Fig. 29, n° 2). Ce constat fondé sur un échantillon aussi restreint n'a évidemment aucune valeur statistique. Tout au plus peut-on noter qu'il s'accorde, en chronologie relative, avec la datation tardive de ces dépôts liés à la destruction de l'enclos, à un stade plus avancé du I^er^ s. avant notre ère (La Tène D2).

Leur accumulation au fond du fossé d'enclos, au cœur de l'activité cultuelle, confirme que les amphores retrouvées sur le site ont bien été ouvertes et consommées dans le cadre des cérémonies exercées dans son enceinte ou à sa périphérie. Leur contenu était l'objet de rites libatoires signalés par d'autres indices. Des panses amputées de leur col, leurs cassures soigneusement égalisées au-dessus de l'épaulement, documentent une pratique jusqu'alors inédite sur le site : le décolletage des amphores par lame, mode d'ouverture expéditif qui s'illustre, en d'autres points du sanctuaire, par le regroupement de plusieurs cols détachés d'une seule pièce. L'un d'eux, remployé dans un aménagement de cloison sous-jacent au péribole romain, a conservé son

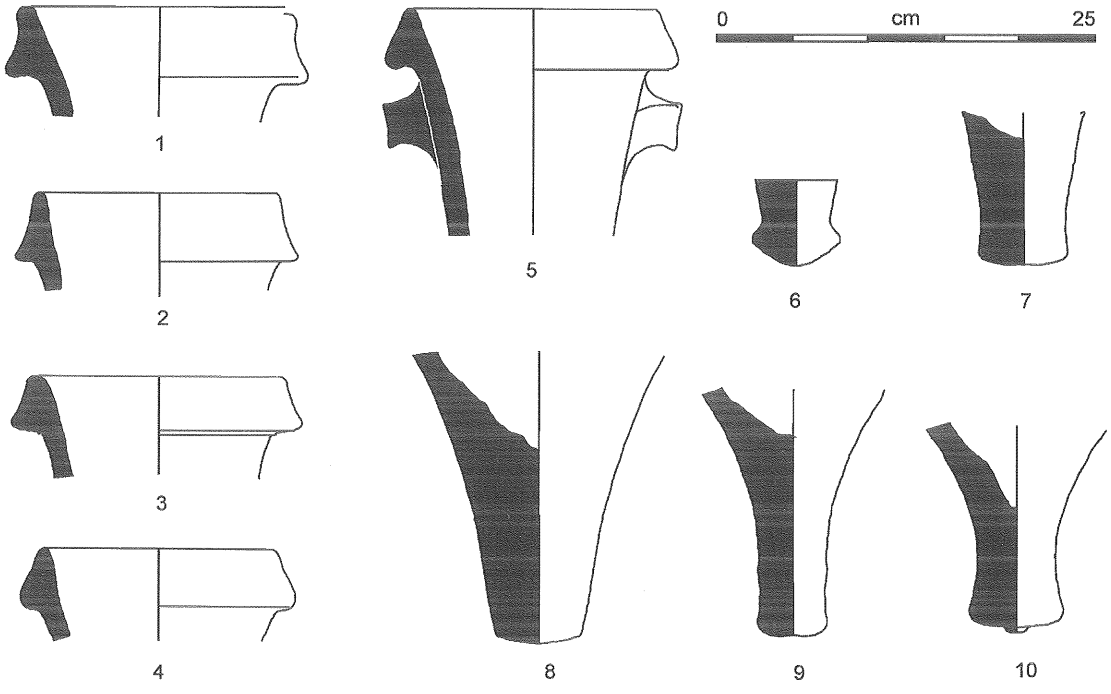

Fig. 28 : Corent, fouille 2001, enclos laténien : fragments d'amphores issus des trous de poteau et cavités à hauteur de l'entrée (phase III). Échelle 1 : 5 (dessin M. Poux).

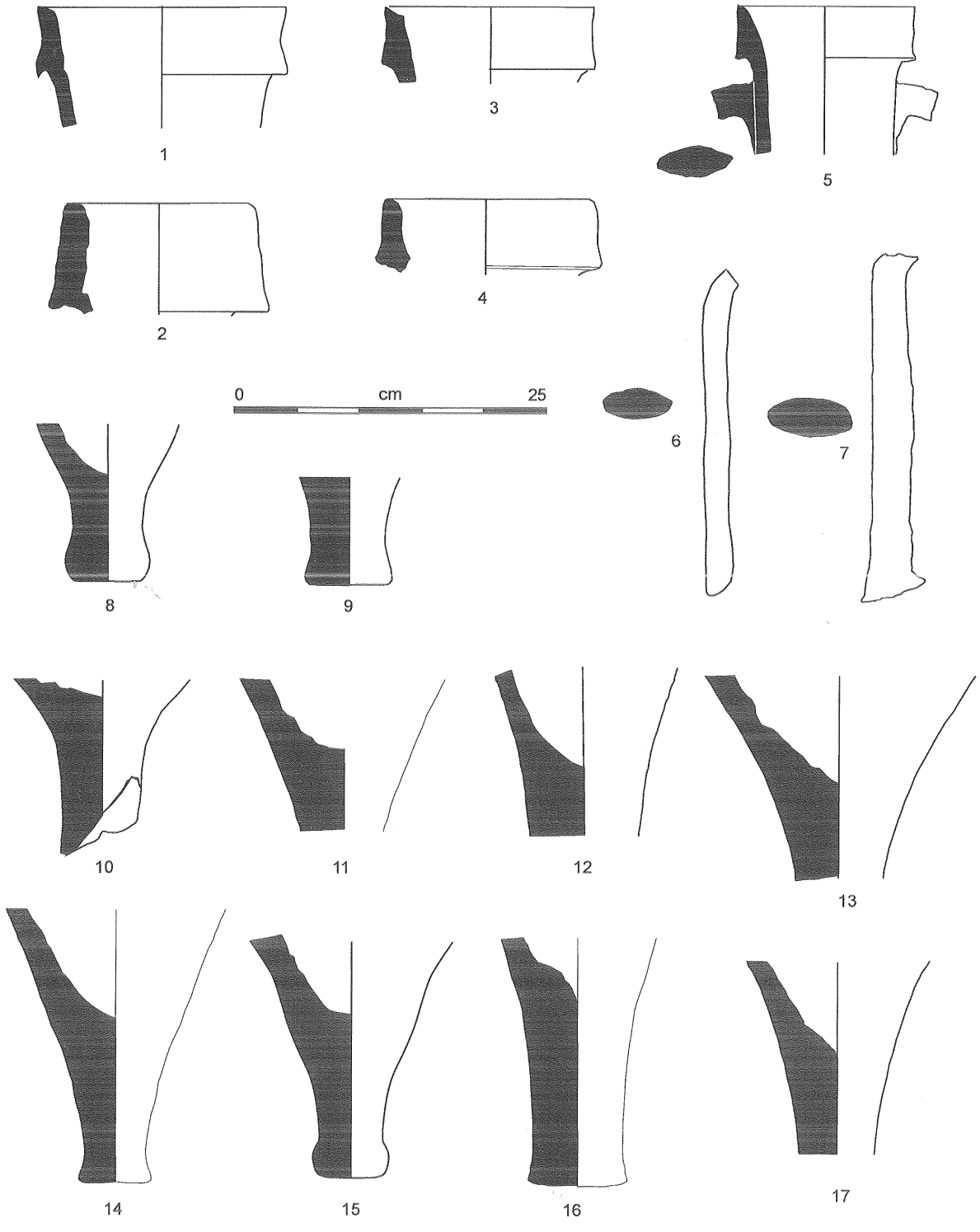

Fig. 29 : Corent, fouille 2001, enclos laténien : fragments d'amphores issus des trous de poteau et cavités à hauteur de l'entrée (phase III). Échelle 1 : 5 (dessin M. Poux).

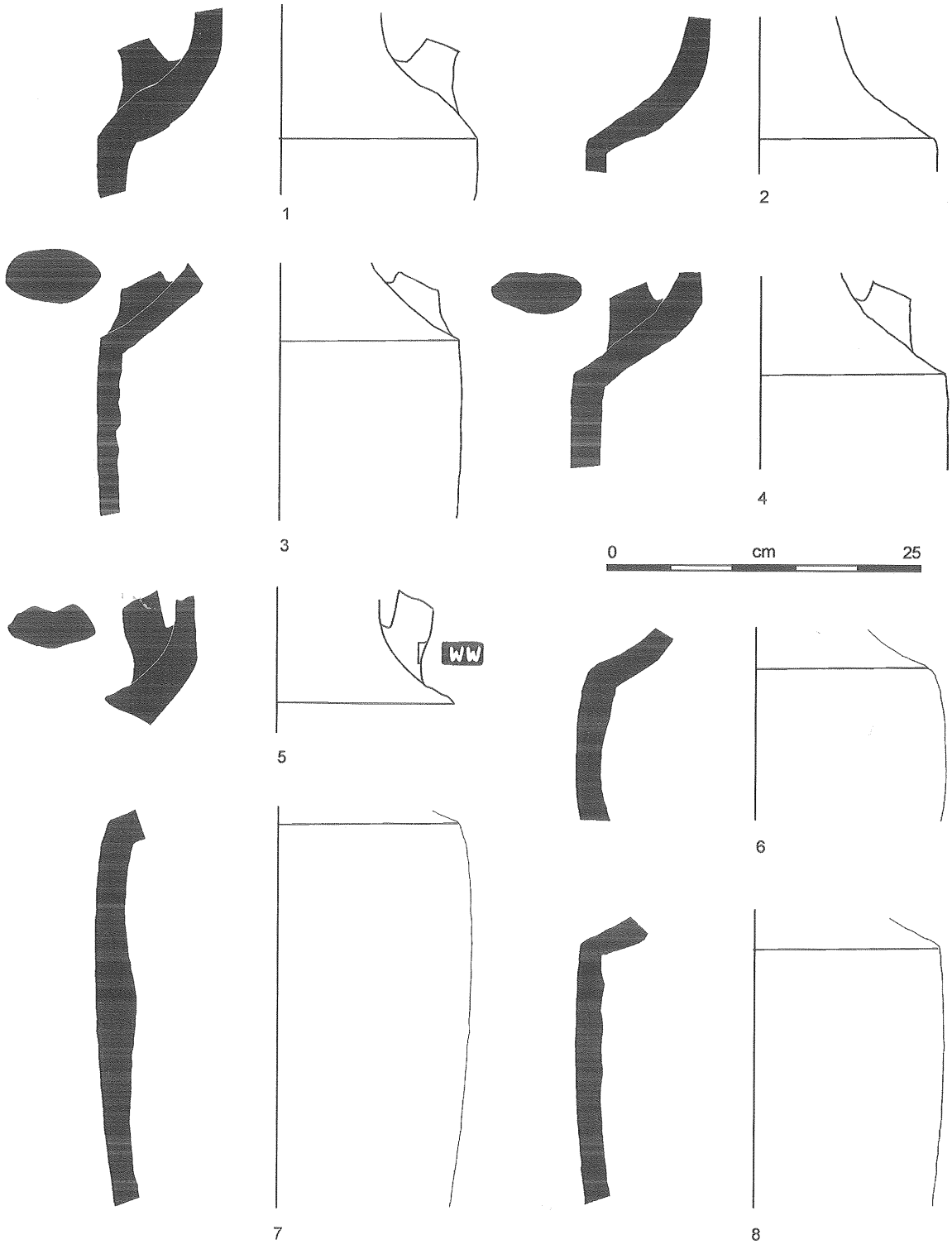

Fig. 30 : Corent, fouille 2001, enclos laténien : fragments d'amphores issus du comblement principal de la branche nord du fossé (phase II). Échelle 1 : 5 (dessin M. Poux).

Fig. 31 : Corent, fouille 2001, enclos laténien :
dépôt de panses d'amphores dans l'angle nord-est du fossé d'enclos.

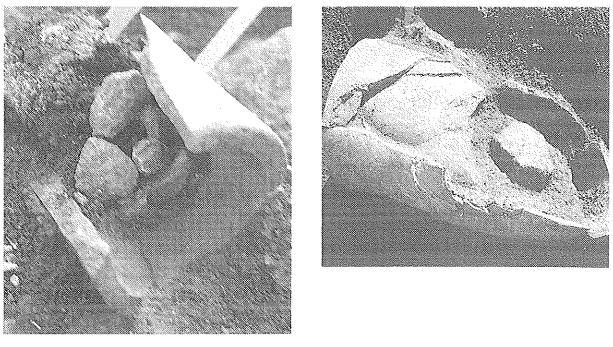

Fig. 32 : Corent, fouille 2001, enclos laténien. En haut : opercule de mortier conservé dans un col d'amphore décolleté par lame. En bas : panse d'amphore brisée *in situ* à l'aide d'une pierre retrouvée dans son remplissage (photos M. Poux).

opercule en mortier (Fig. 32, à gauche). Révélée par les dépôts d'amphores du Verbe-Incarné à Lyon, cette pratique est caractéristique des dépôts de banquet fouillés sur les sanctuaires (POUX 2002 : 357, 362-366). L'une des panses a été détruite volontairement, d'un seul impact porté à l'aide d'une pierre qui a été retrouvée dans son remplissage (Fig. 32, à droite). Ce mode de destruction à l'aide de gros galets est notamment documenté au fond des puits d'Agen (BOUDET 1997 : 80), dans les fossés de Lyon-Verbe Incarné ou d'Aix-en-Provence (observations de l'auteur). Comme les coups de lames relevés sur les amphores de l'épandage fouillé en 1992 au nord de la parcelle, toutes ces traces relèvent d'une forme de "sacrifice" des récipients apparenté à celui des hommes et des animaux, aussi fondamentale pour la compréhension des rituels que la torsion volontaire d'une lame d'épée (POUX 1997 ; 2002 : 359-360).

4.9. Céramiques

Le mobilier céramique issu de l'enclos laténien comporte 983 restes (NR), soit un peu plus de la moitié de l'effectif global livré par la fouille 2001 (1749 tessons pour les seuls contextes laténiens). Le nombre minimum d'individus (NMI) est estimé à un peu plus de 100 vases, soit 60 % des récipients identifiés en 2001 (169 individus pour les seuls contextes laténiens). Une majorité de céramiques étaient concentrées dans les branches méridionale et orientale de l'enclos. Sa partie septentrionale (fossé nord et les deux trous de poteau) a livré moins de mobilier, alors qu'elle concentre une majorité des amphores provenant des fossés (voir *infra*, Fig. 36-37). Ces vaisselles se présentent sous un état très fragmenté qui limite nos observations.

Le corpus étudié (Tab. 3, Fig. 33-36) se répartit en sept catégories : la céramique grossière modelée (GM), la céramique grossière tournée (GT), la céramique fine modelée (FM), la céramique tournée fine (FT), la céramique à pâte claire non calcaire (PCNC), la céramique peinte (peinte) et la céramique d'importation.

4.9.1. Céramique grossière

La céramique grossière modelée comprend 124 tessons équivalents à 21 individus (21 % du NMI total). Elle est constituée d'une pâte sableuse, grossièrement dégraissée à l'aide de particules de quartz et de mica, cuite en atmosphère mal contrôlée (mode B'). Les formes représentées ne diffèrent pas de celles connues en contexte d'habitat. Elles comprennent, pour les formes hautes, des pots de stockage (1 ou 2 individus : Fig. 33, n° 1-2) et des pots à cuire (16 individus ; Fig. 34, n° 1-2, Fig. 36, n° 2), qui font souvent l'objet d'une finition par balayage de surface. Les formes basses, moins représentées, regroupent des jattes à bord rentrant (Fig. 36, n° 3) ou à bord mouluré (Fig. 34, n° 3, Fig. 35, n° 4). La céramique grossière tournée n'est représentée que par deux tessons, un bord de forme haute et un fragment de fond simple (non illustré), trouvés dans le fossé oriental de l'enclos.

À noter, enfin, la présence d'une anse à œillet caractéristique de la série de production régionale dite des "jattes d'Aulnat" (non illustrée). Caractéristique des sites de plaine occupés à La Tène D1a, vers 140-100 av. J.-C., elle était réputée absente du faciès de Corent. La fouille de cette année en a livré trois fragments, dont un recueilli à la base même du fossé (phase I), à l'exclusion de tout autre mobilier céramique.

4.9.2. Céramique fine

Avec 468 tessons équivalant à 67 individus, elle constitue la majorité du corpus céramique étudié (soit 70 % des récipients). Sa pâte est fine, dégraissée à l'aide de petites particules de quartz blanc, de mica blanc et d'éléments volcaniques. Majoritairement réalisée au tour rapide, elle est cuite en mode réducteur total (mode B : 77 % des tessons, hors céramique peinte), d'où sa teinte grise plus ou moins soutenue. La cuisson en mode réducteur-oxydant (mode A) ne concerne qu'une part restreinte (15 % des restes et 22 % des individus). Cette céramique fait parfois l'objet d'un enfumage de surface. Un dernier ensemble est constitué par des éléments à pâte claire non calcaire (50 tessons et 6 individus), d'origine très probablement régionale.

Le corpus se partage équitablement entre formes hautes (37 individus) et formes basses (36 individus), contrairement aux contextes domestiques régionaux, où les formes hautes comptent souvent pour plus de deux tiers de l'effectif. La morphologie des éléments cuits en mode A ou en mode B n'est pas différenciée, au contraire de la céramique à pâte claire non calcaire, qui présente un répertoire spécifique.

Les formes hautes présentent pour la plupart un profil ovoïde, un col souvent court et une lèvre éversée (Fig. 34, n° 5, 12, 13). Les fonds qui leur sont associés sont simples (Fig. 34, n° 6, 9 et 10), cintrés (Fig. 34, n° 12, 14-15) ou nettement dégagés (Fig. 33, n° 9 et 13, Fig. 34, n° 11, 16 et 18, Fig. 36, n° 6). Un pichet à col tronconique, réplique locale de ceux importés de la côte catalane, est attesté par un fragment d'anse (Fig. 34, n° 17). La seule forme complète correspond à un vase miniature au profil ovoïde (Fig. 34, n° 12).

Les formes basses ouvertes comprennent à la fois des éléments d'inspiration régionale et des formes dérivées de la céramique campanienne : jattes à bord rentrant plus ou moins arrondi (2 ex. : Fig. 35, n° 1 et Fig. 36, n° 8), des jattes à lèvre allongée (1 ex. : Fig. 38, n° 7), parfois rainurée (7 ex. : Fig. 33, n° 5-6, Fig. 34, n° 8, Fig. 35, n° 2) ou quasiment verticale

		Céramique indigène						Importation			
		GM	GT	FM	FT	PCNC	Peinte	Camp B.	Par-fin	Autre	Total
Comblement supérieur	NR	70	1	1	204	25	11	5	-	-	317
	NMI	11	-	-	32	1	1	3	-	-	48
Comblement inférieur	NR	40	1	-	222	24	9	4	1		301
	NMI	7	1	-	31	4	-	-	1		44
Trous de poteau	NR	14	-	-	41	1	4	3	-	1	64
	NMI	3	-	-	4	-	-	1	-	1	9
Total	NR	124	2	1	467	50	24	12	1	1	682
	NMI	21	1	-	67	5	1	4	1	1	101

Tab. 3 : Corent, fouille 2001, enclos laténien : décompte des céramiques indigènes et importées (hors tessons résiduels, céramiques néolithiques ou âge du Bronze).

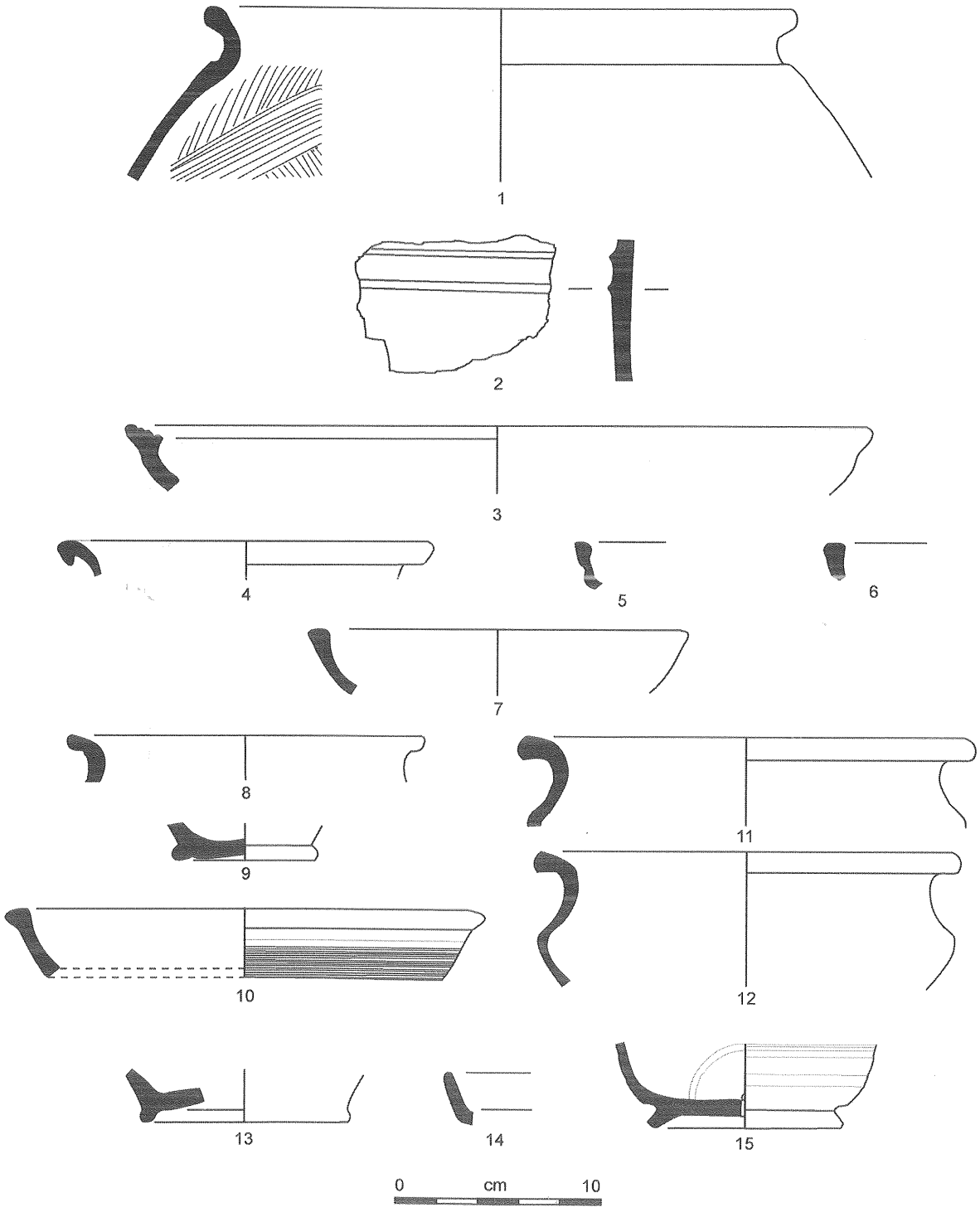

Fig. 33 : Corent, fouille 2001, enclos laténien, niveau de comblement supérieur (phase III) : céramique grossière modelée (1-2), céramique tournée cuite en mode A (3-7), céramique fine tournée cuite en mode B (8-13) et céramique campanienne B-oïde (14-15). Échelle 1 : 3 (dessins D. Pasquier, Y. Deberge).

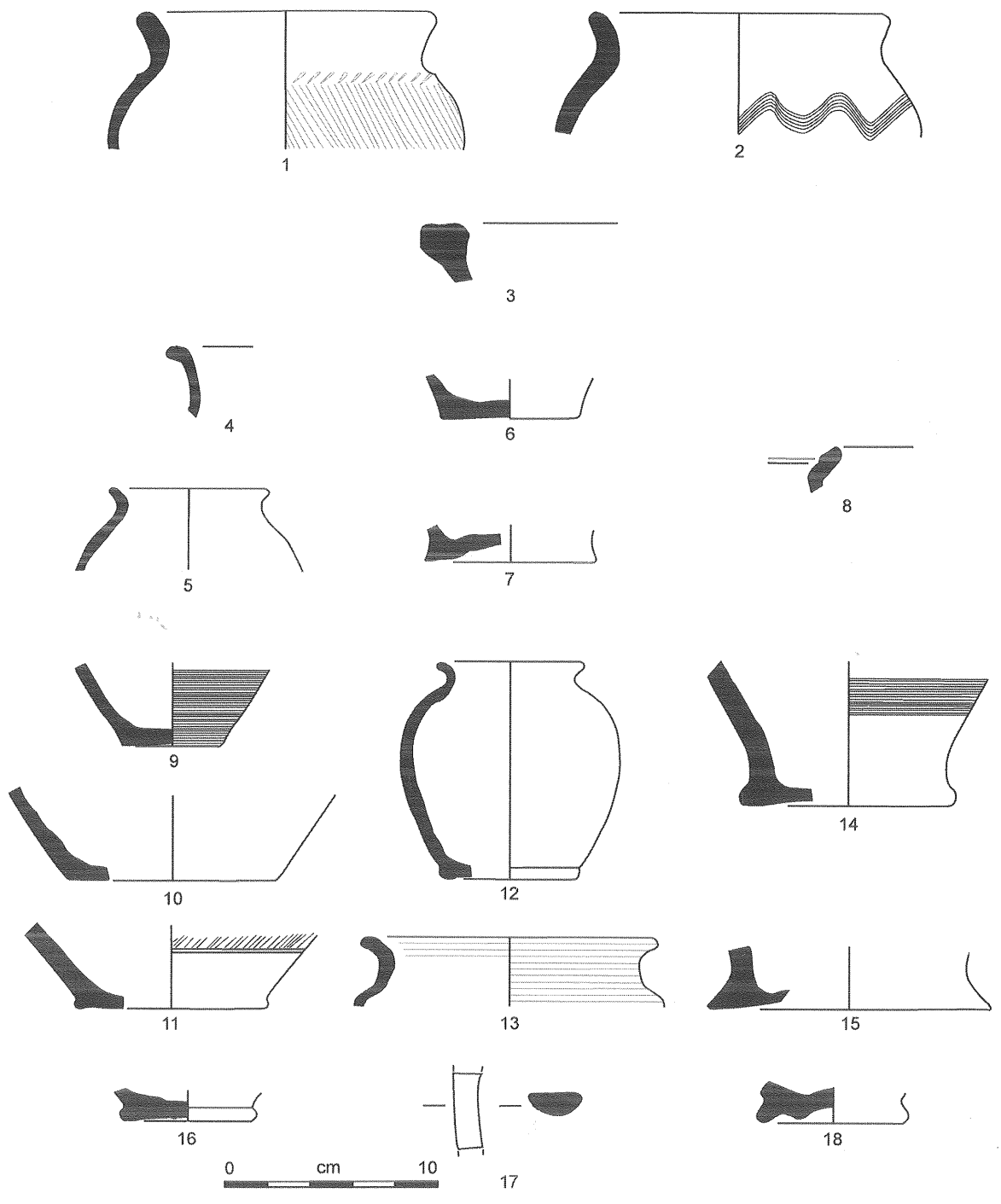

Fig. 34 : Corent, fouille 2001, enclos laténien, niveau de comblement inférieur ; céramique grossière modelée (1-3), céramique fine tournée cuite en mode A (4-8) et céramique fine tournée grise (9-18). Échelle 1 : 3 (dessins D. Pasquier, Y. Deberge).

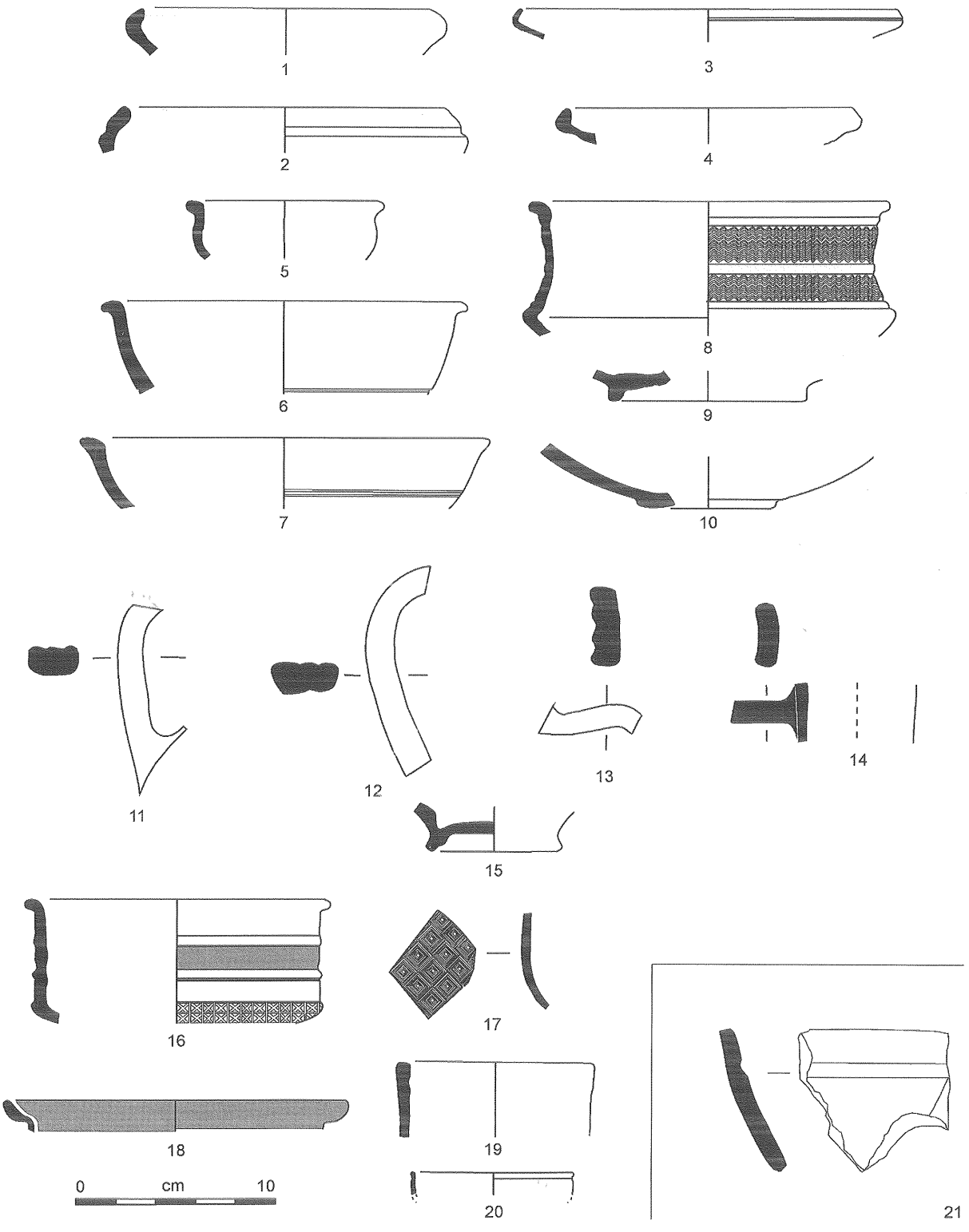

Fig. 35 : Corent, fouille 2001, enclos laténien, niveau de comblement inférieur : céramique fine tournée cuite en mode B (1-10), pâte claire non calcaire (11-17), céramique peinte (18), importations (19-20) et bord de bol en verre hellénistique (21). Échelle 1 : 3 (n° 1-20), 1 : 1 (n° 21) (dessins D. Pasquier, Y. Deberge).

(Fig. 33, n° 5-6). Les formes d'inspiration italique correspondent à des bols dérivant de la forme Lamb. 31/33 en campanienne A (5 ex. : Fig. 35, n° 5-7, dont un appartenant à une variante tardive : Fig. 33, n° 7), des assiettes reprenant celle des Lamb. 6 (5 ex. : Fig. 36, n° 9-10) et Lamb. 5/7 (1 ex. : Fig. 35, n° 4). Un dernier élément correspond à une imitation régionale de plat à cuire à enduit rouge interne (1 ex. : Fig. 33, n° 10).

Les formes basses fermées comprennent des formes à carènes plus ou moins anguleuses à col droit et bord éversé (1 ex. : Fig. 35, n° 8), à bord en gouttière (1 ex. non illustré), à col court et lèvre franchement déversée (2 ex. : Fig. 34, n° 11-12). Si un fond annulaire large est à associer aux deux premières formes (Fig. 35, n° 9-10), il est possible de restituer un fond conique perforé (passoire) pour les deux exemplaires à col court. Une de ces jattes (Fig. 35, n° 8) comporte un décor ondé réalisé au peigne organisé en deux registres distincts.

Parmi les céramiques à pâte claire non calcaire, une série d'anses (Fig. 35, n° 11-14) et un fond annulaire (Fig. 35, n° 15) permettent d'identifier au moins cinq cruches à col cylindrique. Ces éléments bien connus régionalement sont imités d'importations à pâte calcaire (cruches dite "républicaines") originaire du Midi et acheminées en Auvergne dès le début du IIe s. av. J.-C. On note également la présence d'une jatte à carène anguleuse et à col droit (Fig. 35, n° 16) : sa panse comporte un enduit micacé rehaussé de peinture rouge (partie haute) et d'un décor couvrant réalisé à la molette (partie haute). Un dernier fragment de jatte carénée, également enduit au mica sur sa face interne, comporte à l'extérieur un décor moleté couvrant (Fig. 35, n° 17).

4.9.3. Céramique peinte

Avec une vingtaine de tessons et un seul individu identifiable, elle est très peu représentée dans cet ensemble. Les fragments collectés comportent une couleur de fond unie, rouge (11 ex.) ou blanche (8 ex.), rarement rehaussée d'une ligne de couleur (1 ex.). Le seul élément reconnaissable correspond à une lèvre de jatte carénée à bord en gouttière, intégralement peinte en rouge (Fig. 35, n° 18).

4.9.4. Importations

La céramique d'importation inclut une majorité de campaniennes B ou dérivée (12 tessons, 4 individus), la campanienne A étant totalement absente du corpus. Les formes identifiées correspondent à une assiette Lamb. 5 ou 7 (Fig. 33, n° 14) et à trois coupelles Lamb. 1 (Fig. 33, n° 15 et Fig. 36, n° 10).

Un petit fragment (Fig. 35, n° 20) appartient à un bord de gobelet à parois fines pré-augustéen (PAR-FIN 3) attesté à Lattes dès le troisième quart du Ier s. av. J.-C. (PY *et al.* 2001 : 1153-1156). Un dernier élément (col de cruche ?) cuit en mode oxydant a probablement une origine extra régionale.

Bien qu'étranger au répertoire céramique, un dernier tesson d'importation issu du fossé sud mérite d'être signalé : il s'agit d'un bord de bol hémisphérique en verre brun, dont un premier fragment avait déjà été mis au jour dans la portion de fossé dégagée en 1993 (Fig. 35, n° 21). Ce type de vaisselle en verre moulé de couleur brun sombre, à bord rainuré, appartient à une série de productions hellénistiques originaires de Syrie méridionale, importées en Méditerranée occidentale entre le milieu du IIe et le début du Ier s. av. J.-C. Le seul parallèle connu en Gaule interne provient de la richissime tombe aristocratique de la Mailleraye-sur-Seine, en Seine-Maritime (SENNEQUIER 1987).

4.9.5. Datations

Le corpus étudié représente, dans son ensemble, un stade très évolué dans l'échelle des productions de La Tène finale. Sa première caractéristique réside dans la forte proportion d'éléments façonnés au tour rapide (environ 77 % des vases). Cette situation est régionalement caractéristique des ensembles du Ier s. av. J.-C., qui voit la généralisation de l'usage du tour au terme d'une évolution quasi linéaire amorcée au IIIe s. Son autre caractéristique est la forte proportion d'éléments cuits en mode réducteur total (environ 70 % des vases en céramique fine). Ce mode de cuisson, qui apparaît progressivement dans les ensembles régionaux de la fin du IIe s., connaît une forte progression au siècle suivant jusqu'à devenir le mode de cuisson unique pour la céramique fine. La faible représentation des éléments en céramique peinte au profit des céramiques à pâte claire non calcaire, alliée à l'absence de la campanienne A, vont également dans le sens d'une datation postérieure au début du Ier s. av. J.-C. L'analyse du corpus corrélée aux données stratigraphiques permet d'individualiser deux horizons :

Le premier regroupe les éléments provenant du comblement inférieur du fossé (phase II, Fig. 34-35). Il présente de fortes affinités avec plusieurs ensembles régionaux attribués au deuxième quart ou au milieu du Ier s., comme la tombe 5516 de Chaniat (GUICHARD, ORENGO, LOUGHTON 1999) et le mobilier recueilli sur l'*oppidum* de Gondole (GUICHARD, LOUGHTON 2000) et

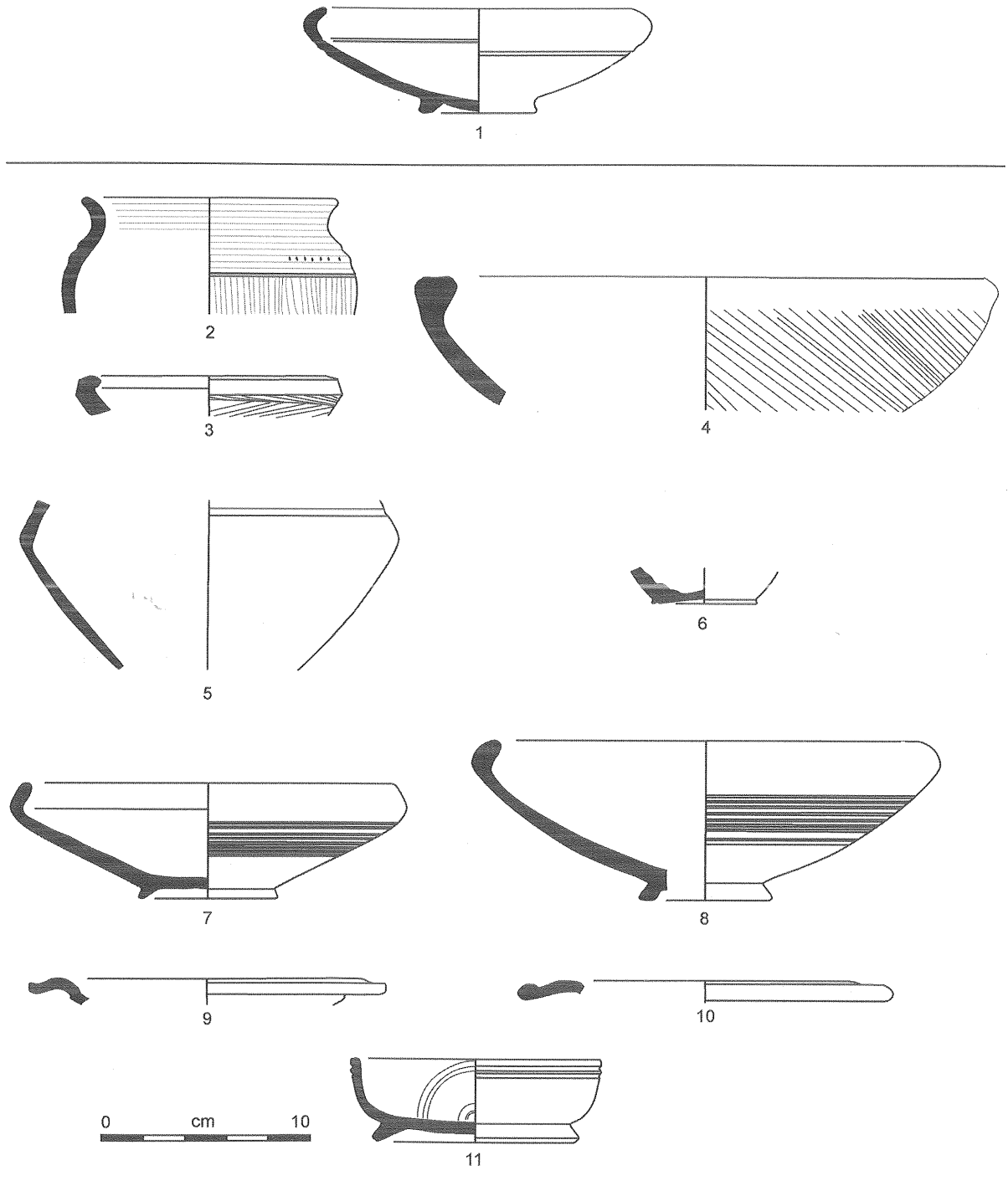

Fig. 36 : Corent, fouille 2001, enclos laténien, niveau d'utilisation (phase I, 1) et trous de poteau (phase III, 2-11). Céramique grossière modelée (2-4), céramique fine tournée cuite en mode B (1, 5-10) et campanienne B (11). Échelle 1 : 3 (dessins D. Pasquier, Y. Deberge).

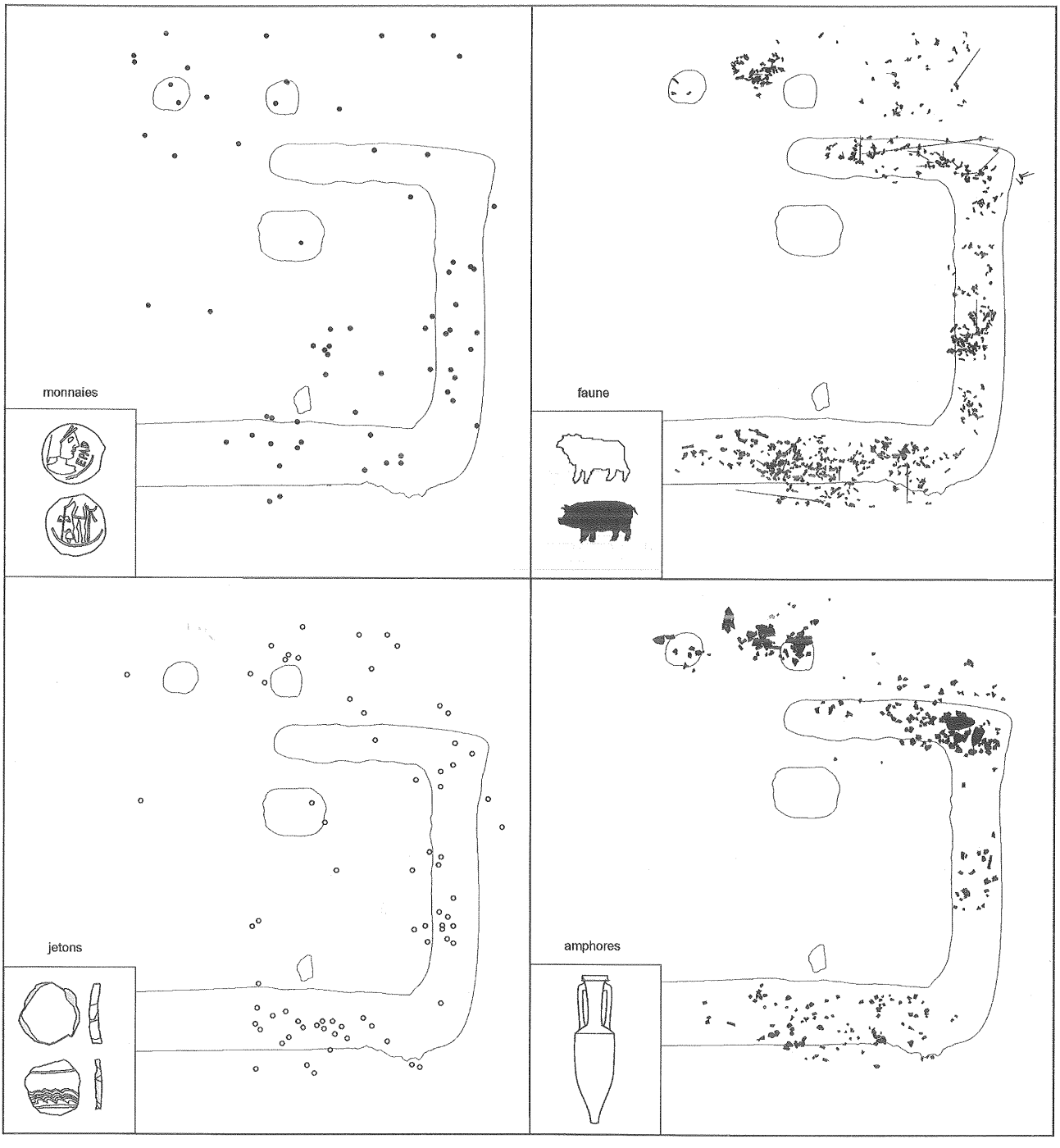

Fig. 37 : Corent, fouille 2001, enclos laténien : répartition spatiale des différentes catégories d'offrandes. En haut à gauche : monnaies. En bas à gauche : jetons céramiques. En haut à droite : faune. En bas à droite : amphores (infographie M. Poux).

dans les fosses 3 et 5 de Gergovie (GUICHARD, LEGUET, TOURLONIAS 2001). Il se caractérise, notamment, par la présence de pots à cuire ovoïdes (Fig. 34, n° 1-2) et de jattes à bord mouluré (Fig. 34, n° 3 et Fig. 36, n° 4) en céramique grossière aux profils évolués par rapport aux séries connues pour le siècle précédent ; par la présence de formes hautes à carène anguleuse (Fig. 36, n° 5), de pots à profil ovoïde et pied dégagé

et d'imitations de pichet gris catalans (Fig. 34), en céramique fine ; par la forte représentation des jattes à bord rentrant à lèvre allongée rainurée (Fig. 35, n° 2-3) et des formes dérivées du répertoire de la campanienne (Lamb. 5, 6 et 31/33 : Fig. 35, n° 4-7, Fig. 36, n° 9-10) ; par la présence de jattes à carène anguleuses et à col haut en céramique fine (Fig. 35, n° 8), de jattes carénées à col droit en pâte claire non calcaire et enduite au mica (Fig. 35, n° 16-17) et de jattes carénées à bord en gouttière (Fig. 35, n° 18) ; enfin, par la bonne représentation des cruches à pâte claire non calcaire (Fig. 35, n° 11-15).

Le second horizon (phase III, Fig. 33, 36), bien que nettement moins fourni, comprend suffisamment d'éléments caractéristiques pour affirmer qu'il est postérieur au précédent. La présence de jattes à lèvre allongée rainurée, quasiment verticale (Fig. 33, n° 5-6), d'une imitation tardive de bol Lamb. 31/33 (Fig. 35, n° 7), alliée à un bord d'assiette apode imitée des plats à cuire à enduit rouge interne (Fig. 35, n° 10), sont caractéristiques de l'extrême fin de La Tène finale. Ce faciès présente d'ailleurs de nombreuses affinités avec plusieurs ensembles régionaux attribués à la seconde moitié du I^er^ s. av. J.-C., comme les tombes 2828/5889 et 5903 de Chaniat (GUICHARD, ORENGO, LOUGHTON 1999), la fosse 7 de Gergovie (GUICHARD, LEGUET, TOURLONIAS 2001) et la fosse 62 des Chazoux (ROUSSET 1996).

Les céramiques issues du niveau médian du fossé situent son comblement dans le second quart, voire le milieu du I^er^ s. av. J.-C. (vers 80/70-50/40 av. J.-C.). Son scellement définitif se place peu après, dans la seconde moitié du I^er^ s. av. J.-C. (au plus tôt vers 50/40-30/20 av. J.-C.).

4.9.6. Taphonomie

La répartition des céramiques diffère sensiblement d'un tronçon à l'autre des fossés d'enclos. Ainsi, une majorité de tessons proviennent des branches sud et est de l'enclos, au détriment de la branche septentrionale, qui recelait en revanche deux formes entières (jatte à bord rentrant : Fig. 34, n° 12 et Fig. 36, n° 1).

Une autre anomalie réside dans la forte représentation des formes basses (36 ex.) en céramique fine tournée, par rapport aux formes hautes (37 ex.). Cette répartition tranche assez nettement avec celle observée dans les ensembles régionaux contemporains, où l'on compte moins d'un tiers de formes basses dans cette catégorie (épandage fouillé en 1992 à Corent : DEBERGE *et al.* 2001 et puits 2474/2485 de Sarlièvre : DEBERGE, à paraître). Ce déséquilibre doit être interprété en termes fonctionnels, plutôt que chronologiques, et renvoie sans doute à une utilisation différente des récipients. Leur morphologie très diversifiée ne permet pas, pour autant, de discerner un choix conscient qui éclaire leur fonction dans le cadre du rituel.

Seul indice en ce sens, le fond d'une demi-coupe campanienne issue du fossé sud a été percé après cuisson d'un petit orifice parfaitement centré (Fig. 33, n° 15). Cette position évoque moins un trou de réparation ou de suspension que ces récipients de Gaule méridionale au fond percé, réutilisés en guise de vases à libations (PY 1990 : 784-785). Rappelons enfin la présence, au sein des dépôts, de nombreux jetons retaillés à partir des mêmes catégories céramiques (voir *supra*) et d'un vase miniature dont la fonction rituelle, discutable en contexte d'habitat, ne pose pas problème sur les sanctuaires (TUFFREAU-LIBRE 1994 : 129).

5. COMPOSITION, DISTRIBUTION ET CHRONOLOGIE DES DÉPÔTS

S'ils diffèrent peu, à première vue, de simples déchets d'habitat, les dépôts de Corent s'en distinguent par leur composition bien spécifique et de nombreuses anomalies, propres à leur faciès général et à chaque catégorie de mobilier.

La faune en est le meilleur révélateur : la part écrasante des ovicaprinés, doublée d'une surreprésentation anormale des crânes et des mandibules, tranchent nettement avec les faciès de consommation contemporains connus sur les habitats ouverts d'Auvergne ou de Gaule centrale (Fig. 38). Leur association avec de nombreux restes de porc, au détriment des autres espèces consommées, est caractéristique des dépôts de festin rencontrés sur les sanctuaires de Gournay-sur-Aronde ou d'Acy-Romance, pour les premiers, de Fesques, Ribemont-sur-Ancre ou Bennecourt, pour les seconds (MÉNIEL 1998 ; 2001).

Les céramiques se distinguent surtout par la part inhabituelle des amphores, même si elle est moins marquée dans l'enclos que sur le reste du sanctuaire. Ces dernières monopolisent plus de la moitié de l'effectif – 90 % en termes de poids. Dans une région où elles sont pourtant loin d'être rares, aucun habitat ne présente de telles concentrations, qui ne trouvent d'équivalent que sur le site cultuel de Clermont-Ferrand Le Brézet (Fig. 38). Les autres vaisselles s'écartent peu du répertoire domestique, hormis une proportion inhabituelle de formes basses. La présence de certains types relève de pratiques extérieures au quotidien, comme ce bol en verre taillé d'origine

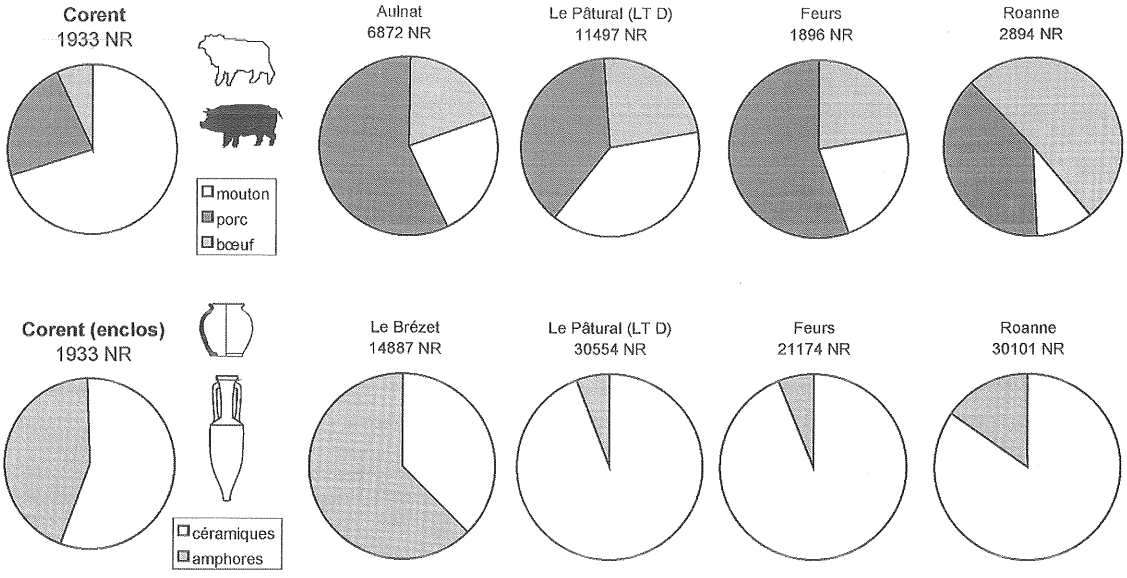

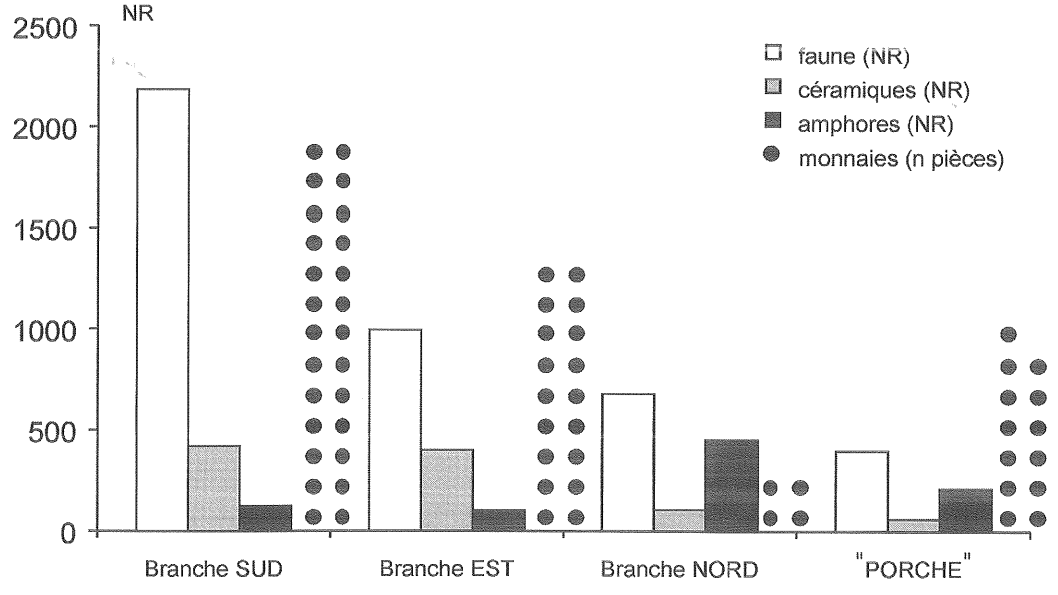

Fig. 38 : En haut : Comparaison des faciès faunique (proportion ovicaprinés-suidés) et céramiques (proportion amphores-autres vaisselles) du sanctuaire de Corent et d'autres sites de Gaule centrale (d'après Richardson 1997 et informations inédites, Y. Deberge, Chr. Mennessier-Jouannet). En bas : diagramme de répartition (en nombre de reste) des dépôts de faune, de céramiques, d'amphores et nombre de monnaies retrouvées dans chaque branche du fossé d'enclos et dans les trous de poteau d'entrée.

proche-orientale et dans une moindre mesure, les coupes campaniennes. Le dépôt de vases intacts, perforés ou miniatures, renvoie également à la sphère cultuelle. Encore plus inhabituel est le pourcentage très élevé des jetons : attestés dans certaines fosses d'habitats à hauteur d'un ou deux exemplaires, leur nombre atteint ici la centaine.

De même, la concentration de plus de 70 monnaies dans les fossés et aux abords de l'enclos ne peut être imputée à de simples pertes. La présence d'armement,

dont plusieurs lances miniatures, est encore moins anecdotique. Elle s'assortit d'un petit mobilier spécifique, mieux conservé que sur l'habitat : douzaine de fibules intactes de même type et de même module, petits anneaux et perles "toriques", sont autant d'éléments caractéristiques des dépôts de sanctuaire au Ier s. avant notre ère (MANTEL *et al.* 1997; BOURGEOIS 1999).

Moins atypiques qu'il n'y paraît, les dépôts de Corent participent d'un faciès cultuel bien particulier, mis en évidence sur d'autres sanctuaires de Gaule centrale ou septentrionale, comme ceux de Bennecourt (BOURGEOIS 1999), Fesques (MANTEL *et al.* 1997) ou encore, Ribemont-sur-Ancre (BRUNAUX *et al.* 1999). Cette parenté se traduit, au-delà de leur composition, par une organisation du mobilier qui n'est aucunement aléatoire, comme dans un dépotoir d'habitat (Fig. 38) :

- *la branche méridionale* de l'enclos concentre l'essentiel de la faune, dont plusieurs crânes de mouton en situation de dépôt, une majorité de vaisselles indigènes, de monnaies et de jetons, ainsi que l'armement et les plus gros objets en métal. Ces catégories marquent une concentration encore plus circonscrite à l'arrière du gros monolithe de basalte, renforçant son interprétation comme pierre d'autel;
- *la branche orientale* était relativement riche en vaisselle et en faune, dont plusieurs gros ossements entiers déposés au sommet du comblement. Bien que moins abondant, le reste du mobilier comportait également un nombre non négligeable de monnaies et de jetons;
- *la branche septentrionale* est nettement plus pauvre en faune, en vaisselles et en petits objets. Elle concentre, en revanche, les plus gros tessons d'amphore, dont deux panses complètes et de larges parties de récipients disposées de manière organisée. Leur concentration est d'autant plus significative que ce secteur est très pauvre en céramiques : il a, en revanche, livré deux coupes complètes en situation évidente de dépôt volontaire, ainsi qu'un nombre élevé de mandibules de mouton;
- *les abords de l'entrée* présentent un faciès proche du précédent, caractérisé par l'accumulation de gros tessons d'amphores et le dépôt d'une demi-céramique complète. Il s'en distingue par un nombre plus élevé de monnaies et une faune spécifique, marquée par la prédominance du porc et la présence d'espèces plus rares, comme la volaille et le chien. Il semble correspondre, malgré ses lacunes, à un dépôt primaire constitué de main d'homme.

L'écrasante majorité du mobilier issu des fossés présente, sur le plan typo-chronologique, des caractéristiques relativement homogènes attribuables à La Tène D2, dans le second tiers du Ier s. av. J.-C. Ce pic d'activité s'inscrit néanmoins dans une évolution plus large soulignée par la présence d'éléments typologiques à la fois plus anciens et plus récents, qui peut-être corrélée avec la stratigraphie des fossés :

- *phase I* – Le peu de mobilier issu de cet horizon correspondant à la fondation de l'enclos et au premier niveau d'utilisation des fossés, contenait très peu de mobilier, vraisemblablement oublié lors des curages répétés dont ils ont été l'objet. Ce mobilier se distingue du reste du comblement par son ancienneté : deux fibules de Nauheim et un fragment de jatte d'Aulnat gisant à la base du fossé soutiennent une datation à La Tène D1, au tout début du Ier s. av. J.-C. (D1b), voire dans le dernier quart du IIe s. av. J.-C. (D1a);
- *phase II* – Le comblement principal des fossés a révélé, à la fouille, plusieurs dépôts successifs qui ne se laissent pas différencier du point de vue typologique. Ce constat contradictoire donne le sentiment de plusieurs dépôts successifs relativement rapprochés dans le temps. Leurs caractéristiques sont relativement homogènes – abstraction faite des fibules de Nauheim, toujours présentes à hauteur de 6 exemplaires : imitations de cruche catalane et de coupe Lamboglia 5/7, formes hautes en pâte claire et peinte, jatte en pâte claire à enduit micacé, jatte peinte à lèvre en gouttière, jatte carénée à décor ondé, cohabitation de potins et de bronzes frappés locaux et majorité d'amphores Dressel 1A, situent sa constitution dans le second quart du Ier s. av. J.-C. (La Tène D2a);
- *phase III* – Le comblement sommital des fossés inclut une ultime phase de dépôt, contemporaine ou immédiatement antérieure à la destruction de l'enclos. Il se distingue des niveaux précédents par son faciès plus évolué : majorité de monnaies tardives dont plusieurs EPAD "au guerrier" frappés en 52-51 av. J.-C., formes de jattes tardives, carénées, à lèvre allongée et rainurée cuites en mode réducteur total, imitation de plat à cuire à enduit rouge interne, campaniennes B Lamb. 1 et Lamb. 5/7, effacement des Dressel 1A au profit des types Dressel 1B et 1C, situent sa datation à La Tène D2b, entre 50-30 av. J.-C. La présence de quelques fibules de Nauheim ne peut, désormais, qu'être considérée comme résiduelle. Certains éléments plus récents retrouvés devant l'enclos (as de Nîmes et semi à l'autel de Lyon, sigillée arétine service I) marquent, sans

rupture apparente, la transition avec la période augustéenne.

L'écart chronologique qui sépare le rare mobilier présent à la base des fossés, et celui qui constitue l'essentiel de leur remplissage, impose une stricte distinction : entre la date de fondation de l'enclos et sa durée d'utilisation, d'une part, le comblement de ses fossés, d'autre part, qui n'en représente que l'étape ultime.

La chronologie tardive des deux phases de remplissage prouve qu'elles précèdent de peu le comblement définitif des fossés à l'époque de la conquête. Leur juxtaposition rapide montre, par ailleurs, que cette opération s'est accomplie en une à deux étapes relativement rapprochées. Elle n'engendre aucune césure notable au sein d'un faciès qui continue à évoluer jusqu'au début de la période romaine. Cette transition est difficile à individualiser sur le terrain : en effet, les dépôts extérieurs aux fossés ont été très perturbés par les aménagements postérieurs, tout comme les niveaux de sols environnants, qui incluent pêle-mêle amphores républicaines, résiduelles ou non, tuiles, fragments de mortier et mobiliers gallo-romains, intrusifs ou non.

La structure d'enclos proprement dite possède, quant à elle, une origine plus ancienne dont subsistent peu de traces, mais qui remonte sans doute à la fin du IIe s. Comme tous les sanctuaires, les fossés et le sol de l'enclos de Corent ont fait l'objet d'un nettoyage méthodique et constant. Seuls les plus petits objets (fibules et monnaies, en particulier) ont été épargnés par le curage des fossés, qui a escamoté le reste du mobilier lié à son utilisation : à commencer par les plus volumineux, amphores, vaisselles et ossements, soit l'essentiel des vestiges des premiers festins tenus dans l'enclos, bien mieux documentés sur le reste du site. Le vaste épandage fouillé en 1992 à moins d'une trentaine de mètre au nord-est de l'enclos donne une idée précise de leur destination : bien que comparable à celui des fossés, leur mobilier s'en distingue par un faciès caractéristique de La Tène D1b, au sein duquel les fibules de Nauheim culminent également à hauteur de 9 exemplaires (DEBERGE *et al.* 2001).

6. NIVEAUX ANTÉRIEURS À L'ENCLOS

D'autres vestiges sous-jacents à l'enclos témoignent d'une fréquentation encore plus ancienne. La fouille a livré les traces, plus ou moins concentrées selon les endroits, d'occupations pré- et protohistoriques antérieures à La Tène finale. Elles se signalent par des tessons de céramique non tournée, en situation aussi bien primaire que résiduelle et attribués, sur la base de critères typologiques, à plusieurs séquences[7] : Néolithique moyen et final, Bronze moyen et final, voire, époque du Hallstatt, dont la succession stratigraphique n'avait pu être établie par les fouilles antérieures.

Un petit sondage pratiqué au centre de l'enclos, jusqu'au sol naturel, permet de distinguer au moins trois niveaux successifs. Accumulé sur une trentaine de centimètres (573,10/40 m NGF), le plus ancien caractérise les occupations néolithiques établies directement sur le socle basaltique, contemporain du réseau de fossés recoupés en 1993 au sud de l'enclos (GUICHARD, DUNKLEY 1993). Un second niveau pourrait dater, au vu des rares indices céramiques recueillis, de l'âge du Bronze. Rappelons que la fouille menée en 1993 dans la moitié ouest de l'enclos avait livré une bague en bronze à profil côtelé, datée du Bronze final IIIb (FAYE 1996).

La dernière séquence est en contact direct avec les aménagements gaulois. Elle se présente sous la forme d'épandages céramiques, d'où proviennent l'essentiel des tessons pré-laténiens recueillis sur le site. Leur conservation dépend largement de la géographie des perturbations engendrées par les aménagements postérieurs. Ils se réduisent, tout autour de l'enclos et jusqu'aux fondations du péribole, à quelques lambeaux discontinus presque entièrement détruits par les fossés et les fosses du sanctuaire creusés jusqu'au sol naturel.

6.1. Épandages céramiques (Hallstatt)

Une exception notable réside dans les niveaux constituant le sol de l'enclos laténien. Des centaines de tessons affleurant quelques centimètres à peine sous le niveau de marche, témoignent de niveaux en place intégralement conservés et singulièrement riches en mobilier. Ils ont été fouillés sur une surface d'environ 25 m^2, entre la façade orientale de l'enclos et la limite de transect E1120. Les tessons, leurs différentes parties et leurs recollages éventuels ont été intégralement identifiés et relevés, au stade du terrain, à l'échelle 1/10^e.

La densité des dépôts retient d'emblée l'attention (Fig. 39). Ils formaient, par endroit, un épandage

7. Examen préliminaire Gérard Vernet (I.N.R.A.P.). Certains tessons à décor excisé dateraient du Bronze moyen, d'autres, comme les coupelles à bord rainuré, du Bronze final. D'autres, pourvus d'œillet de suspension, feraient remonter la séquence au Chalcolithique ou au Bronze ancien. D'autres, enfin, sont attribués par P.-Y. Milcent (Université de Toulouse-Le Mirail) au Bronze final IIIb.

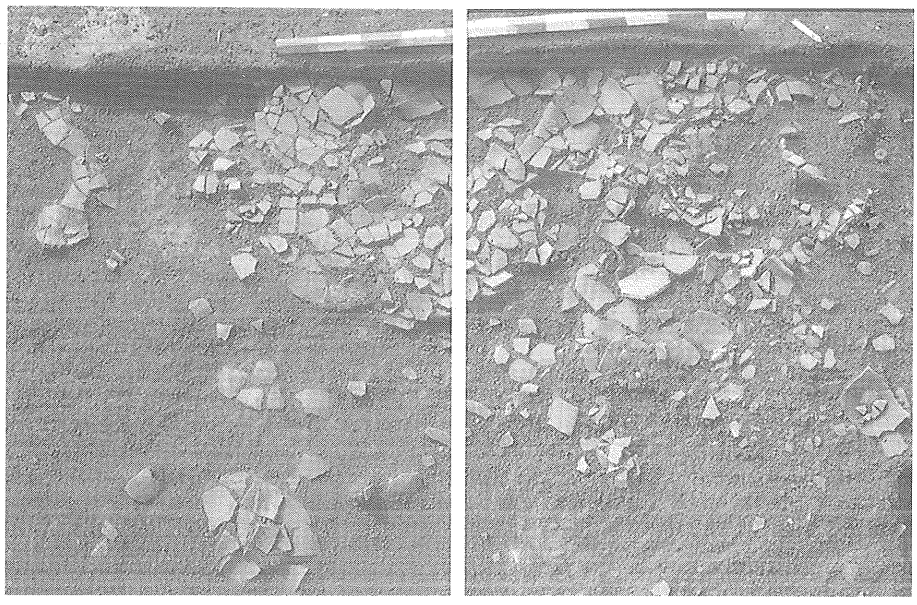

Fig. 39 : Corent, fouille 2001, vue vers l'ouest des épandages de céramique sous-jacents à l'enclos laténien. Hallstatt ancien (photo M. Poux).

continu. Plusieurs amas ponctuels évoquaient des vases écrasés en place, fond vers le haut (Fig. 40). D'autres formaient un radier horizontal, constitué de plus petits tessons posés à plat. Accumulés sur une épaisseur de dix centimètres environ, ils ne représentent qu'un seul et unique dépôt. Ce dernier a également livré plusieurs fusaïoles, un fragment de fil de bronze (voir *supra*, Fig. 15, n° 29 : épingle ou armille ?). Deux calages de poteaux formés de petits blocs de basalte, repérés dans l'angle nord-ouest de la zone fouillée, constituent les seules structures visibles.

La disposition de certains vases indique qu'ils ont été brutalement projetés contre le sol et/ou écrasés par une pression conséquente. De nombreux tessons ont conservé des traces d'exposition à un feu violent, peut-être postérieur au bris. Beaucoup sont incomplets, jusqu'à plus de 70 %. Le caractère lacunaire et la dispersion importante de certains individus montrent qu'ils ont subi plusieurs remaniements après déposition.

Un total de 2000 tessons a été recensé, pour un poids d'environ 50 kg. Leur étude comptabilise entre 20 et 25 récipients, que l'on peut classer en trois catégories : les vases à provisions, les jarres et la céramique fine (Fig. 40). Tous sont montés à la main. Leurs modes de cuisson, variables, sont souvent difficiles à identifier du fait de l'altération des surfaces sous l'effet d'un feu prolongé. Tous les fonds sont plats ou annulaires, rarement ombiliqués ; les lèvres ont un profil arrondi ou en amande.

Les vases à provision sont les mieux représentés, avec une dizaine d'individus. Tous ont un diamètre à l'ouverture compris entre 35 et 50 cm ; leur hauteur dépasse souvent les 40 cm et ils peuvent contenir environ 80 litres chacun. Leur panse globuleuse ou arrondie est associée à un col droit ou rentrant, sans rupture nette entre la panse et le col (Fig. 40, n° 1). Leurs surfaces lissées ou polies comportent, pour certaines, un décor de cordons digités ou de cannelures horizontales à la jonction col/panse, parfois complété d'incisions sur le haut de la lèvre. Ces caractéristiques, alliées à une argile grossièrement dégraissée à l'aide de morceaux de quartz et de mica, plaident pour une fonction utilitaire.

Les jarres, dont le diamètre à l'ouverture est compris entre 20 et 25 cm, peuvent contenir une dizaine de litres. Ces jarres au profil peu galbé et au col légèrement convergent sont façonnées dans une pâte moins grossière que les précédentes. Leur surface bien polie, à l'extérieur comme à l'intérieur, et l'usage ponctuel de la cuisson réductrice, visaient à améliorer leur étanchéité pour le transport ou la conservation de liquides.

Les céramiques fines rassemblent trois petites jattes carénées (Fig. 40, n° 3), deux bols globulaires (Fig. 40, n° 2) et une petite jarre. Leur hauteur ne dépasse pas les 12 cm, leur diamètre à l'ouverture, 20 cm en moyenne. Leur surface, polie, est parfois enduite d'une peinture rouge mal conservée. Leur association avec d'autres formes à usage domestique incite à les interpréter comme de la vaisselle de table.

Fig. 40 : Corent, fouille 2001 : épandages de céramique sous-jacents au sol de l'enclos laténien (Hallstatt ancien) : relevé en plan et principales catégories céramiques : pots de stockage, jattes et céramiques fines. Échelle 1 : 3 (relevé et dessins J. Gasc).

Les comparaisons faites avec plusieurs séries de référence régionales datent ces céramiques du Hallstatt Ancien. Aucune n'est comparable, par exemple, aux séries du Puy Saint-André de Busséol, datées du Bronze Final IIIb (TIXIER, VITAL 1985 : urnes biconiques et globulaires, coupes coniques). Certaines se rapprochent, en revanche, des séries du Pic d'Ysson (Vodable-Solignat : DAUGAS, TIXIER 1975), de Sinzelles-Caramontron (Polignac : VITAL 1988), de Lignat (GARDETTE 1992), ou encore, de celle du Lycée de jeunes filles, rue Delarbre à Clermont-Ferrand (EYCHARD 1964). Caractérisées par la présence de jattes carénées, de bols globulaires, de gros vases de stockage au profil atténué, et par l'usage de décors à la peinture rouge, toutes ces références sont datées du Hallstatt Ancien (Hallstatt C), dans la seconde moitié du VIII[e] s. avant notre ère.

6.2. Des origines profanes ou cultuelles ?

L'interprétation de ce dépôt est aussi délicate que cruciale pour la compréhension du site. L'état lacunaire des vases, leur degré de calcination, leur fonction utilitaire et leur association avec plusieurs fusaïoles ne dépareraient pas en contexte d'habitat. Plusieurs vases écrasés en place plaident pour un dépôt primaire, dont l'aspect n'est pas sans évoquer ces inventaires domestiques fossilisés par un incendie. Un tel scénario expliquerait l'état des vases, tombés d'un support de type étagère et écrasés lors de l'effondrement d'une charpente. L'absence de toute trace d'incendie peut à la rigueur s'expliquer par un lessivage des dépôts ou un nettoyage ultérieur, responsables de la non-intégralité des vases. Plus troublante est l'absence de vestiges d'aménagement en dur, deux poteaux isolés ne suffisant pas à faire un habitat. Les amas céramiques ne dénotent, quant à eux, aucune structuration logique et évoquent plus des vases volontairement fracassés contre le sol que des récipients écrasés *in situ*. Leur concentration est, en soi, peu ordinaire. On ne peut faire abstraction du fait qu'elle s'inscrit à l'emplacement précis d'un enclos qui servira de cadre, six siècles plus tard, à des rites illustrés par le bris de centaines de vaisselles.

Il est tentant d'affirmer qu'ils matérialisent un premier noyau cultuel implanté dès le début de l'âge du Fer, dont la présence visible sur le terrain aurait déterminé l'implantation du sanctuaire laténien. La réactivation, à la fin de l'époque gauloise, d'un ancien *temenos* à vocation religieuse et/ou funéraire est bien attestée ailleurs[8]. La continuité de pratiques sacrificielles et libatoires étalées sur des siècles est une autre réalité qu'on commence à entrevoir sur certains sites cultuels à occupation longue comme celui de Clermont-Ferrand "Le Brézet", qui présente d'étroites affinités avec celui de Corent (POUX, VERNET 2001). Il n'est pas exclu que le plateau de Corent ait abrité de telles cérémonies, qui se concluaient généralement par le bris des vases utilisés à cette occasion : celles exercées sur les *Brandopferplätze* d'Europe centrale (KRÄMER 1966) ou sur certains sites mégalithiques anglo-saxons (Mc OMISH 1996) se signalent par l'accumulation de milliers de tessons. Le fait qu'il s'agisse de céramiques grossières de grande capacité, adaptées au stockage de liquides, renverrait dans cette hypothèse à la préparation de la bière – à l'exemple de ces centaines de jarres retournées et accumulées lors de festivités perpétuées de l'âge du Bronze à l'époque moderne sur le site de Kerma au Soudan (BONNET *et al.* 1996). Cette hypothèse n'est pas validée à ce stade de la fouille, qui n'a révélé aucune trace d'aménagement cultuels ou funéraires, pas plus que la moindre esquille d'os humain. Il ne faut pas perdre de vue, en outre, que ces dépôts ne constituent que la fraction préservée d'une occupation qui s'étendait au-delà des limites de l'enclos. Interpréter leur concentration en termes rituels relèverait d'un raisonnement circulaire, puisque c'est précisément le caractère sacré du site qui a permis leur préservation. Comme il est peu probable que des amas aussi denses se prolongent sur tout le plateau, l'hypothèse d'une coïncidence topographique demeure la plus plausible. On ne peut exclure, au reste, que des amas céramiques profanes à l'origine aient été sacralisés *a posteriori* lors de la réoccupation du plateau.

CONCLUSIONS

En dépit de sa surface limitée, la fouille de l'enclos apporte beaucoup à la connaissance du sanctuaire et du site de Corent dans son ensemble : ses origines et son devenir à l'époque romaine, sa conception architecturale et sa fonction, la nature des rituels exercés dans son enceinte et leur place dans l'évolution et le mode de fonctionnement de la cité arverne.

– *Un sanctuaire dédié au festin*

Premier lieu de culte laténien fouillé en territoire arverne, l'enclos de Corent est aussi le seul de Gaule

8. Par exemple à Sausheim dans le Haut-Rhin, ou dans la grotte d'Agris, en Charente. Si elle n'exclut pas un contexte d'habitat, la découverte d'éléments de parure en bronze, dont une forme originale de bague jusqu'alors uniquement attestée en contexte de dépôts votifs (FAYE 1999), cadrerait bien avec cette hypothèse.

centrale à avoir livré des offrandes comparables à la série des sanctuaires guerriers du nord de la Gaule, dont celui de Mirebeau en Bourgogne représentait jusqu'à présent l'exemple le plus méridional.

Son contexte, son plan quadrangulaire associant fossé interne, palissade extérieure et grande fosse de type "autel creux", le soin accordé à la préservation et au nettoyage des sols, la présence de débris d'armement associés à des dépôts de faune sélectionnée, à des dépôts monétaires et à d'autres offrandes au profil très standardisé, ne laissent subsister aucune équivoque quant à sa vocation cultuelle. Bâtiment couvert *(cella)* ou enclos ouvert (*temenos* ou *nemeton*), son tracé sera repris avec précision à l'époque romaine, sous forme d'un petit *fanum* enceint d'une galerie périphérique.

Les formes d'offrandes attestées à Corent dénotent, cependant, un statut à part dans l'éventail des pratiques religieuses de La Tène finale. Si les armes et de rares os humains permettent d'établir un lien avec les grands sanctuaires guerriers de Gournay-sur-Aronde ou de Ribemont-sur-Ancre, leur rôle est minoritaire, sinon anecdotique, dans un faciès constitué à 90 % de faune consommée, d'amphores vinaires et de céramiques, qui occupent un rang marginal dans les lieux de culte du *Belgium*.

Le volume et la composition de ces reliefs alimentaires permettent d'affirmer qu'ils sont issus de repas collectifs à grande échelle. Le nombre d'animaux consommés s'y chiffre en centaines de têtes de bétail. Le nombre d'amphores extraites sur une surface de fouille inférieure au quart du sanctuaire, à plus de 600 unités, soit... près de 13 000 litres de vin ! Rares, en Gaule interne, sont les sites qui en concentrent de telles quantités sur une surface aussi restreinte – hormis les plus grands *oppida* comme Bibracte, occupés sur plusieurs hectares, ou d'autres sanctuaires de même nature comme Agen, Vieille-Toulouse ou Rodez (POUX, FEUGÈRE 2002).

La spécificité du sanctuaire de Corent s'explique en partie par sa chronologie plus tardive : la fin du II^e^ et le I^er^ s. av. J.-C. voient, sur un plan plus général, l'effacement des dépôts d'armes et de grands animaux au profit des pratiques de consommation collective (POUX 2000; 2001). Leurs reliefs mis en évidence à Flavier-Mouzon, Naix-aux-Forges, Bennecourt et dans les derniers états du sanctuaire de Ribemont-sur-Ancre s'assortissent souvent d'une miniaturisation des armes et de dépôts monétaires qui renforcent le parallèle avec l'enclos de Corent.

Son plan présente, en outre, de fortes analogies avec le bâtiment cultuel découvert sur le site voisin de Clermont-Ferrand Le Brézet, environné de dépôts de faune et d'amphores de même nature (Fig. 12). Ces deux découvertes consécutives, dans la même région et sous des formes pratiquement identiques, y définissent une nouvelle variante de sanctuaire spécifiquement adaptée à la pratique des festins. Leurs reliefs sont associés à un même type de bâtiment rectangulaire à entrée latérale qui n'est pas sans rappeler ces vastes "enclos à banquet" aux fossés comblés de centaines d'amphores découverts à Lyon, à Aix-en-Provence ou à Arnac-la-Poste, dans le Limousin : l'enclos de Corent présente, au demeurant, de nombreuses similitudes avec le principal bâtiment fouillé sur ce dernier site, au plan directement inspiré des salles de banquet intégrées aux sanctuaires gréco-romains (POUX 2000 : 224-228).

– *Des rites et des vestiges spécifiques*

La consommation simultanée de dizaines de têtes de bétail, moutons et porcs sélectionnés parmi le cheptel domestique et abattus dans la force de l'âge, s'inscrit dans une longue tradition festive propre aux sociétés agraires, du Néolithique à la fin de l'âge du Fer (DIETLER, HAYDEN 2001 : 49; POUX 2002 : 369). Elle revêt, à Corent, une dimension cultuelle qui s'exprime à travers le caractère sériel des opérations de boucherie et de tri des restes (MÉNIEL 2001 : 63-86). Leur mise en évidence, à l'écart des grands dépôts de banquet connus dans le nord de la France (Fesques, Acy-Romance, Ribemont, Bennecourt...), illustre la régularité et la large diffusion de telles pratiques au I^er^ s. av. notre ère.

Composée pour l'essentiel de déchets non consommés, elle n'en documente pourtant qu'une séquence. Le reliquat retrouvé dans les fossés correspond surtout aux parties pauvres en viande, évacuées après mise à mort et découpe de l'animal : crânes et mandibules de moutons, triés et concentrés dans les fossés dans une position qui évoque un dépôt volontaire et ostentatoire. Accumulés à leur sommet, voire accrochés sur la structure en bois du bâtiment, ils en signalaient les activités à la manière de ces bucranes ou guirlandes de mâchoires qui ornent, en Afrique ou en Asie, les salles dédiées au banquet collectif (DIETLER, HAYDEN 2001 : 56, fig. 2.7).

Le faible nombre de grils costaux, d'épaules, de gigots ou de jambons entiers, montre que le reste a été emporté hors de l'enclos, avant ou après consommation. Cette étape s'illustre par des traces de découpe à l'aide de couteaux, dont quelques fragments figuraient dans les mêmes contextes. La présence de dents brûlées caractéristique d'un passage au feu, d'une part, la découverte de poignées et de crocs en fer liés à l'usage

de chaudrons, d'autre part, documentent la consommation simultanée de viandes rôties et bouillies, conforme à la description de Poseidonios (Athénée 34, 150).

Ces repas étaient arrosés de boissons diverses, au premier rang desquelles le vin italique importé en amphore. Son service et sa consommation s'assortissaient, là encore, de rituels précis dont certains récipients ont conservé la trace : la "décapitation" et le bris des amphores relèvent d'une forme de sacrifice symbolique, associant le récipient à un être animé et son contenu au sang, dont une partie était offerte aux divinités en guise de libations (POUX 1997 ; 2001 : 327-332 ; 2002 : 369-370). D'où leur association avec certains ustensiles à usage cérémoniel et libatoire, étrangers au répertoire domestique (POUX, FEUGÈRE 2002) : coupe percée, vases miniatures, vaisselles métalliques liées à la cuisson et/ou au mélange des boissons, coupes campaniennes et bol en verre importé du Proche-Orient.

La consommation conjointe de viande de mouton et de vin importé relève, à l'évidence, d'une prescription rituelle. Elle réunit deux éléments consubstantiels du culte archaïque : la chair et le sang sacrificiels et leur équivalent végétal, le vin des libations (POUX 2001 : 318-325). Tout festin religieux impliquant un partage entre les Hommes et les dieux, la part réservée à ces derniers pouvait revêtir plusieurs formes : effective, via le pourrissement des chairs et évaporation des boissons dans les fossés, ou purement symbolique, sous forme de déchets de boucherie et d'emballages céramiques vidés de leur contenu. Leur rejet dans les fossés périphériques prouve que ces rites avaient lieu à l'intérieur même de l'enclos, pourvu d'aménagements *ad hoc*. La fosse ou "autel creux" aux allures de puits cylindrique, aménagé devant l'entrée, s'apparente au *bothros* des sanctuaires grecs, dont la fonction était d'accueillir les sucs sacrificiels et les libations de vin offerts aux divinités souterraines. Le bloc de basalte qui lui fait face constitue peut-être son pendant fonctionnel : la pierre d'autel sur laquelle étaient saignés les caprinés, selon des modalités en vigueur de nos jours encore, lors de l'Aïd musulmane (SIDI MAAMAR 1998).

Le cadre solennel de l'enclos se prêtait idéalement à l'abattage des animaux, à l'ouverture des amphores, au partage entre les hommes et les divinités, effectué par les prêtres et sacrificateurs attitrés, isolés du reste de la communauté festive. Il était, en revanche, trop exigu pour abriter des festivités impliquant, au vu des quantités de viandes et de boissons en jeu, plusieurs centaines de convives. Il est probable que leur consommation avait lieu à l'extérieur, comme dans d'autres sanctuaires disposant de vastes espaces réservés à cet effet (POUX 2000 : 224-226 ; MÉNIEL 2001 : 77-78). Une fois les rites d'usage accomplis, il est probable que les victuailles étaient sorties de l'enclos pour y être redistribuées et consommées par les populations autorisées. L'élargissement de la fouille aux structures périphériques à l'enclos devrait apporter, à cet égard, de nombreuses précisions quant à l'emplacement, à la périodicité, à l'ampleur de ces repas, à leur évolution et au nombre théorique de convives réunis.

– *De l'enclos à l'oppidum*

La fouille d'ensemble clos et stratifiés élargit sensiblement le champ chronologique défini sur la base des prospections, des récoltes monétaires et des fouilles antérieures. Elle repousse ses origines à la fin du II^e^ s. av. J.-C. et son abandon, à la fin du III^e^ s. ap. J.-C., soit quatre siècles d'une activité cultuelle qui ne connaît aucune rupture apparente. Elle exclut, en particulier, l'hypothèse d'une brève période de fréquentation limitée au début du I^er^ s. av. J.-C. (La Tène D1b), suivie d'un hiatus et d'une réoccupation à l'époque romaine.

La majorité des mobiliers recueillis témoigne, *a contrario*, d'une fréquentation largement centrée sur le premier siècle avant notre ère (La Tène D2). Il ne faut cependant pas perdre de vue qu'ils résultent, pour 90 % d'entre eux, d'événements festifs caractérisés par une stricte sélection alimentaire : os de moutons et amphores républicaines, dont la typologie converge, avec celle des autres vaisselles, vers une datation dans la première moitié du I^er^ s. av. J.-C. Cette masse anormale de tessons et d'ossements n'est pas représentative de l'ensemble de la séquence d'occupation, dont elle occulte les origines et les évolutions ultérieures. Si l'on en fait abstraction en ne considérant, par exemple, que les parures et les monnaies, le faciès s'équilibre pour s'élargir à toute La Tène finale.

Ces indices sont d'autant plus difficiles à appréhender qu'ils ont été pour l'essentiel effacés lors des nettoyages de l'enclos, emportés en d'autres points du sanctuaire, dont l'épandage fouillé en 1992 donne une idée précise. Ceux qui ont subsisté à la base des fossés laissent à penser qu'il a été fondé dès la fin du II^e^ s. av. J.-C. : fibules de Nauheim, bracelet en verre bleu cobalt à profil en D et potins résiduels, qu'on peut corréler à d'autres indices encore plus anciens recueillis sous la branche nord du péribole – fibule en fer de schéma La Tène II, fragment de bracelet en verre côtelé bleu à filament jaune, tessons d'amphores gréco-italiques, de campanienne A et de jatte d'Aulnat. Ce dernier élément établit un lien avec le site éponyme

d'Aulnat La Grande Borne, vaste habitat de plaine occupé entre le III^e^ et le II^e^ s. avant notre ère, censé précéder l'occupation du plateau de Corent (COLLIS *et al.* 1994).

Ces indices encore ténus tendent à démontrer que le déplacement de l'occupation a débuté dès avant le premier siècle avant notre ère. Il n'est pas anodin, à cet égard, qu'ils figurent au fond de fossés d'enclos inscrit au centre du sanctuaire, qui en constituent sans doute l'aménagement fondateur. Cette concentration de mobiliers antérieurs au faciès majoritairement attesté sur le site permet même d'aller plus loin : la position du sanctuaire au centre du plateau, à la croisée de ce qui constitue aujourd'hui encore ses deux principaux axes carrossables, autorise à penser qu'il a présidé à l'implantation de l'*oppidum* (Fig. 1). L'édification de l'enclos sur les vestiges d'une importante occupation remontant au VIII^e^ s., renforce cette supposition. Si le lien de continuité chronologique et fonctionnel qui les unit au sanctuaire laténien est loin d'être évident, ils portent à s'interroger sur la vocation initiale de ce secteur caractérisé, depuis la préhistoire, par une densité d'occupation peu commune.

– *Des rites au cœur de la Cité arverne*

L'implantation du sanctuaire au centre de l'*oppidum*, la présence de très nombreuses monnaies et importations le désignent comme le point de focalisation d'une activité politique, religieuse et économique de grande ampleur. L'organisation régulière de festins regroupant des centaines, voire des milliers de participants, en constitue la meilleure illustration. Leurs reliefs s'assortissent, en outre, d'autres biens de prestige comme l'armement, le harnachement ou la vaisselle métallique, qui en identifient les principaux protagonistes. Ces deux catégories rappellent le lien qui unit la consommation collective des viandes et du vin importé avec la classe guerrière et aristocratique, qui s'illustre dans les tombes contemporaines (POUX 2001 ; POUX, FEUGÈRE 2002). La dimension institutionnelle du festin justifie sa tenue sur les sanctuaires, cadre des plus grandes manifestations politiques, religieuses, juridiques et commerciales régissant le fonctionnement de la Cité (BRUNAUX 2000).

Cette fonction s'illustre également à travers la profusion de monnaies retrouvées sur le site : leur nombre total atteint au moins 2000 pièces, majoritairement concentrées aux abords du sanctuaire, et trois coins monétaires découverts à moins d'une cinquantaine de mètres à l'est de la parcelle. Deux se rapportent à une même type monétaire local et le troisième, à une série attribuable... aux Bituriges Cubi. D'autres types, comme les petits bronzes "au renard", massivement concentrés sur l'*oppidum* et ses abords, sont vraisemblablement issus du même atelier monétaire (MALACHER 1987). Certains monnayages recueillis dans son enceinte trahissent, à l'inverse, des origines relativement lointaines (Fig. 17) qui tranchent avec le faciès très localisé des sanctuaires de Gaule septentrionale (DELESTRÉE 1996 : 115-124 ; BOURGEOIS 1999 : 190-194).

Les monnaies du sanctuaire de Corent soulignent sa vocation suprarégionale, aussi bien économique que politique. Leur fonction exacte reste difficile à cerner : s'agit-il de simples offrandes individuelles, à l'instar des fibules auxquelles elles sont associées ? Leur situation dans les fossés, au cœur même des dépôts, n'évoque pas un rite *a jactatio* et permet d'envisager d'autres pistes : à l'instar des potins émis sur les sanctuaires de Gaule Belgique, certaines avaient sans doute une valeur purement symbolique, interne au sanctuaire (BOURGEOIS 1999). Les nombreux anneaux, perles et jetons retrouvés en nombre équivalent dans les mêmes contextes, relèvent sans doute des mêmes pratiques. Leur fonction était peut-être identique à celle des potins, rouelles et perles en verre extraits par centaines de certains sanctuaires de Belgique orientale ou des fossés de Villeneuve-Saint-Germain, interprétés comme des jetons de présence, de libéralité, de vote ou de représentation individuelle lors des cérémonies publiques (PEYRE 2001).

À l'instar du bétail et du vin consommés sur le sanctuaire, les monnaies, jetons et anneaux y figurent moins pour leur valeur marchande qu'en tant qu'instrument politique. Débauches alimentaires et largesses monétaires constituent, en Gaule comme ailleurs, les deux piliers d'une surenchère que l'on qualifierait aujourd'hui de "médiatique" (DIETLER, HAYDEN 2001, en part. 55-58, 76-88). On peut y voir, dans le cas de Corent, l'expression du contexte politique agité qui secoue la Cité arverne au I^er^ s. av. J.-C. : de l'exécution de Celtillos, père de Vercingétorix accusé de vouloir restaurer la royauté, à la montée en puissance du vainqueur de Gergovie, puis du romanophile Epadnactos au lendemain de la défaite d'Alésia. Ces épisodes témoignent d'une société en proie aux luttes de succession et de pouvoir. Leurs enjeux dynastiques ou électoraux se jouent aussi bien sur les champs de bataille que lors des festins publics : c'est à l'occasion de festivités organisées sur les sanctuaires que Vercingétorix donne, selon Florus (*Epit.* III, 10), le coup d'envoi de son insurrection en 52 av. J.-C. Leur souvenir s'illustre peut-être dans le motif de l'amphore qui figure au revers du fameux monnayage frappé à cette occasion (POUX, FEUGÈRE 2002).

Les grandes cérémonies collectives récemment attestées sur le site du Brézet, en marge du site-capitale d'Aulnat La Grande Borne (POUX, VERNET 2001), et la découverte de vestiges identiques sur le sanctuaire de Corent, confirment l'importance de pratiques festives jugées, dès l'Antiquité, emblématiques du peuple arverne. De ces pratiques, Posidonios d'Apamée donne un saisissant raccourci à propos du prince arverne Louernios, qui aurait bâti son influence politique sur des distributions d'argent jeté à la volée du haut de son char, et de fastueux banquets prodigués dans d'immenses enclos remplis de denrées et de boissons de prix (Athénée 4, 36). Le petit enclos de Corent n'atteint évidemment pas les douze stades de circonférence de ceux édifiés par Luern – qui ne possèdent, au reste, guère d'équivalents dans la Gaule de cette époque (POUX 2001). On ne peut cependant qu'être frappé par l'accumulation dans son enceinte des trois principaux ingrédients du récit de Poseidonios : d'énormes quantités de victuailles arrosées de vin importé d'Italie et mêlées à une multitude de monnaies, qui s'accordent bien avec l'image de festins assortis de distributions monétaires.

Le besoin en numéraires destinés à acheter les votes ou les soutiens politiques pouvait justifier leur émission dans l'enceinte même du sanctuaire, en marge des repas où se scellaient les alliances de circonstance. Deux des coins de Corent ne sont pas anonymes : frappés au nom du chef gaulois ADCANAVNOS, ils étaient associés à un coin biturige qui témoigne peut-être de pactes noués à longue distance. D'autres types, recueillis par dizaines sur le plateau, portent la marque de célèbres chefs gaulois vraisemblablement impliqués dans ces luttes de pouvoir consignées par les sources écrites : EPAD(nactos), EPOS, MOTVDIACA, jusqu'à ces petits bronzes frappés à l'effigie d'un renard : animal juché sur une roue de char dont le nom gaulois, *"louernos"*, évoque plus qu'une simple coïncidence (DELAMARRE 2001 : 175).

Ces indices réunis au cœur du plateau de Corent montrent qu'il a servi de cadre à des réunions politiques, électorales, juridiques, fêtes publiques et marchés. Ces manifestations ne se cantonnaient pas forcément aux seuls vestiges mis au jour cette année : à l'instar d'autres sites comme le Plateau de Larina (PERRIN 1990 : 154), elles ont tout aussi bien pu se tenir à l'air libre, aux abords du sanctuaire, voire sur l'ensemble du plateau, dont la superficie s'accorderait avec celle des enclos de Luern. Les aménagements repérés en 1992 au nord de la parcelle, combinant large esplanade empierrée et trous de poteau massifs, étaient peut-être dédiés à cet usage.

– *Derniers festins*

Si ces enjeux politiques ont sans doute présidé à la fondation du sanctuaire et de l'*oppidum* de Corent, ils ont aussi scellé ou accéléré son déclin, dans le courant du premier siècle avant notre ère (GUICHARD *et al.* 1994).

Cette période est paradoxalement la mieux documentée dans l'enclos fouillé cette année. Des rituels exercés sur le site entre la fin du II^e^ s. av. J.-C. et le début de l'époque romaine, le mobilier issu de ses fossés n'illustre qu'une séquence ponctuelle et limitée dans le temps : à savoir, plusieurs festins qui se sont succédé dans un laps de temps très rapproché, précédant de peu ou accompagnant la destruction de l'enclos entre les années 80-70 et 30-20 av. J.-C.

Cette opération semble s'être effectuée de manière systématique et brutale : ses superstructures ont été démontées et/ou incendiées, puis basculées dans les fossés, comme en témoignent les nombreux éléments de menuiserie et de charpente en fer, blocs de pierre et charbons de bois retrouvés dans leur remplissage. La branche septentrionale trahit un comblement volontaire à l'aide de gros éléments d'amphores disposés avec plus ou moins de soin, qui rompt avec plusieurs décennies de nettoyage supposé des fossés et scelle leur condamnation définitive.

Ces dépôts offrent un "instantané" des derniers festins précédant ou accompagnant la destruction de l'enclos. L'un d'entre eux a peut-être même été organisé en l'honneur de son démantèlement : l'enfouissement de ses reliefs est immédiatement consécutif à l'arrachage des poteaux d'entrée, dont ils garnissent le négatif. Ce dépôt primaire, organisé, se démarque clairement de ceux du fossé par ses caractéristiques plus évoluées : la part désormais prépondérante du porc, mêlé à quelques restes de volailles, marque le passage à de nouvelles normes culinaires et rituelles d'inspiration méditerranéenne (MÉNIEL 2001 : 48-50).

Ce scénario rappelle celui mis en évidence sur d'autres sanctuaires du I^er^ s. av. J.-C. comme Bennecourt ou Ribemont-sur-Ancre, frappés par une destruction brutale lors de la conquête romaine. Elle s'assortit, dans la plupart des cas, d'un démontage systématique et organisé, respectant des règles précises (BOURGEOIS 1999 : 171-172). De même que la fondation d'un sanctuaire impliquait une série de rites précis, leur fermeture s'accompagnait d'un maximum de précautions rituelles : des cérémonies et des repas collectifs dont les reliefs se retrouvent, comme à Corent, mêlés aux gravats de démolition. Ces festins "de clôture" sont attestés, sous les mêmes formes, dans les couches de

destruction comblant le fossé du sanctuaire ambien de Ribemont-sur-Ancre, démantelé par les troupes romaines après la Guerre des Gaules (BRUNAUX *et al.* 1999, POUX 2002 : 363, fig. 10).

La découverte, à Corent, de quelques fragments d'armes romaines attribuables aux légions ou aux corps auxiliaires de la fin de la République (bouterolle et entrée de fourreau de *gladius*, clous de *caligae*) témoigne peut-être du même contexte ; tout comme les monnaies à légende EPAD, pratiquement absentes des collections monétaires de Corent. Pas moins de neuf exemplaires ont été retrouvés dans les niveaux contemporains de la destruction de l'enclos. Ils portent la signature, sinon de son auteur, du moins d'un contexte bien particulier : frappés en 51/52 av. J.-C. par le chef gaulois Epadnactos, à qui échut le sort de la Cité arverne au lendemain de la Conquête (*Bell. Gall.* VIII, 44), ils sont en revanche très fréquents sur l'*oppidum* voisin de Gergovie (voir *supra*, Tab. 1). Un site dont l'accession au statut de nouvelle "capitale" du territoire arverne inaugure, simultanément, une période de déclin du site de Corent dans son ensemble (GUICHARD *et al.* 1993 : 33, COLLIS *et al.* 1994).

Elle ne scelle pas pour autant l'abandon définitif du sanctuaire dont les principaux aménagements perdurent jusqu'à la fin du III^e^ s. ap. J.-C. La construction d'une galerie périphérique et d'un *fanum* maçonné reprenant très précisément le plan de l'enclos témoigne, au contraire, d'une volonté de monumentalisation des structures. La transition semble s'effectuer dans la continuité : le hiatus qui subsistait entre les aménagements cultuels d'époque gauloise et romaine (GUICHARD *et al.* 1993 : 33) est aujourd'hui largement comblé par la mise en évidence d'un faciès de transition caractéristique de La Tène D2b (phase III), établissant la continuité avec le début de la période augustéenne. Si le remplacement de l'enclos par une *cella* en dur s'effectue sans modification de plan notable, rien ne permet d'affirmer qu'elle s'est opérée immédiatement. Comme à Bennecourt, ses fossés ont pu rester visibles un certain temps après tassement (BOURGEOIS 1999 : 172).

La principale rupture touche à la nature des rituels : détail significatif, ni la fouille de l'enclos, ni le reste du sanctuaire, n'ont livré le moindre tesson d'amphore vinaire attribuable au règne d'Auguste ou au Haut-Empire. Cette lacune ne peut s'expliquer par un recours à des emballages périssables, puisqu'elle correspond aussi à un déficit général en vaisselles liées à cette période. S'il est difficile d'être aussi affirmatif en ce qui concerne la faune, cette différence témoigne d'un net recul des pratiques alimentaires collectives au profit d'autres rituels (offrandes de parures et de monnaies, notamment). Cette évolution postérieure à la conquête romaine marque, à Corent comme ailleurs, l'avènement de nouvelles normes en la matière : les rites à caractère individuel prennent le pas sur des pratiques de rassemblement en masse vraisemblablement jugées dangereuses, propres à mettre en péril les fragiles équilibres militaires de l'après-conquête et la stabilité des territoires occupés – les insurrections de Civilis et de Bouddica débuteront, comme celle de 52, par de grands festins tenus sur les sanctuaires (POUX, FEUGÈRE 2002).

Si elle perdure au-delà de cette date, l'activité du sanctuaire de Corent s'assortit à l'évidence d'un rôle beaucoup plus modeste à l'échelle régionale, sans commune mesure avec celui qui était le sien dans la première moitié du siècle. Bien plus qu'un simple "rhabillage" de bâtiments jugés vétustes, la destruction de l'enclos est le signe d'un véritable transfert des prérogatives politiques du sanctuaire et de l'*oppidum* qui l'entoure vers d'autres horizons.

BIBLIOGRAPHIE

BARTHÉLÉMY 1995
Barthélémy F. - Les potins "à la tête diabolique", *Gallia*, 52 : 27-36.

BLANCHET 1905
Blanchet A. - *Traité des monnaies gauloises*, Paris, Leroux.

BOLLA *et al.* 1991
Bolla M., Boube Chr., Guillaumet J.-P. - Les situles, *in* : FEUGÈRE M., ROLLEY Cl. (dir.) - *La vaisselle tardo-républicaine en bronze*. Actes du colloque de Lattes (1990). Université de Bourgogne, Centre de Recherche sur les Techniques Gallo-Romaines, Dijon : 7-22.

BONNET *et al.* 1996
Bonnet Ch. *et coll.* - *Kerma, 1993-1194, 1995-1996*, Université de Genève.

BOUDET 1997
Boudet R. - *Rituels celtes d'Aquitaine*. Archéologie Aujourd'hui. Éd. Errance, Paris, 1997.

BOURGEOIS 1999
Bourgeois L. - *Le sanctuaire rural de Bennecourt (Yvelines). Du temple celtique au temple gallo-romain*, D.A.F. n° 77.

BRUNAUX *et al.* 1985
Brunaux J.-L., Méniel P., Poplin F. - Gournay I : Les fouilles sur le sanctuaire et l'oppidum (1975-1984), *Revue archéologique de Picardie*, Numéro spécial : 125-146.

BRUNAUX *et al.* 1999
Brunaux J.-L. (dir.) - Ribemont-sur-Ancre (Somme). Bilan préliminaire et nouvelles hypothèses, *Gallia*, 56 : 177-283.

BRUNAUX 2000
Brunaux J.-L. - *Les religions gauloises. Nouvelle approche sur les rituels celtiques de la Gaule indépendante*, Paris (réédition revue et augmentée de Brunaux 1996a).

BRUNAUX, GOGUEY *et al.* 1985
Brunaux J.-L., Goguey R., Guillaumet J.-P., Méniel P., Rapin A. - Le sanctuaire celtique de Mirebeau (Côte-d'Or), *in* : *Les âges du Fer dans la Vallée de la Saône*. Actes du 7e colloque de l'AFÉAF à Rully (1983), 6e supplément à la *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est* : 79-111.
CHANGARNIER 1881-1882
Changarnier - Examen de quelques monnaies des Arvernes et d'autres peuplades, *Bull. Soc. des Sciences Historiques et Naturelles de Semur* : 217-285.
CHARVILHAT 1912
Charvilhat G. - Note sur des monnaies gauloises trouvées en 1908 aux environs de Vaulry (Haute-Vienne), *Revue d'Auvergne* : 150-151.
COLBERT DE BEAULIEU 1970
Colbert de Beaulieu J. - Les potins dits "À la tête diabolique", un monnayage indigène de la Gaule en voie de romanisation, *Revue Belge de Numismatique* : 116 : 97-123.
COLIN 1998
Colin A. - *Chronologie des oppida de la Gaule non méditerranéenne*, Paris, M.S.H., D.A.F. n° 71.
COLLART 1987
Collart J.-L. - Le contexte stratigraphique des monnaies gauloises découvertes à Chilly (Somme), *in* : BRUNAUX J.-L., GRUEL K. - Monnaies gauloises découvertes en fouille, *Dossiers de Protohistoire* n° 1, Paris : 64-89.
COLLIS *et al.* 1994
Collis J., Guichard V., Mennessier-Jouannet Chr. - Les Arvernes, *in* : *Vercingétorix et Alésia*, catalogue d'exposition, Saint-Germain-en-Laye : 124-136.
DAUGAS, TIXIER 1975
Daugas J.-P., Tixier L. - La station protohistorique du Pic-d'Ysson (Vodable-Solignat), Puy-de-Dôme, *Revue Archéologique du Centre*, t. 14 : 239-258.
DEBERGE 2000
Deberge Y. (avec la coll. de J. Dunkley et G. Vernet) - Un puits à cuvelage en bois de La Tène finale (Le Brézet, Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme), *Revue Archéologique du Centre de la France,* 39 : 43-62.
DEBERGE *et al.* 2001
Deberge Y., Faye S., Guichard V., Loughton M., Malacher F., Orengo L., Pasquier D. - Veyre-Monton, oppidum de Corent, niveaux d'occupations (La Tène D1b), *in* : MENNESSIER-JOUANNET : 130-173.
DEBERGE à paraître
Deberge Y. - Counon, Sarlière, puits 2474/2485 (La Tène D2a), *in* : MENNESSIER-JOUANNET à paraître.
DELAGE 1937
Delage F. - Le trésor de Vaulry (Haute-Vienne) et les monnaies gauloises du Limousin, *Revue de Numismatique* : 57-70.
DELAMARRE 2001
Delamarre X. - *Dictionnaire de la langue gauloise*, Éditions Errance, Paris.
DELESTRÉE 1996
Delestrée L.-P. - *Monnayages et peuples gaulois du Nord-Est*, Éditions Errance, Paris.
DEVILLERS 1997
Devillers S. - Les bracelets, les perles, les anneaux, les bagues et les pendants d'oreille du sanctuaire de Fesques, *in* : MANTEL E. (dir.) *et al.* - Le sanctuaire de Fesques "Le Mont du Val aux Moines" (Seine-Maritime), *Nord-Ouest Archéologie*, 8, Berck-sur-Mer : 213-250.
DIETLER, HAYDEN 2001
Dietler M., Hayden B. (éd.) - *Feasts. Archaeological and Ethnographic Perspectives on Food, Politics and Power*, Smithsonian Institution Press, Washington, Londres.
EYCHARD 1964
Eychard P. - Découverte de vestiges néolithiques et des traces d'un habitat d'hallstatt et de la Tène à Clermont-Ferrand dans le quartier des Lycées, *Revue Archéologique du Centre*, t. 3 : 19-38.
FAUDUET 1993
Fauduet I. (dir.) - *Atlas des sanctuaires romano-celtiques de Gaule : les fanums*, Archéologie Aujourd'hui, Éditions Errance, Paris.
FAYE 1996
Faye S. - *Les objets de parure de l'oppidum de Corent (Veyre-Monton, Puy-de-Dôme).* Mémoire de maîtrise inédit. Université Blaise-Pascal-Clermont-Ferrand, 1996.
FERDIÈRE et VILLARD 1993
Ferdière A., Villard A. - *La tombe augustéenne de Fléré-la-Rivière (Indre).* 7e suppl. à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, Saint-Marcel, 1993.
FISCHER 1983
Fischer B. - Les potins du type BN 6284-6294 et leurs variantes, *Cahiers Numismatiques*, n° 7-8 : 291-298.
FISCHER et MALACHER 1984
Fischer B. et Malacher F. - Les monnaies gauloises de La Chapelle-Laurent (Cantal), *Études Celtiques*, 21 : 119-126.
GARDETTE 1992
Gardette G. - Un habitat du Bronze Final à Lignat (Puy-de-Dôme). Rapport de fouilles de sauvetage programmé (inédit, S.R.A. Auvergne), nov. 1991-mars 1992.
GEBHARD 1989
Gebhard R. - Der Glasschmuck aus dem Oppidum von Manching, *Ausgrabungen in Manching*, 11, Stuttgart.
GRUAT *et al.* 1991
Gruat Ph., Maniscalco J., Martin H., Crubezy E. - Aux origines de Rodez (Aveyron) : les fouilles de la caserne Rauch, *Aquitania*, IX : 60-104.
GUICHARD *et al.* 1993
Guichard V., Pion P., Malacher F., Collis. J. - À propos de la circulation monétaire en Gaule chevelue aux IIe et Ierssiècles av. J.-C., *Revue Archéologique du Centre*, 32 : 25-55.
GUICHARD, COLLIS 1992
Guichard V., Collis J. - Puy de Corent. Rapport de la campagne de fouille de 1992. Projets de recherches "Auvergne Archaeological Survey" (Université de Sheffield) et "Le peuplement des Limagnes à l'âge du Fer" (Association pour la Recherche sur l'âge du Fer en Auvergne), S.R.A. Auvergne, Clermont-Ferrand.
GUICHARD, DUNKLEY 1993
Guichard V., Dunkley J. - Fouille programmée de l'oppidum de Corent. Rapport d'activité 1993 du projet de recherches "Le peuplement des Limagnes à l'âge du Fer" (Association pour la Recherche sur l'âge du Fer en Auvergne), Veyre-Monton 1993, S.R.A. Auvergne, Clermont-Ferrand : 43-73.
GUICHARD, ORENGO, LOUGHTON 1999
Guichard V., Orengo L., Loughton M. - Ensembles funéraires du Ier s. av. J.-C. à Chaniat, Malintrat (Puy-de-Dôme), *in* : MENNESSIER-JOUANNET 1999 : 113-148.
GUICHARD, LOUGHTON 2000
Guichard V., Loughton M. - Le Cendre, oppidum de Gondole (Puy-de-Dôme), *in* : MENNESSIER-JOUANNET *et al.*, 2000 : 229-240.
GUICHARD, LEGUET, TOURLONIAS 2001
Guichard V., Leguet D., Tourlonias D. - La Roche Blanche, oppidum de Gergovie, Chemin de La Croix, fosses 3, 5 et 7 (milieu et seconde moitié du Ier s. avant J.-C.), *in* : MENNESSIER-JOUANNET : 193-208.
JACOBI 1974
Jacobi G. - *Werkzeug und Gerät von Manching.* Die Ausgrabungen von Manching 5, Wiesbaden, 1974.
KRÄMER 1966
Krämer W. - Prähistorische Brandopferplätzen, *Helvetia Antiqua* : 111-122.
LA TOUR 1892
La Tour H. - *Atlas de monnaies gauloises*, Paris, Imprimerie nationale (rééd. Sites).
LAVENDHOMME, GUICHARD 1997
Lavendhomme M.-O., Guichard V. - Rodumna (Roanne, Loire), Le village gaulois. Paris, Maison des sciences de l'homme, D.A.F. n° 62.
LEJARS 1996
Lejars Th. - L'armement des Celtes en Gaule du Nord à la fin de l'époque gauloise, *in* : J.-L. Brunaux (dir.) - La chronologie du second âge du Fer en Gaule du Nord. Actes du Colloque de Ribemont-sur-Ancre, *Revue Archéologique de Picardie*, 3-4 : 79-103.
LOUGHTON 1997
Loughton M.E. - *Republican Wine amphorae from Middle and Late La Tène Contexts from the Auvergne, Central France.* Mémoire inédit, University of Bournemouth.
LOUGHTON 2000
Loughton M. - La morphologie des amphores républicaines en Auvergne, *in* : RIVET L. (dir.) - Actes du colloque de la SFÉCAG à Libourne, Marseille : 243-256.

LOUGHTON, JONES 2000
Loughton M. E., Jones S. - Les amphores républicaines en Auvergne (Puy-de-Dôme) : importation et diffusion avant la Conquête, *Revue Archéologique du Centre de la France*, 39 : 63-81.
MALACHER 1987
Malacher F. - Un nouveau coin monétaire découvert sur l'oppidum de Corent (Puy-de-Dôme), *Bulletin de la Société Française de Numismatique*, 42/9 : 275-276.
MALACHER., COLLIS 1992
Malacher, J. Collis - Chronology, production, and distribution of coins in the Auvergne, *in* : MAYS M. - Celtic Coinage : Britain and beyond. The Eleventh Oxford Symposium on Conaige and Monetary History, *B.A.R.*, 222 : 189-207.
MANTEL *et al.* 1997
Mantel E. (dir.), Barbet P., Canny D., Delestrée L.-P., Devillers S., Dilly G., Thuet-Dubois A., Dubois S., Guillot H., Lepert C., Méniel P., Mahéo N., Merleau M.-L., Mille B., Moesgaard Y.-C. - Le sanctuaire de Fesques "Le Mont du Val aux Moines" (Seine-Maritime), Nord-Ouest Archéologie, 8, Berck-sur-Mer.
Mc OMISH 1996
Mc Omish D. - East Chisenbury: ritual & rubbish at the British Bronze - Iron Age transition, *Antiquity*, 70 : 68-76.
MÉNIEL 1985
Méniel P. - *Le sanctuaire de Mirebeau (Côte-d'Or). La faune. Les âges du fer dans la vallée de la Saône* : 98-111, 6e supplément à la *Revue Archéologique de l'Est.*
MÉNIEL 1988
Méniel P. - Les animaux dans l'alimentation des gaulois. *Anthropozoologica*, 2nd n° spécial : 115-122.
MÉNIEL 1989
Méniel P. - Les animaux dans les pratiques religieuses des gaulois, *Anthropozoologica*, 3e n° spécial : 87-97.
MÉNIEL 1992
Méniel P. - *Les sacrifices d'animaux chez les gaulois*, Errance, Paris.
MÉNIEL 1993
Méniel P. - Examen préliminaire de la faune de Corent (fouilles 1993), rapport inédit, A.R.A.F.A., Mirefleurs.
MÉNIEL 1997
Méniel P. (1997) - La faune du sanctuaire de Fesques "le mont du Val-Aux-Moines" (Seine Maritime), *in* : MANTEL *et al.* :81-105.
MÉNIEL 1998
Méniel P. - Les animaux et l'histoire d'un village gaulois. Le site protohistorique d'Acy-Romance (Ardennes) III, *Mémoires de la Société Archéologique Champenoise*, 14, Hors Série.
MÉNIEL 2001
Méniel P. - *Les Gaulois et les animaux : élevage, repas et rites*, Ed. Errance, Paris.
MÉNIEL, DESSE-BERSET 1999
Méniel P., Desse-Berset N. - La faune, *in* : BOURGEOIS 1999 : 151-168.
MENNESSIER-JOUANNET *et al.* 1999, 2000 et 2001
Mennessier-Jouannet C. (dir.)., Collis J., Deberge Y., Guichard V., Izac-Imbert L., Loughton M., Orengo L. - Rapport intermédiaire du Projet Collectif de Recherche "Chronolotypologie du mobilier du second âge du Fer en Auvergne", A.R.A.F.A., Mirefleurs.
METZLER 1995
Metzler J. - Das treverische Oppidum auf dem Titelberg, *Dossiers d'Archéologie du Musée National d'Histoire et d'Art*, III, Luxembourg.
NASH 1978
Nash D. - *Settlement and coinage in central Gaul*, Oxford (British archeological Report, international series, 39).
ORENGO 2001
Orengo L. - *Forges et forgerons dans les habitats laténiens de La Grande Limagne d'Auvergne. Fabrication et consommation de produits manufacturés en fer en Gaule à l'âge du Fer*, thèse de doctorat inédite (sous la direction de Claude Mordant), Université de Bourgogne, Dijon.
PAUNIER *et al.* 1989
Paunier D. - Le vicus gallo-romain de Lousonna-Vidy. Le sanctuaire indigène. Lousonna 7, *Cahiers d'Archéologie Romande*, 42 : 56-88.
PERRIN 1990
Perrin F. - *Un dépôt d'objet gaulois à Larina (Hières-sur-Amby, Isère).* Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes 4, 1990.
PEYRE 2001
Peyre Chr. - Documents sur l'organisation publique de l'espace dans la cité gauloise. Le site de Villeneuve-Saint-Germain et la bilingue de Verceil, *in* : *Rites et espace en pays celte et méditerranéen : étude comparée à partir du village d'Acy-Romance*. Actes du colloque de Rome 1997, Coll. de l'École Française de Rome n° 276 : 155-206.
POUX 1997
Poux M. - Les amphores de Bâle-Gasfabrik : approche taphonomique. Jahrbuch der Schweizerischen Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte, *Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie*, 80 : 147-172.
POUX 1999
Poux M. (avec la collaboration de B. Boulestin, D. Busson, Th. Lejars, P. Méniel, Chr. Riquier-Bouclet et S. Robin) - *Puits funéraire d'époque gauloise à Paris (Sénat). Une tombe d'auxiliaire républicain dans le sous-sol de Lutèce*. Protohistoire Européenne 4, Éditions Monique Mergoil.
POUX 2000
Poux M. - Espaces votifs – Espaces festifs. Banquets et rites de libation en contexte de sanctuaires et d'enclos, *in* : BRUNAUX J.-L. (dir.) - Des enclos, pourquoi faire ? Actes de la table ronde de Ribemont-sur-Ancre (1989), *Revue Archéologique de Picardie*, 1-2 : 217-232.
POUX 2001
Poux M. - Festins sacrés et ivresse collective en Gaule Celtique : traces littéraires, perspectives archéologiques, *in* : *Rites et espace en pays celte et méditerranéen : étude comparée à partir du village d'Acy-Romance*. Actes du colloque de Rome 1997, Coll. de l'École Française de Rome n° 276 : 305-335.
POUX 2002
Poux M. - L'archéologie du festin en Gaule préromaine : acquis, méthodologie et perspectives, *in* : MÉNIEL P., LAMBOT B. (dir.) - *Repas des vivants et nourriture pour les morts en Gaule*. Actes du XXVe colloque de l'A.F.É.A.F. à Charleville-Mézières. Suppl. au Bulletin de la Société Archéologique Champenoise n° 1 : 345-374.
POUX, FEUGÈRE 2002
Poux M., Feugère M. - Le banquet, miroir privilégié des élites celtique de Gaule indépendante, *in* : *L'aristocratie celte à la fin de l'âge du Fer (IIe s. av. J.-C.-Ier s. av. J.-C.)*. Actes de la table ronde de Bibracte (juin 1999), sous presse.
PROVOST, MENNESSIER-JOUANNET 1994
Provost M., Mennessier-Jouannet Chr. - Le Puy-de-Dôme. Carte Archéologique de la Gaule 63/2, Paris : 76-82.
PY 1990
Py M. - Culture, économie et société protohistoriques dans la région nîmoise, Rome, École française de Rome, *Collections de l'École française de Rome*, 131, 2 vol.
PY 1993
Py M., dir. - DICOCER 1, Dictionnaire des céramiques antiques en Méditerranée occidentale. Lattes : ARALO, 1993, *Lattara*, 6.
PY *et al.* 2001
Py M., Adroher-Auroux A.-M., Sanchez C. - DICOCER : *Corpus des céramiques de l'âge du Fer de Lattes*. Lattes : ADALR, *Lattara*, 14, 2 tomes.
PY *et al.* 2001
Py M, Adroher-Auroux M.A., Sanchez C, DICOCER 2 - Corpus des céramiques de l'âge du Fer de Lattes, 2 vol., *Lattara*, 14.
REY-VODOZ 1986
Rey-Vodoz V. - Les fibules gallo-romaines de Martigny VS, Jahrbuch der Schweize-rischen Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte / Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie : 150-198.
RICHARDSON 1997
Richardson J.E. - *Animal exploitation and social change in Lat Iron Age and Early Roman central France*. Thèse de doctorat, University of Sheffield, vol. 2, Tab. 7 et 9.
ROUSSET 1996
Rousset V. - *Un ensemble de mobilier augustéen de la villa gallo-romaine des Chazoux (Gannat, Allier)*, Mémoire de Maîtrise d'Histoire et d'Archéologie, Université de Clermont-Ferrand II, 1995-1996, 66 p., 21 pl. (multigraphié).
SANIAL *et al.* 1983
Sanial B., Vaginay M., Valette P. - Les céramiques italiques à vernis noir (C.I.V.N.) et leurs imitations en Forez et Roannais au Ier siècle avant notre ère, *in* : Collis J., Duval A., Périchon R., éd. - Le deuxième

âge du Fer en Auvergne et en Forez et ses relations avec les régions voisines, 4e colloque de l'A.F.É.A.F., Université de Sheffield, Centre d'études foréziennes 1983, 237-254.

SENNEQUIER 1987
Sennequier G. - Verreries trouvées dans une tombe à char à la Mailleraye (Seine-Maritime), 2e journée d'études de l'Association Française pour l'Archéologie du verre, Rouen : 80-81.

SIDI MAAMAR 1998
Sidi Maamar H. - Algérie, les bestiaires sacrificiels, *in* : BRISEBARRE A.-M. (dir.) - *La Fête du mouton. Un sacrifice musulman dans l'espace urbain*, Paris : 246-282.

SQUEVIN 1994
Squevin B. - Les armes miniatures des centres cultuels de Baâlons-Bouvellemont, *in* : GOUDINEAU Chr., FAUDUET I., COULON G. (dir.) - *Les sanctuaires de tradition indigène en Gaule romaine*. Actes du colloque d'Argentomagus, éd. Errance, Paris : 138-142.

STRIEWE 1996
STRIEWE K. - Studien zur Nauheimer Fibel und ähnlichen Formen der Spätlatènezeit, *Internationale Archäologie*, 29, Espelkamp.

TISSERAND 1981
Tisserand G. - Le sanctuaire de Flavier (Ardennes) à l'époque de La Tène, *Mémoires de la Société archéologique champenoise*, 2 : 377-384.

TIXIER, VITAL 1985
Tixier L., Vital J. - Observations sur trois fosses du Bronze Final III découvertes au Puy-Saint-André de Busséol (Puy-de-Dôme), *Revue Archéologique du Centre*, 24, fasc. 1 : 17-34.

TUFFREAU-LIBRE 1994
Tuffreau-Libre M. - La céramique dans les sanctuaires gallo-romains, *in* : GOUDINEAU Chr., FAUDUET I., COULON G. (dir.) - *Les sanctuaires de tradition indigène en Gaule romaine*. Actes du colloque d'Argentomagus, Paris : 128-135.

VAGINAY, GUICHARD 1988
Vaginay M., Guichard V. - L'habitat gaulois de Feurs (Loire). Fouilles récentes (1978-1981). Paris : Maison des sciences de l'homme, D.A.F. n° 14.

VERNET, POUX 2001
Vernet G., Poux M. - Sanctuaire protohistorique (Clermont-Ferrand "Le Brézet"). L'Archéologue / Archéologie nouvelle, n° 54 : 42-45.